

MINISTRE DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT

----000---

SECRETARIAT GENERAL

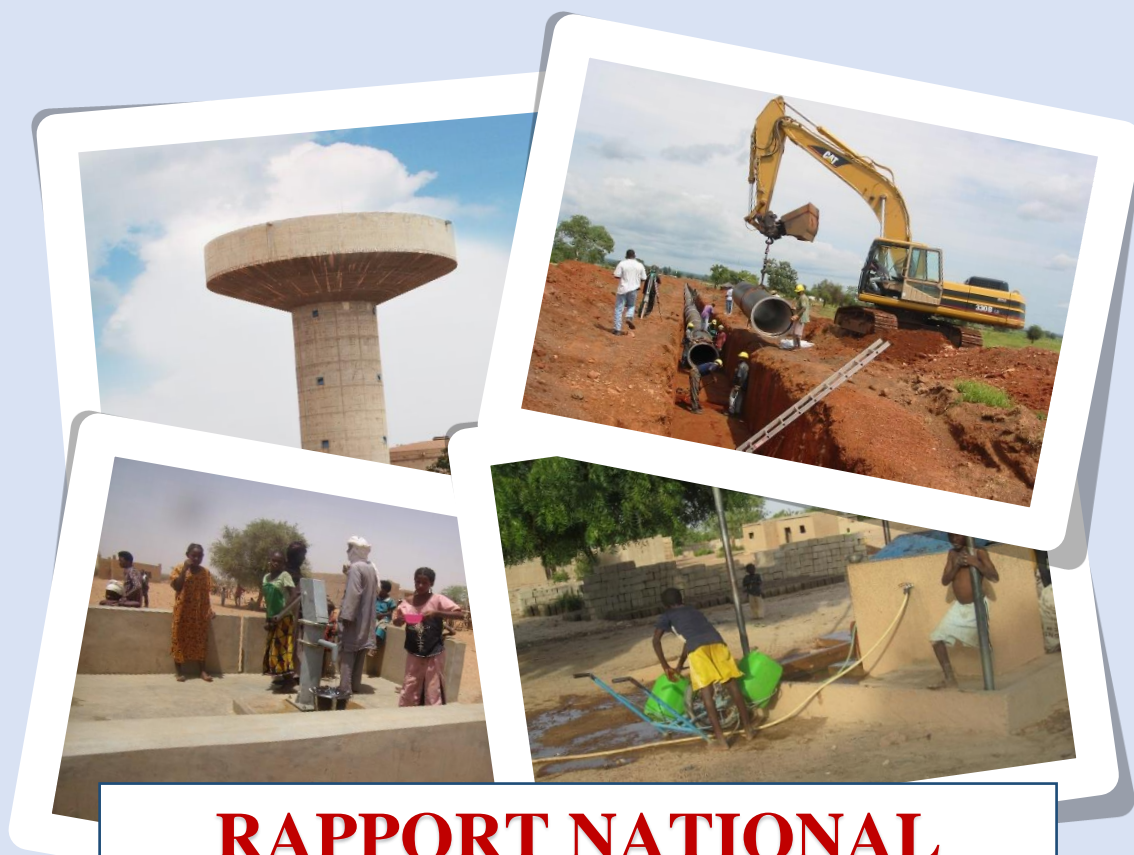
---000---

DGEP-ONEA

BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

---000---

## PROGRAMME NATIONAL D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (PN-AEP)



## RAPPORT NATIONAL BILAN ANNUEL 2019

*(Version Finale)*

**Mars 2020**

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>CONTEXTE</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>RESUME EXECUTIF</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>POINTS CLES DE LA DERNIERE SESSION</b>	<b>6</b>
<b>5</b>	<b>Présentation du programme</b>	<b>8</b>
<b>6</b>	<b>BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES</b>	<b>9</b>
<b>6.1</b>	<b>Action 1 : Accès universel à l'eau potable</b>	<b>10</b>
6.1.1	Milieu rural	10
6.1.1	Milieu urbain (ONEA)	37
	Aucun nouveau centre n'a été ouvert par l'ONEA.	37
<b>6.2</b>	<b>Action 2 : Gestion du service public de l'eau</b>	<b>39</b>
6.2.1	Mise en œuvre des PPP	39
6.2.2	Régulation du service public de l'eau et politique tarifaire en milieu rural, semi-urbain et urbain	41
6.2.1	Transfert des ressources financières aux collectivités territoriales pour l'AEP	43
6.2.2	Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtres d'ouvrage	46
6.2.3	Fonctionnalité du dispositif de gestion : application de la Stratégie de Gestion du Service Public de l'Eau Potable en milieu rural et semi-urbain	50
6.2.4	Suivi des performances du service	55
<b>6.3</b>	<b>Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel</b>	<b>58</b>
6.3.1	Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural et urbain	58
6.3.2	Informations sur le PN-AEP	63
6.3.3	Outils d'opérationnalisation du PN-AEP	64
<b>7</b>	<b>Bilan financier</b>	<b>67</b>
<b>7.1</b>	<b>Milieu Rural</b>	<b>67</b>
7.1.1	Action 1 : Accès universel à l'eau potable	67
7.1.2	Milieu urbain	75
<b>7.2</b>	<b>Action 2 : Gestion du service public de l'eau</b>	<b>76</b>
7.2.1	Milieu rural	76
<b>7.3</b>	<b>Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel</b>	<b>76</b>
7.3.1	Milieu Rural	76
<b>8</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>	<b>77</b>
<b>8.1.</b>	<b>Niveau national (rural et urbain)</b>	<b>77</b>
8.1.1.	Taux d'accès à l'eau potable 2019	77
8.1.2.	Evolution du Taux d'accès à l'eau potable	78
8.1.3.	Taux d'accès à l'eau potable 2019 selon les ODD	78
<b>8.2.</b>	<b>Milieu rural</b>	<b>80</b>
8.2.1.	Fonctionnalité des ouvrages	80
8.2.2.	Taux d'accès à l'eau potable	83
8.2.3.	Estimation des besoins AEP en milieu rural	87
8.2.4.	Equippedement des CSPS et des écoles en PEM, BF ou BP en milieu rural	87
<b>8.3.</b>	<b>Milieu urbain</b>	<b>88</b>
8.3.1.	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	88
8.3.2.	Evolution du taux d'accès en milieu urbain	88
<b>9</b>	<b>Suivi des procédures de dévolution des marchés</b>	<b>89</b>

<b>9.1 MILIEU RURAL</b>	<b>89</b>
<b>9.2 MILIEU URBAIN</b>	<b>91</b>
<b>10 Financement du programme</b>	<b>92</b>
<b>10.1 Proportion de financement acquis Milieu rural</b>	<b>92</b>
<b>10.2 . Proportion de financement acquis Milieu urbain</b>	<b>92</b>
<b>11 Difficultés rencontrées, propositions de solutions et de recommandations</b>	<b>93</b>
<b>11.1 Difficultés rencontrées, propositions de solutions</b>	<b>93</b>
<b>11.2 Propositions de recommandations</b>	<b>94</b>
<b>12 Conclusion</b>	<b>95</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 31 Décembre 2019 en matière d'AEP	2
Tableau 2 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 30 juin 2019 en matière d'AEP	6
Tableau 3 : Actions, objectifs opérationnels et résultats du PN-AEP	8
Tableau 4 : Synthèse des réalisations par actions	9
Tableau 5 : Conduire l'IMS pour la réalisation des PMH	10
Tableau 6 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEPS	12
Tableau 7 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEP/MV	16
Tableau 8 : Réalisations de Forages à gros débit et forages équipés de pompe,	19
Tableau 44 : Bilan financier des réalisations des études et constructions de CPE (en millions de FCFA)	70
Tableau 45 : Bilan financier des Systèmes Adduction Multi-Villages (en millions de FCFA)	70
Tableau 46 : Bilan financier du Détail des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV) (en millions de FCFA)	72
Tableau 47 : Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)	73
Tableau 48 : Bilan financier des Extension des AEPS (en millions de FCFA)	74
Tableau 49: Tableau de programmation physique et financière révisées 2019 pour le milieu urbain	75
Tableau 50: Situation de l'exécution financière des ouvrages d'AEP en milieu urbain	75
Tableau 51 : Taux d'accès à l'eau potable au niveau national	77
Tableau 52 : Définition des niveaux d'accès à l'eau potable selon les ODD	78
Tableau 53 : Taux de fonctionnalité des PEM et AEPS, Branchements Particuliers en 2019	80
Tableau 54 : Taux d'accès à l'eau potable en 2019 par région	83
Tableau 55 : Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural	85
Tableau 56 : Analyse comparative des réalisations communautaires de 2019 à la planification annuelle du PN-AEP	87
Tableau 57: Taux d'équipement des CSPS et des écoles en PEM, BF, BP fonctionnels	87
Tableau 58: Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par région	88
Tableau 59: Suivi du plan de passation des marchés	89
<b>Tableau 60: récapitulatif de l'état d'exécution du PPM 2019 de l'ONEA</b>	<b>91</b>
Tableau 61: Financements acquis par rapport aux besoins de financement (en milliards de FCFA)	92
Tableau 62: Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEP (en milliards de francs CFA)	92
Tableau 63: Difficultés rencontrées et proposition de solutions	93
Tableau 64: Recommandations	94

## **LISTES DES FIGURES ET ILLUSTRATIONS**

<i>Figure 1 : Situation de la signature des conventions entre les AUE et les communes au 31 Décembre 2019</i>	52
<i>Figure 2: Situation des AR agréés</i>	53
<i>Figure 3 : Taux d'exécution financière par source de financement</i>	67
<i>Figure 4: Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEP</i>	75
<i>Figure 5 : Evolution du Taux d'accès à l'eau potable au niveau national</i>	78
<i>Figure 6 : Taux d'accès à l'eau potable selon des ODD au niveau national</i>	79
<i>Figure 7 : Evolution du Taux de fonctionnalité des PEM</i>	80
<i>Figure 8 : Situation du parc de PMH selon le type de pompe</i>	81
<i>Figure 9: Taux de fonctionnalité des PEM selon le type de Pompe</i>	81
<i>Figure 10: Evolution du Taux de fonctionnalité des AEPS/PEA</i>	82
<i>Figure 11 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural</i>	84
<i>Figure 12 : Carte comparative du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD</i>	84
<i>Figure 13: Cartes des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural entre 2005 et 2019</i>	86
<i>Figure 14: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain</i>	88
<i>Figure 15: Financements acquis et à rechercher</i>	92

## **SIGLES ET ABBREVIATIONS**

ABS	: Appui Budgétaire Sectoriel
AEP	: Approvisionnement en eau potable
AEPHA	: Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
AEP-MV	: Adduction d'Eau Potable Multi-Villages
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AFD	: Agence Française de Développement
AFDH	: Approche Fondée sur les Droits Humains
AMOC	: Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communale
AR	: Artisan Réparateur
ATC	: Agent Technique Communal
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
BE	: Bureau Exécutif
BEI	: Banque Européenne d'Investissement
BF	: Borne Fontaine
BID	: Banque Islamique de Développement
BM	: Banque Mondiale
BP	: Branchement Particulier
BPO	: Budget Programme par Objectif
CCEB	: Chef de la CEB
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEMEau	: Centre des Métiers de l'Eau
CNEau	: Conseil National de l'Eau
CPE	: Centre de Production d'Eau potable
CT	: Collectivité Territoriale
CVD	: Conseil Villageois de Développement
DANIDA	: Agence Danoise de Coopération Internationale
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DGEP	: Direction Générale de l'Eau Potable
DISE	: Dispositif Intégré de Suivi Evaluation
DPEA	: Direction Provinciale de l'Eau et de l'Assainissement
DREA	: Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DRENA	: Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
ICP	: Infirmier Chef de Poste
IEC	: Information, Education et Communication
IMS	: Intermédiation Sociale

INO	: Inventaire National des Ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural
MOC	: Maitrise d'Ouvrage Communale
MOT	: Maitrise d'Œuvre Technique
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OS	: Objectif Spécifique
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PEA	: Poste d'Eau Autonome
PEA/GIZ	: Programme Eau et Assainissement de la Coopération Internationale Allemande
PEM	: Point d'Eau Moderne
PHA	: Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement
PHA-BID/UEMOA	: Projet d'Hydraulique et d'Assainissement-BID/ UEMOA
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PN-AEP	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable
PNDES	: Programme National de Développement Economique et Social
PPP	: Partenariat Public Privé
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

---

## **1 CONTEXTE**

---

La Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) est responsable de la mise en œuvre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) à l'horizon 2030, adopté par arrêté ministériel du 09 juin 2016.

Le Programme est suivi par un Comité de revue et supervisé par le Groupe Thématique National (GTN) des Programmes de la Stratégie Nationale de l'Eau qui réunit les représentants de l'Etat et les autres parties prenantes (collectivités territoriales, société civile, partenaires techniques et financiers).

Par ce rapport, le responsable du Programme entend porter à la connaissance des instances de pilotage que sont le comité de revue et le Groupe Thématique National, les informations relatives à l'avancement des activités sur les investissements structurants tels que défini dans le plan opérationnel en cohérence avec le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) en vue d'améliorer : (i) l'accès à l'eau potable, (ii) la gestion du service public et notamment les performances de l'exploitation, (iii) le renforcement des capacités et la mise en œuvre des réformes stratégiques nécessaires.

Au regard de la situation d'urgence à laquelle le pays fait face, le rapport fait également la situation des réalisations humanitaires effectuées au profit des déplacés internes.

Cette juxtaposition de données a pour objet d'apporter aux parties prenantes en toute transparence et selon des procédures qui garantissent la qualité, la sincérité, l'exhaustivité, l'assurance que : i) le programme se déroule conformément à la prévision et/ou selon des processus maîtrisés et ii) que les acteurs de mise en œuvre (DGEP, ONEA, DREA, Communes...) ont les capacités et l'organisation nécessaires pour assurer la régulation du service et l'accompagnement des communes dans le développement et la gestion du service.

Le présent rapport présente l'état d'avancement annuel 2019 du PN-AEP.



## 2 RESUME EXECUTIF

Le bilan de l'année 2019 du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable fait ressortir un taux d'exécution physique de 55,5%. Le taux d'exécution financière est de 69,4%. Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national est de 75,4%. En milieu rural et en milieu urbain, il est respectivement de 68,4% et de 92,9%. Soixante-neuf (69) villages sont à taux zéro et 107 communes ont un taux d'accès inférieur à 65%.

### 2.1. Action1 : Accès universel à l'eau potable

Le bilan des réalisations des ouvrages d'eau potable est dressé ci-dessous

Tableau 1 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 31 Décembre 2019 en matière d'AEP

Milieu Rural :						Milieu Urbain :				
Activités	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation en % (b/a)	Activités	Programmation (a)	Réalizations (b)		Taux de réalisation en % (b/a)
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes				Issues de la programmation	En faveur des déplacés	
Forages neufs	1782	1129	708	6	63,4	Pose de réseau (Km)	665	553	0	83,2
Réhabilitation de forages	775	449	17	45	57,9	BP (Nombre)	34 128	27 151	0	79,6
Puits neufs	46	17	33	0	37,0	BF (Nombre)	139	188	0	135,3
Réhabilitation de puits	10	1	2	0	10,0	Augmentation de la Capacité de stockage (m <sup>3</sup> )	935	635	0	67,9
AEPS neuves	52	28	40	0	53,8	Augmentation de la capacité de production (m <sup>3</sup> /j)	14 468	9 128	0	63,1
Réhabilitation d'AEPS	17	6	2	0	35,3					
Réalisation de forage à gros débit	171	69	10	0	40,4					
Réalisation d'études d'AEP-Multi villages	20	16	14	0	80,0					
Réalisation d'études de CPE	17	12	0	0	70,6					
Réalisation de CPE	2	2	0	0	100,0					

Pour un coût prévisionnel de 23,02 milliards de francs CFA, les acteurs ont dépensé 15,69 Milliards de francs CFA au cours de l'année 2019, soit un taux d'exécution financière de 56,4% dans le cadre de l'accès universel à l'eau potable. Le taux d'exécution physique est de 50,7%.

## **2.2. Action 2 : Gestion du service public de l'eau**

Au cours de l'année 2019, soixante-dix (70) nouvelles Associations des Usagers de l'Eau (AUE) ont été mises en place dans les régions du Plateau Central, des Cascades et du Centre-Sud ; cinq (05) nouveaux contrats de suivi et d'entretien des ouvrages ont été signés entre les Artisans réparateurs agréés et les communes ; vingt-huit (28) nouveaux contrats d'affermage d'Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS) ont été signés. Le taux d'AEPS gérés est de 37,1%. Sur un cout prévisionnel de 47 millions de francs CFA, les actions entrant dans le cadre de la gestion du service public de l'eau ont couté 12 Millions de francs CFA soit un taux d'exécution financière de 24,9%. Le taux d'exécution physique est de 73,1%.

## **2.3. Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel**

Au titre du renforcement du cadre institutionnel, les activités suivantes ont été menées :

- la tenue des rencontres d'information et d'échanges sur le processus de recrutement des agents techniques de l'eau et de l'assainissement ;
- la tenue de rencontres régionales d'échanges avec les autorités communales relatives aux outils élaborés ;
- la prise de délibérations communales relatives au recrutement des agents techniques ;
- la réception des offres pour la formation des agents techniques communaux ;
- l'élaboration des outils nécessaires pour le recrutement des agents techniques de l'eau et de l'assainissement ;
- le démarrage des travaux de construction de 10 Directions Provinciales de l'eau et de l'assainissement ;
- la signature des protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA entre les services techniques déconcentrés de l'eau, de la santé et de l'éducation et les 108 communes des régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest ;

En outre, plusieurs formations et ateliers d'information ont été réalisés à l'endroit des acteurs de l'AEP. Aussi, des documents ont été élaborés pour la tenue des cadres de concertation du secteur au niveau régional et national (GTR-EA, CR, ...) et mis en ligne sur le site [www.eauburkina.bf](http://www.eauburkina.bf). Toutes les rencontres des cadres statutaires prévues par le programme ont été tenues.

Dans le cadre du renforcement du cadre institutionnel une réalisation financière de 1,45 milliard de francs CFA a été effectuée sur un cout prévisionnel de 1,65 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 87,5 %. Le taux d'exécution physique est de 30,8%.

---

### **3 INTRODUCTION**

---

Le Burkina Faso à l'instar de la Communauté internationale s'est engagé en septembre 2015 à réaliser à l'horizon 2030, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif n°6 vise à « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a adopté en juin 2016 le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP).

#### **Objectifs du programme**

L'objectif stratégique du PN-AEP est de satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité. Ses objectifs opérationnels sont : (i) Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) ; (ii) Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP dans le respect de l'accès universel au service public de l'eau potable ; (iii) Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur de l'AEP.

Dans la zone d'intervention de l'ONEA, il s'agit de faire progresser le taux d'accès de 89,9% en 2015 à 100% en 2030. Dans les autres localités, il s'agira de faire progresser le taux d'accès de 65% en 2015 à 100% en 2030.

Le programme contribue à opérationnaliser la politique sectorielle de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement dont la vision est formulée comme suit : « A l'horizon 2026, les filles et fils du Burkina Faso ont un accès équitable à l'eau, à un cadre de vie sain et à un environnement de qualité ».

Sa mise en œuvre est coordonnée par la Direction Générale de l'Eau Potable en collaboration avec l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) au niveau central et avec les Directions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement (DREA) ainsi que les collectivités territoriales au niveau déconcentré.

#### **Méthodologie de collecte de données et d'élaboration du rapport**

L'avancement du programme est apprécié au niveau régional à travers les rapports bilans semestriel et annuel élaborés par le Secrétariat technique (DREA et ONEA) et soumis à l'examen et à l'adoption du Groupe Thématique Régional- Eau Assainissement.

Le présent rapport annuel est établi sur la base de plusieurs sources et dispositifs de collecte d'informations. Il s'agit principalement du rapport national bilan semestriel 2019, des rapports régionaux bilan annuel 2019 et surtout des résultats de l'Inventaires National des Ouvrages (INO) 2019.

Les programmations physiques et financières 2019 sont les programmations révisées issues du rapport bilan national semestriel adopté à la deuxième session ordinaire du Comité de Revue du PN-AEP. L'exécution financière a été établie sur la base des paiements effectués. Pour le cas spécifique du budget de l'Etat alloué au secteur de l'eau potable en milieu rural (appui budgétaire sectoriel et fonds propres), l'information financière a été fournie par le circuit informatisé de la dépense.

Le taux de réalisation des activités est calculé sur la base de la programmation révisée. Les taux d'exécution physique des actions et du programme sont calculés sur la base des moyennes des taux d'exécution par activités :

$$Ti_{activité} = \frac{Réalisation\ issue\ de\ la\ programmation}{Programmation\ révisée}$$

$$Taux\ Physique_{Action} = \frac{1}{Nombre\ d'activités} \sum_{i=1}^{n=nombre\ d'activités} (Ti_{activité})$$

$$Taux\ Physique_{programme} = \frac{1}{Nombre\ d'activités} \sum_{i=1}^{n=nombre\ d'activités} (Ti_{activité})$$

avec  $Ti =$  Taux de réalisation de l'activité "i"

Les taux d'exécution financière des actions et du programme sont calculés sur la base des montants programmés au premier semestre.

$$Taux\ financier_{action} = \frac{Réalisation\ financière\ issue\ de\ la\ programmation}{Programmation\ financière\ révisée}$$

Bien que les calculs soient basés sur les valeurs exactes, leurs résultats sont transcrits par des nombres arrondis avec une décimale au maximum ; dans la mesure du possible, les taux de réalisation extrêmes sont commentés.

Le présent rapport national bilan annuel, élaboré à partir des données collectées suivant le canevas et la méthodologie proposés par les structures centrales et déconcentrées de l'état présente une vue d'ensemble des activités réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 dans le cadre de la mise en œuvre du PN-AEP. Il est soumis au Comité de Revue (CR) pour validation.

## 4 POINTS CLES DE LA DERNIERE SESSION

Le bilan du premier semestre 2019 du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable fait ressortir un taux d'exécution physique de 28,1%. Le taux d'exécution financière est de 34,8%.

### 4.1. Action1 : Accès universel à l'eau potable

Le bilan des réalisations des ouvrages d'eau potable est dressé ci-dessous

Tableau 2 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 30 juin 2019 en matière d'AEP

Milieu Rural :					Milieu Urbain :			
Activités	Programmation (a)	Réalisation		Taux de réalisation (b/a)	Activités	Programmation (a)	Réalisation (b)	Taux de réalisation en % (b/a)
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)					
Forages neufs	1269	220	97	17,8	Pose de réseau (Km)	617,9	216,59	35,1
Réhabilitation de forages	790	112	46	14,2	BP (Nombre)	33 226	7662	23,1
Puits neufs	30	0	6	0	BF (Nombre)	170	70	41,2
Réhabilitation de puits	-	0	1	0	Augmentation de la Capacité de stockage (m <sup>3</sup> )	450	25	5,6
AEPS neuves	45	5	1	11,1	Augmentation de la capacité de production (m <sup>3</sup> /j)	24 000	1 248	5,2
Réhabilitation d'AEPS	21	0	0	0				
Réalisation de forage à gros débit	90	34	2	37,8				
Réalisation d'études d'AEP-Multi villages	21	0	0	0				
Réalisation d'études de CPE	13	0	0	0				
Réalisation de CPE	9	1	0	11,1				

Pour un coût prévisionnel de 34,477 milliards de francs CFA, les acteurs ont pu engager au cours du premier semestre 12,656 Milliards de francs CFA soit un taux d'engagement de 36,7% dans le cadre de l'accès universel à l'eau potable.

## **4.2. Action2 : Gestion du service public de l'eau**

Au cours du premier semestre, 49 nouvelles AUE ont été mise en place dans les régions du Plateau Central et du Centre-Sud, 5 nouveaux contrats de suivi et d'entretien des ouvrages ont été signés entre les Artisans réparateurs agréés et les communes. Aucune AEPS n'a été mise en affermage. Sur un cout prévisionnel de 647,3 millions de francs CFA, les acteurs ont pu engager au cours du premier semestre de l'année 2019, 88 Millions de francs CFA soit un taux d'engagement de 13,6%.

## **4.3. Action3 : Renforcement du cadre institutionnel**

Plusieurs formations et ateliers d'information ont été réalisés à l'endroit des acteurs de l'AEP. Aussi, des documents ont été élaborés pour la tenue des cadres de concertation du secteur au niveau régional et national (GTR-EA, CR, ...) et mis en ligne sur le site [www.eauburkina.bf](http://www.eauburkina.bf). Toutes les rencontres des cadres statutaires prévues par le programme ont été tenues.

Pour un cout prévisionnel de 1,509 milliards de francs CFA, les acteurs ont pu engager au cours du premier semestre de l'année 2019, dans le cadre du renforcement du cadre institutionnel, 0,002 Milliard de francs CFA soit un taux d'engagement de 0,1 %.

## 5 PRESENTATION DU PROGRAMME

L'objectif stratégique du PN-AEP est de satisfaire durablement les besoins en eau potable de la population en quantité et en qualité. Il sera atteint à travers les actions, objectifs opérationnels et résultats suivants :

Tableau 3 : Actions, objectifs opérationnels et résultats du PN-AEP

<b>Action 1 : Accès universel à l'eau potable</b>	<b>Action 2 : Gestion du service public de l'eau</b>	<b>Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion</b>
<b>Objectif Opérationnel :</b> Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)	<b>Objectif Opérationnel :</b> Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable	<b>Objectif Opérationnel :</b> Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur
<b>Résultats attendus :</b> 1. Tout le cycle de réalisation des ouvrages (programmation, intermédiation sociale, études, travaux) respecte les principes de l'AFDH 2. La connaissance du potentiel des ressources utilisables pour l'eau potable est améliorée 3. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu rural 4. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu urbain (périmètre ONEA) 5. Les AEPS sont réhabilités et mis à niveau et les PMH non fonctionnels sont réhabilités	<b>Résultats attendus :</b> 1. Les outils/guides de gestion/suivi du service public de l'eau sont adaptés au nouveau contexte (service universel, AFDH, PPP) et appliqués 2. Le partenariat public-privé pour le développement du service public de l'eau est promu, en synergie avec le programme gouvernance 3. La régulation du service public de l'eau est assurée 4. Des solutions sont étudiées et mises en œuvre pour favoriser l'accès au service pour les couches les plus vulnérables 5. Les capacités des communes à jouer leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance. 6. L'intercommunalité pour le développement du service public de l'eau est promue en synergie avec le programme gouvernance 7. L'efficacité, l'efficience et la durabilité du service public de l'eau en milieu urbain sont assurées 8. La surveillance de la qualité de l'eau de consommation est assurée	<b>Résultats attendus :</b> 1. Les capacités des acteurs du sous-secteur AEP sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance 2. Une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation de tous les acteurs du PN-AEP est élaborée et mise en œuvre 3. Un guide d'intermédiation sociale AEP intégrant l'approche AFDH est opérationnalisé 4. Les outils de programmation et de suivi-évaluation sectoriels sont opérationnalisés dans leur volet AEP, en synergie avec le programme gouvernance

Source : PN-AEP 2016 - 2030

## 6 BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

Tableau 4 : Synthèse des réalisations par actions

<b>Actions</b>	<b>Montant Programmé (en million de FCFA)</b>	<b>Montant Payé (en million de FCFA)</b>	<b>Taux d'exécution physique (%)</b>	<b>Taux d'exécution financière (%)</b>
<b>Action 1</b> : Accès universel à l'eau potable	23 020	15 690	50,7	56,4
<b>Action 2</b> : Gestion du service public de l'eau	47	12	73,1	24,9
<b>Action 3</b> : Renforcement du cadre institutionnel	1 650	1 450	30,8	87,5
<b>Total</b>	<b>24 717</b>	<b>17 152</b>	<b>55,5%</b>	<b>69,4</b>

Tableau 5 : Synthèses des actions menées dans le cadre de Wash urgence en faveur des déplacés internes

<b>Actions</b>	<b>Montant Programmé (en million de FCFA)</b>	<b>Montant Payé (en million de FCFA)</b>	<b>Taux d'exécution financière (%)</b>
<b>Action 1</b> : Accès universel à l'eau potable			
<b>Action 2</b> : Gestion du service public de l'eau			
<b>Action 3</b> : Renforcement du cadre institutionnel			
<b>Total</b>			



## 6.1 Action 1 : Accès universel à l'eau potable

### 6.1.1 Milieu rural

#### 6.1.1.1 Conduire l'intermédiation sociale suivant le guide IMS-AEP

Tableau 5 : Conduire l'IMS pour la réalisation des PMH

Activités	Unité	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Hors programmation	Taux de réalisation (%)
<b>Phase 1 Avant la réalisation des ouvrages</b>					
<b>Etape 1 Information et Planification des travaux</b>					
<b>Activité 1.1</b> Information générale préalable à la Commune, aux CVD et à l'AUE		317	201		63
<b>Activité 1.2</b> Information détaillée sur la MOC AEP, les normes et critères d'équipement et de service, les approches nouvelles AEP (multi-villages, CPEP,..) et AFDH et ses principes		82	80		98
<b>Activité 1.3</b> Appui à la mise en œuvre de la programmation communale en matière d'AEP		27	1		4
<b>Activité 1.4</b> Information préalable au village		672	672	184	100
<b>Etape 2 Organisation de la gestion</b>					
<b>Activité 2.1</b> Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE		277	114		41
<b>Activité 2.2</b> Redynamisation de l'AUE/Mise en place des nouvelles AUE		306	69		23
<b>Etape 3 Formation</b>					
<b>Activité 3.1</b> Formation des élus communaux (Session 1)		37	1		3
<b>Activité 3.2</b> Formation des élus communaux (Session 2)		37	1		3
<b>Activité 3.3</b> Formation de l'AUE (Session 1)		488	47		10
<b>Etape 4 Appui conseil</b>					

Activités	Unité	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Hors programmation	Taux de réalisation (%)
<b>Activité 4.1</b> Appui à la Commune pour la fixation du prix de l'eau		0	0	2	-
<b>Activité 4.2</b> Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH		552	28		5
<b>Activité 4.3</b> Appui à la Commune pour le recrutement des maintenanciers		26	5		19
<b>Phase 2 Pendant la réalisation des ouvrages</b>					
<b>Etape 1 Formation et planification des travaux</b>					
<b>Activité 1.1</b> Formation des maintenanciers (Session 1)		3	3	3	100
<b>Activité 1.2</b> Formation de l'AUE (Session 2)		11	11	25	100
<b>Etape 2 Sensibilisation Hygiène et assainissement</b>					
<b>Activité 2.1</b> Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE		410	50		12
<b>Activité 2.2</b> Sensibilisation des opérateurs privés, des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement		199	47		24
<b>Phase 3 Après réalisation des ouvrages</b>					
<b>Etape 1 Formation</b>					
<b>Activité 1.1</b> Formation des élus communaux (Session 3)		16	2		13
<b>Activité 1.2</b> Formation des AUE (Session 3)		2	2	32	100
<b>Activité 1.3</b> Formation des maintenanciers (Session 2)		1	1	1	100
<b>Etape 2 Sensibilisation, Hygiène et assainissement et les droits humains</b>					
<b>Activité 2.1</b> Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson		37	37	4	100
<b>Activité 2.2</b> Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau		46	21		46

Activités	Unité	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Hors programmation	Taux de réalisation (%)
<b>Activité 2.3</b> Sensibilisation des usagers sur le droit à l'accès à l'eau		46	10		22
<b>Etape 3 Suivi-Evaluation</b>					
<b>Activité 3.1</b> Appui à la commune à maîtrise d'ouvrage communale		59	59		100
<b>Activité 3.2</b> Suivi-Appui de l'AUE		10	10	11	100
<b>TOTAL</b>		3661	1472	262	40,2

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP

Dans le cadre de la réalisation des PMH, le taux d'exécution des activités programmées pour l'ImS est de 40,2%. Plusieurs activités d'information, de sensibilisation et de formation à l'endroit des populations, des AUE et des communes ont été réalisées avant, pendant et après les travaux. Néanmoins, des efforts restent encore à fournir pour l'atteinte des objectifs fixés.

Tableau 6 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEPS

Activités	Unité	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Hors programmation	Taux de réalisation (%)
<b>Phase 1 Avant la réalisation des ouvrages</b>					
<b>Etape 1 Information et Planification des travaux</b>					
<b>Activité 1.1</b> Information générale préalable à la Commune, aux CVD et à l'AUE		58	58	30	100
<b>Activité 1.2</b> Information détaillée sur la MOC AEP, les normes et critères d'équipement et de service, les approches nouvelles AEP (multi-villages, CPEP,) et AFDH et ses principes		28	28	26	100
Activité 1.3 Appui à la mise en œuvre de la programmation communale en matière d'AEP		1	0	-	0
Activité 1.4 Information préalable au village		64	64	286	100

Activités	Unité	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Hors programmation	Taux de réalisation (%)
Activité 1.5 Promotion des branchements sociaux		355	197	-	55,5
<b>Étape 2 Études préliminaires</b>					
<b>Activité 2.1</b> Étude socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) et Avant-projet Détaillé (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) et Avant-projet Détaillé au niveau de la Commune et sélection des villages		70	24	-	34,3
<b>Activité 2.2</b> Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS) et Avant-projet Détaillé au niveau de la commune et sélection des villages		-	-	36	-
<b>Activité 2.3</b> Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS) et Avant-projet Détaillé au niveau Village		10	10	2	100
<b>Étape 3 Organisation de la gestion</b>					
<b>Activité 3.1</b> Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE		-	-	-	-
<b>Activité 3.2</b> Redynamisation de l'AUE/Mise en place des nouvelles AUE		-	-	-	-
<b>Activité 3.3</b> Réunion d'agrément pour l'AEP Multi-villages		12	12	-	100
<b>Étape 4 Formation</b>					
<b>Activité 4.1</b> Formation des élus communaux (Session 1)		-	-		-
<b>Activité 4.2</b> Formation des élus communaux (Session 2)		-	-		-
<b>Activité 4.3</b> Formation de l'AUE (Session 1)		-	-		-
<b>Etape 5 Appui-Conseil</b>					
<b>Activité 5.1</b> Appui à la Commune pour la fixation du prix de l'eau		-	-	-	-
<b>Activité 5.2</b> Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH		-	-	27	-
<b>Activité 5.3</b> Appui à la Commune pour la sélection et le recrutement du délégataire pour la gestion d'un AEPS ou d'un AEP Multi-villages		3	3	-	100

Activités	Unité	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Hors programmation	Taux de réalisation (%)
<b>Phase 2 Pendant la réalisation des ouvrages</b>					
<b>Étape 1 Formation et planification des travaux</b>					
<b>Activité 1.2</b> Formation de l'AUE (Session 2)		-	-	-	-
<b>Étape 2 Sensibilisation Hygiène et Assainissement</b>					
<b>Activité 2.1</b> Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE		-	-		-
<b>Activité 2.2</b> Sensibilisation des opérateurs privés, des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement		-	-	71	-
<b>Phase 3 Après la réalisation des ouvrages</b>					
<b>Étape 1 Formation</b>					
<b>Activité 1.1</b> Formation des élus communaux (Session 3)		2	2	2	100
<b>Activité 1.2</b> Formation des AUE (Session 3)		7	7	22	100
<b>Étape 2 Sensibilisation Hygiène et Assainissement et les droits humains</b>					
<b>Activité 2.1</b> Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson		8	8	-	100
<b>Activité 2.2</b> Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau		8	8	-	100
<b>Activité 2.3</b> Sensibilisation des usagers sur le droit à l'accès à l'eau		8	4	-	50
<b>Étape 3 : Suivi-Évaluation</b>					
<b>Activité 3.1</b> Appui à la commune à maîtrise d'ouvrage communale		-	-	-	0
<b>Activité 3.2</b> Appui à la commune pour le suivi du fermier pour l'exploitation de l'AEPS, PEA, AEP Multi-villages		13	4	-	30,8
<b>Activité 3.3</b> Suivi-Appui de l'AUE		-	-	-	0
<b>TOTAL</b>		647	429	763	66,3

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP

Le taux d'exécution des activités programmées en ImS pour la réalisation des AEPS est de 66,3%. Des efforts de planification, d'information, d'organisation, de formation et de sensibilisation à l'endroit des acteurs concernés restent donc à fournir pour la réalisation de toutes les activités programmées avant, pendant et après la réalisation des AEPS.

Tableau 7 : Conduire l'IMS pour la réalisation des AEP/MV

Activités	Unité	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Hors programmation	Taux de réalisation (%)
<b>Phase 1 Avant la réalisation des ouvrages</b>					
<b>Etape 1 Information et Planification des travaux</b>					
<b>Activité 1.1</b> Information générale préalable à la Commune, aux CVD et à l'AUE		25	20	-	91
<b>Activité 1.2</b> Information détaillée sur la MOC AEP, les normes et critères d'équipement et de service, les approches nouvelles AEP (multi -villages, CPEP,..) et AFDH et ses principes		19	0	-	0
Activité 1.3 Appui à la mise en œuvre de la programmation communale en matière d'AEP		-	0	-	-
Activité 1.4 Information préalable au village		39	39	26	100
Activité 1.5 Promotion des branchements sociaux		22	0	-	0
<b>Étape 2 Études préliminaires</b>					
<b>Activité 2.1</b> Étude socio-économique (PEA/AEPS/AEP-Multi-villages) et Avant-projet Détaillé (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) et Avant-projet Détaillé au niveau de la Commune et sélection des villages		12	12		100
<b>Activité 2.4</b> Restitution des études de faisabilité socio-économiques de		12	0		0
<b>Activité 2.5</b> Restitution des études de faisabilité technique et financière ou études d'APD pour l'AEP Multi-villages		12	0		0
<b>Étape 3 Organisation de la gestion</b>					
<b>Activité 3.1</b> Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE		-	-		-
<b>Activité 3.2</b> Redynamisation de l'AUE/Mise en place des nouvelles AUE		-	-		-
<b>Activité 3.3</b> Réunion d'agrément pour l'AEP Multi-villages		12	0		0
<b>Étape 4 Formation</b>					
<b>Activité 4.1</b> Formation des élus communaux (Session 1)		-	-		-
<b>Activité 4.2</b> Formation des élus communaux (Session 2)		-	-		-
<b>Activité 4.3</b> Formation de l'AUE (Session 1)		-	-		-
<b>Etape 5 Appui-Conseil</b>					
<b>Activité 5.1</b> Appui à la Commune pour la fixation du prix de l'eau		-	-		-
<b>Activité 5.2</b> Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH		-	-		-

Activités	Unité	Nombre Programmé	Nombre réalisé	Hors programmation	Taux de réalisation (%)
<b>Activité 5.3</b> Appui à la Commune pour la sélection et le recrutement du délégataire pour la gestion d'un AEPS ou d'un AEP Multi-villages		10	0		0
<b>Phase 2 Pendant la réalisation des ouvrages</b>					
<b>Étape 1 Formation et planification des travaux</b>					
<b>Activité 1.2</b> Formation de l'AUE (Session 2)		-	-		-
<b>Étape 2 Sensibilisation Hygiène et Assainissement</b>					
<b>Activité 2.1</b> Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE		-	-		-
<b>Phase 3 Après la réalisation des ouvrages</b>					
<b>Étape 1 Formation</b>					
<b>Activité 1.1</b> Formation des élus communaux (Session 3)		-	-		-
<b>Activité 1.2</b> Formation des AUE (Session 3)		-	-		-
<b>Étape 2 Sensibilisation Hygiène et Assainissement et les droits humains</b>					
<b>Activité 2.1</b> Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson		-	-		-
<b>Activité 2.2</b> Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau		-	-		-
<b>Activité 2.3</b> Sensibilisation des usagers sur le droit à l'accès à l'eau		-	-		-
<b>Étape 3 : Suivi-Évaluation</b>					
<b>Activité 3.1</b> Appui à la commune à maîtrise d'ouvrage communale		-	-		-
<b>Activité 3.2</b> Appui à la commune pour le suivi du fermier pour l'exploitation de l'AEPS, PEA, AEP Multi-villages		-	-		-
<b>Activité 3.3</b> Suivi-Appui de l'AUE		-	-		-
<b>Total</b>		163	71		43,6

*Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP*

Le taux d'exécution de l'ImS pour les AEP-MV est de 43,6%. Sur les sites bénéficiaires, plusieurs activités ont été menées. Ce sont : la planification et l'information des acteurs (Communes, des CVD et des AUE), les études socio-économiques et les avant projets détaillés (APD).

#### 6.1.1.2 Conduire l'intermédiation sociale dans le cadre de Wash urgence



Des actions d'intermédiations sociales en lien avec le Wash ont été réalisées dans les régions du Sahel, de l'Est et du Nord. Il s'est agi essentiellement des jeux Wash United dans les sites de regroupement des élèves dans le cadre de leur examen de fin d'année. Ces activités ont été réalisées sur financement UNICEF et ont touché environ 1500 personnes

### 6.1.1.3. Réalisations physiques d'ouvrages neufs

Au cours de l'année 2019, **1843 nouveaux forages** ont été réalisés dont **1456 communautaires**, **250 dans les écoles**, **46 dans les centres de santé** et **91 privés**.

➤ Ouvrages Communautaires

Tableau 8 : Réalisations de Forages à gros débit et forages équipés de pompe,

Régions	Forages à gros débit						Forages neufs équipés de PMH					
	programmation révisée (a)	Réalizations					Réalizations					
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés interne(d)	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en %
Boucle du Mouhoun	46	7	0	0	7	15,2	224	135	0	0	135	60,3
Cascades	22	0	0	0	0	0	96	32	0	0	32	33,3
Centre	0	0	0	0	0	0,0	14	14	32	0	46	100
Centre-Est	0	0	0	0	0	0	130	123	35	0	158	94,6
Centre-Nord	1	0	0	0	0	0,0	95	50	45	0	95	52,6
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	58	58	60	0	118	100
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0,0	106	106	64	0	170	100
Est	48	48	8	0	56	100	242	136	101	6	243	56,2
Hauts-Bassins	23	8	2	0	10	34,8	106	53	31	0	84	50
Nord	0	0	0	0	0	0	39	38	60	0	98	97,4
Plateau Central	3	3	0	0	3	100,0	37	33	47	0	80	89,2
Sahel	18	0	0	0	0	0	223	97	23	0	120	43,5
Sud-Ouest	10	3	0	0	3	30,0	61	42	35	0	77	68,9
<b>National</b>	<b>171</b>	<b>69</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>79</b>	<b>40,4</b>	<b>1431</b>	<b>917</b>	<b>533</b>	<b>6</b>	<b>1456</b>	<b>64,1</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP, INO 2019

Les réalisations des forages à gros débit n'ont pas connu un grand succès en cette année. La région de la Boucle du Mouhoun a enregistré 5 forages débit programmés par AT-COWI. Les 18 forages programmés par la DREA-Sahel ont été négatifs. Cela a été accentué par la situation sécuritaire qui n'a pas permis aux équipes techniques d'affiner les recherches lors de l'implantation géophysique. La région de l'Est enregistre 56 forages à gros débit réalisés par le projet d'adduction d'eau potable dans la région de l'EST (PAEP EST).

En 2019, 1 451 forages équipés de pompes à motricité humaine ont été réalisés en milieu rural. Notons que les réalisations sont nettement inférieures à celles de 2018. Le taux de réalisation des forages est de 66%. Ces taux présentent des disparités au niveau des régions. Les régions du Centre, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et du Plateau Central ont enregistré le plus fort taux de réalisation (100%). Cependant, dans les régions des Cascades et du Sahel, les taux de réalisation sont relativement faibles (33,3% et 43,5%).

Le bilan global des réalisations est peu satisfaisant par rapport aux programmations. Notons que 533 forages ont été réalisés en hors programmation. Il faut signaler que des efforts ont été consentis pour réduire le nombre de forages en hors programmation qui était de 888 forages en 2018.

Tableau 9 : Réalisations de PEA neufs et puits modernes neufs

Régions	PEA Neufs						Puits modernes neufs					
	programmation révisée (a)	Réalizations					Réalizations					
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés interne (d)	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes(d)	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en %
Boucle du Mouhoun	2	2	1	0	3	100	30	10	0	0	10	33,3
Cascades	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Centre-Est	0	0	2	0	2	0	0	0	1	0	1	0
Centre-Nord	2	2	0	0	2	100	4	0	16	0	16	0
Centre-Ouest	17	0	0	0	0	100	0	0	3	0	3	0

Régions	PEA Neufs						Puits modernes neufs					
	programmation révisée (a)	Réalizations					Réalizations					
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes(d)	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en %
Centre-Sud	0	0	2	0	2	0	0	0	6	0	6	0
Est	2	2	6	0	8	100	0	0	2	0	2	0
Hauts-Bassins	0	0	4	0	4	0	2	2	1	0	3	100
Nord	0	0	3	0	3	0	10	5	3	0	8	50
Plateau Central	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	28	4	0	0	4	25	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>51</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>19,6</b>	<b>46</b>	<b>17</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>37</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP, INO 2019

Le taux de réalisation des puits modernes neufs est de 37% au niveau national. Notons que 33 puits sur 50 ont été réalisés en hors programmation contre 36 puits modernes neufs en 2018.

Le taux de réalisation des PEA neufs est de 19,6%. Ce taux est inférieur à celui de 2018 qui était de 41,2%. Notons que 20 PEA neufs ont été réalisés en hors programmation. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les acteurs ne communiquent pas leurs programmations dans les délais. La concertation entre les acteurs doit être redynamisée pour réduire le nombre élevé d'ouvrages en hors programmation.

Tableau 10 : Réalisations des études d'AEPS et AEPS neuves

Régions	Etudes AEPS						AEPS Neuves							
	programmation révisée (a)	Réalizations					Réalizations							
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés interne(d)	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes(d)	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	Nombre de Bornes Fontaines	Nombre de Branchements Particuliers
Boucle du Mouhoun	2	2	0	0	2	100	9	9	3		12	100	47	35
Cascades	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	20	0
Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	2	0
Centre-Nord	4	3	0	0	3	75	3	3	11	0	14	100	3	5
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5	0	0	0
Est	40	40	0	0	40	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	2	2	24	0	26	100	20	6	6	0	12	30	59	0
Nord	0	0	6	0	6	0	0	0	3	0	3	0	5	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	4	0
Sahel	29	24	0	0	24	82,8	14	6	0	0	6	42,9	48	197
Sud-Ouest	1	1	0	0	1	100	2	0	4	0	4	0	0	10
<b>National</b>	<b>78</b>	<b>72</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>102</b>	<b>92,3</b>	<b>52</b>	<b>28</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>68</b>	<b>53,8</b>	<b>188</b>	<b>247</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP, INO 2019

Au titre de l'année 2019, 102 études d'AEPS ont été réalisées dont 30 en hors programmation. Le taux de réalisation est identique à celui de 2018 qui était de 92,3%. Cependant, il faut relever que le nombre d'études réalisées est nettement supérieur à celui de 2018 qui était de 24. La région des Hauts Bassins a réalisé 26 études dont 24 études en hors programmation, suivi de la région du Sahel qui a réalisé 24 études sans aucune hors programmation. La région de l'Est enregistre un total de 40 études d'AEPS réalisées dans le cadre du projet PAEP EST. Le taux de réalisation des AEPS neuves est de 53,8% au niveau national. Ce taux peu satisfaisant, présente des disparités au niveau des régions. Les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre Nord ont réalisé un taux de 100%.

Tableau 11 : Etudes et constructions de CPE

	Nombre d'études de CPE						Nombre de CPE construits					
	programmation révisée (a)	Réalisation				Taux (100*b/a) %	programmation révisée (a)	Réalisation				Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes	Total (b+c+d)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes	Total (b+c+d)	
Boucle du Mouhoun	2	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	100
Cascades	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	100
Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	12	12	0	0	12	100	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>70,6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>100</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP

Au cours de l'année 2019 ,12 études de CPE ont été réalisées dans la région du Sahel sur 17 programmées au plan national. Les rapports provisoires des études de faisabilités d'Avant-projet Détaillé ont été transmis et validés par l'administration.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, une étude de CPE, programmé par l'ONEA sur financement DANIDA dans la localité de Kouka-Est, est en cours de finalisation.

La DGEP a réalisé les forages pour quatre CPE dans les régions de la Boucle du Mouhoun (3 forages et 3 piézomètres pour 1 CPE à Bounou, commune de Bagassi) ; du Centre-Sud (3 forages et 3 piézomètres pour 1 CPE à Tamtenga dans la Commune de Doulogou) et du Nord (6 forages et 6 piézomètres pour 2 CPE à Foublé et à Nongdoum dans la Communes de Bahn).

Dans la région du Centre, les travaux de la phase trois (03) de l'AEP MV ont été réalisés dans le village de Pikioko, commune de Koubri.

Pour l'année 2019, la DREA du Centre n'a pas programmé d'étude ni de construction de CPE. Il en est de même pour les autres acteurs. Cependant, les travaux de la phase trois (03) de l'AEP MV ont été réalisés dans le village de Pikioko, commune de Koubri.

Tableau 12 : Identification et définition des caractéristiques des sites d'eau de surface (barrages existants et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP

Régions	Sites	Etude réalisée Oui/Non	Niveau d'avancement	Commentaire spécifique
Boucle du Mouhoun	Barrage de Lery	Non		Barrage sur le fleuve Sourou avec une capacité maximum de 603 millions de m <sup>3</sup>
	Barrage de Pâ	Non		Barrage de Pâ d'une capacité maximum de 1,51 millions m <sup>3</sup>
Cascades	Barrage de Niofila/Douna -	Oui	En cours de finition	Barrage d'une capacité de 50 millions de m <sup>3</sup> mais déjà exploité pour l'irrigation de la plaine de Niofila qui est d'ailleurs en extension : Volume restant insuffisant pour l'AEP
	Barrage de Ouou	non		Barrage d'une capacité de 6,8millions de m <sup>3</sup> , utilisé pour l'irrigation
	Barrage de Moussodougou	Oui	En cours de finition	Barrage d'une capacité de 38 millions de m <sup>3</sup> mais déjà exploité en grande partie pour l'irrigation des champs de canne à sucre de la SN-SOSUCO, de la plaine de Karfiguéla et alimentant déjà les villes de Banfora et Bérégadougou. Une extension du réseau AEP pour le renforcement de l'alimentation des centres de Banfora et

Régions	Sites	Etude réalisée Oui/Non	Niveau d'avancement	Commentaire spécifique
				Bérégadougou est en cours: Volume restant insuffisant pour la construction d'un CPE.
	Barrage de Dala	non	Les études sont en cours de réalisation. Les méthodes de réalisation de la bathymétrie sont en exploration au vue de l'invasissement du plan d'eau du barrage par les plantes	Barrage d'une capacité de 3 millions de m <sup>3</sup> . aucune activité très importante n'est menée autour du barrage
Cente-Est	Barrage de Bagré	Non	Phase de démarrage	Une étude en phase de démarrage par l'ONEA
	Barrage de Lalgaye	Oui	Etude APS	Etude d'Avant-Projet Sommaire transmis
	Barrage de Gourgou	Oui	Etude APS	Etude d'Avant-Projet Sommaire transmis
	Barrage de Gazandouré	Oui	Etude APS	Etude d'Avant-Projet Sommaire transmis
Centre Nord	-	-	-	-
Centre ouest	Barrage Soum	Non	-	Barrage d'une capacité de 156 000 000. L'ONEA envisage mener une étude sur ce site
Centre Sud	Barrage de Tiébélé	oui	Etude réalisée au profit de la DGEP	Capacité estimée de la retenue : 3,6 m <sup>3</sup> . disponibilité de la ressource
Est	Barrage de Sidi Kompenga	RAS		RAS
	Barrage de Liptougou	RAS		RAS
	Barrage de la Sirba	RAS		RAS
	Barrage de Tandjari	Oui		Approvisionne la ville de Fada, station de pompage dépassée, et la ressource en eau est insuffisante
	Barrage hydroélectrique de Kompienga	Oui		Approvisionnement la ville de Kompienga
	Barrage de la Tapoa	RAS		RAS
Hauts Bassins	Sanmandeni	Non		Barrage existe et a une capacité de 1 050 000 000m <sup>3</sup>
	Toussiana	Non		Barrage existe et a une capacité de 6 100 000m <sup>3</sup> .



Régions	Sites	Etude réalisée Oui/Non	Niveau d'avancement	Commentaire spécifique
				Sauf qu'il est actuellement sérieusement menacé par l'ensablement
	Tondogosso	Non		Barrage complètement envasé Ouvrage dégradé ; Le site est plutôt une diguette rizicole réalisée en 1980
	Kadomba	-		Bassin de dissipation dégradé. Chenal d'aménagé dégradé, présente d'arbres et d'arbustes sur les talus amont et aval, capacité 1 410 000m <sup>3</sup>
	Banwalé	Non	Etude de barrage actuellement en cours	Capacité de la retenue estimée à 235 000 000 m <sup>3</sup> Site sur le Siou qui est un affluent du Mouhoun Barrage à vocation hydro-agricole et hydro-électrique
	Yengué	oui	Etude APD de construction faite en 1993 disponible	Capacité estimée de la retenue 35 000 000 m <sup>3</sup>
	Fama 2	oui		Rupture de la digue Deversoir dégradé
	Mahon	oui		Capacité estimée à 2 110 000 m <sup>3</sup>
	wolonkoto	oui		Capacité estimée à 859 500 m <sup>3</sup>
	Bombi	-	-	Capacité de la retenue : 2 000 000 m <sup>3</sup> Fuites d'eau entre les joints du déversoir
	Sea			Capacité estimée à 2 000 000 m <sup>3</sup>
	Makognandougou			Capacité estimée à 1 697 500 m <sup>3</sup>

*Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP*

Au total 30 barrages existants et/ou cours d'eau pouvant être exploités pour l'AEP ont été identifiés dans les régions des Hauts-Bassins (12), de l'Est (6), du Centre-Est (4), des

Cascades (3), de la Boucle du Mouhoun (2), du Nord (1), du Centre Sud (1) et du Centre Ouest (1).

Tableau 13 : Etudes et réalisations de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP-MV)

Régions	Nombre d'études d'adduction d'eau potable multi-villages réalisées					Nombre de systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages construits				
	programmation révisée (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	programmation révisée (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation	Hors programmation (b)	Total (b+c)			Issue de la programmation	Hors programmation (b)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	2	0	0	0	0	5	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0	1	1	0	1	100
Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-
Centre-Sud	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	3	3	0	3	100	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	1	0	6	6	0	7	0	1	1	0
Nord	1	1	0	1	100	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Sahel	12	12	0	12	100	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>22</b>	<b>80</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>7,1</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP, INO 2019

Vingt deux (22) études d'AEP multi-village ont été réalisées dans les régions du Sahel (12), des Hauts Bassins (6), de l'Est (3) et du Nord (1). L'ensemble des études du Sahel concerne les communes de : Gorom-Gorom, Markoye, Oursi, Bani, Dori, Seytenga, Djibo, Kelbo, Pobé-Mengao, Boundoré et Titabé.

Six (6) autres études d'adduction d'eau potable multi-villages ont été réalisées en hors programmation dans la région des Hauts Bassins.

Au cours de cette année, le système AEP Multi-villages de Moince, Pikiéko et Tansablogo de la commune de Koubri dans la région du Centre a été totalement réalisé à travers la phase 03 qui a consisté à l'extension du réseau de distribution et d'augmentation de la capacité de production dans le village de Pikiéko.

Tableau 14 : Détails des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV)

Régions	programmation révisée (a)	Bornes fontaines				Branchements particuliers				
		Réalizations				Réalizations				
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0	2	2	0	2	100
Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0			0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	51	0	0	0	0	70	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	47	47	0	47	100	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>98</b>	<b>47</b>	<b>0</b>	<b>47</b>	48,0	<b>72</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2,8</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP

A la date du 31 décembre, Les travaux de réalisation des systèmes AEP-MV programmé par l'acteur PHA/BID-UEMOA dans la région des Hauts bassins sont toujours en cours d'exécution. Ce qui explique les taux nuls de réalisation de Bornes Fontaines et de branchements particuliers au niveau de la région En 2019 il était prévu la réalisation d'une AEP Multi village dans la région du Plateau Central par la MOAD. Cette réalisation durera environ deux (02) ans. A ce jour 47 bornes fontaines ont été construites sur 47 programmés pour l'année.

Tableau 15 : Détails des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV)

Régions	Production :			Energie : source d'énergie utilisée	Stockage :		Distribution :		
	Eau surface	Eau souterraine	Capacité totale de production (m3/j)		Nbre de châteaux	Capacité totale de stockage (m3)	Linéaire du réseau	Nbre de BF	Nb de BP sociaux prévus
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre	Non	Oui	96	Solaire Thermique	1	30	4850	4	2
Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>4850</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP

Aucun acteur de la région du Centre n'a programmé d'étude de réalisation de système AEP Multi-villages. Cependant, au cours de cette année, le système AEP Multi-villages de Moince, Pikiéko et Tansablogo de la commune de Koubri a été totalement réalisé à travers la phase 03 qui a consisté à l'extension du réseau de distribution et d'augmentation de la capacité de production dans le village de Pikiéko.

La troisième phase 2019 du système AEP Multi-villages était composée des travaux de réalisation d'un château d'eau, la pose de conduite pour le raccordement de quatre bornes fontaines déjà construites et la réalisation de deux branchements privés.

Tableau 16 : Détails des systèmes d'AEP multi-villages construits :

Régions	Production :			Energie : source d'énergie utilisée	Stockage :		Distribution :		
	Eau surface	Eau souterraine	Capacité totale de production (m3/j)		Nbre de château x	Capacité totale de stockage (m3)	Linéaire du réseau	Nbre de BF	Nb de BP sociaux prévus
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre	Non	Oui	96	Solaire Thermique	1	30	4850	4	2
Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>4850</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP

## ➤ Ouvrages Institutionnels

Tableau 17 : Réalisations de forages équipés de pompe et de PEA

Régions	Forages Ecoles					PEA Ecoles					Forages CSPPS					PEA CSPPS				
	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a)	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a)	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a)	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	36	33	0	33	91,7	0	0	0	0	0	24	6	0	6	25	0	0	0	0	0
Cascades	12	4	0	4	33,3	0	0	0	0	0	5	0	3	3	0	1	0	0	0	0
Centre	0	0	8	8	0	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Centre-Est	14	14	9	23	100	0	0	0	0	0	2	2	3	5	100	0	0	2	2	0
Centre-Nord	25	25	15	40	100	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	13	13	14	27	100	0	0	14	14	0	5	5	2	7	100	0	0	0	0	0
Centre-Sud	16	16	0	16	100	0	0	1	1	0	3	3	1	4	100	0	0	0	0	0
Est	34	18	0	18	53	10	6	0	6	0	6	4	0	4	66,7	1	1	0	1	100
Hauts-Bassins	29	25	0	25	86,2	0	0	1	1	0	20	4	0	4	20	1	0	0	0	0
Nord	16	16	11	27	100	0	0	1	1	0	5	5	0	5	100	0	0	0	0	0
Plateau Central	25	3	7	10	12	0	0	9	9	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	14	6	0	6	42,9	5	1	0	1	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	25	9	4	13	36	0	0	0	0	0	1	1	6	7	100	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>259</b>	<b>182</b>	<b>68</b>	<b>250</b>	<b>70,3</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>27</b>	<b>34</b>	<b>46,7</b>	<b>92</b>	<b>30</b>	<b>16</b>	<b>46</b>	<b>32,6</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>33,3</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP, INO 2019

En ce qui concerne les ouvrages institutionnels, le bilan fait état de 250 forages réalisés dans les écoles dont 68 forages réalisés en hors programmation. Le taux de réalisation est de 70,3%. Ce taux est satisfaisant, en dehors de la région du Centre qui a enregistré un taux

nul. Cependant, il faut noter que dans les CSPA, le taux de réalisation des forages est relativement faible (32,3%). Seulement 46 forages ont été réalisés sur une programmation de 92.

Pour les PEA au niveau des écoles, 34 réalisations ont été enregistrées sur une programmation de 15 PEA. Egalement, il faut noter que dans les CSPA, pour une programmation de 3 PEA, 3 ont été réalisés dont 2 en hors programmation.

Au cours de l'année 2019, 91 forages privés et 38 PEA privés ont été réalisés.

### 6.1.1.3 Réhabilitations physiques d'ouvrages

➤ Ouvrages communautaires

**Tableau 18 : Réhabilitations de forages équipés de pompe, Puits Modernes.**

Régions	Forages réhabilités						Puits réhabilités					
	programmation révisée (a)	Réalizations					Réalizations					
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés interne (d)	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en	programmation révisée (a)	Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c=d)	Taux de réalisation (100*b/a) en
Boucle du Mouhoun	91	26	0	0	26	28,6	0	0	0	0	0	0
Cascades	11	6	0	0	6	54,5	0	0	0	0	0	0
Centre	34	13	0	0	13	38,2	0	0	0	0	0	0
Centre-Est	25	5	0	0	5	20	0	0	0	0	0	0
Centre-Nord	56	50	0	0	50	89,3	7	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	66	66	2	0	68	100	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	45	39	0	0	39	86,7	3	1	0	0	1	33,3
Est	85	18	0	0	18	21,2	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	69	39	0	0	39	56,5	0	0	1	0	1	0
Nord	71	29	0	0	29	40,8	0	0	1	0	1	0
Plateau Central	55	54	15	0	69	98,2	0	0	0	0	0	0
Sahel	141	91	0	45	136	64,5	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	26	13	0	0	13	50,0	0	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>775</b>	<b>449</b>	<b>17</b>	<b>45</b>	<b>511</b>	<b>57,9</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP, INO 2019

Au titre de l'année 2019, 511 forages ont été réhabilités dont 45 en faveur des déplacés interne et 17 en hors programmation, soit un taux de réhabilitation de 57,9%. Ce taux légèrement inférieur à celui de 2018 (58,9%) est peu satisfaisant. Il présente des disparités au niveau des régions. Les plus fort taux sont enregistrés dans les régions du Centre Ouest (100%) et du Plateau Central (98,2).

03 puits ont été réhabilités dont 2 en hors programmation sur une programmation de 10, soit un taux de 10%.



**Tableau 19 : Réhabilitations d'AEPS et PEA.**

Régions	AEPS réhabilitées						PEA réhabilités					
	programmation révisée (a)	Réalizations					Réalizations					
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes (d)	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a)	programmation révisée (a)	Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés internes	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a)
Boucle du Mouhoun	2	1	1	0	2	50	0	0	0	0	0	0
Cascades	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Est	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Nord	1	1	1	0	2	100	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	2	1	0	0	1	50	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	1	1	0	0	1	100	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Sahel	3	2	0	0	2	66,7	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>35,3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP, INO 2019

8 AEPS ont été réhabilitées sur une programmation de 17. Le taux de réhabilitation des AEPS est de 35,3%. Ce taux était de 39,1% en 2018.

Pour les PEA, le taux de réhabilitation est nul pour une réhabilitation programmée par la région du Plateau Central.

**Tableau 20 : Extension des AEPS, Extension/Mise à niveau des AEPS**

Régions	Extension des AEPS						Extension/Mise à niveau des AEPS					
	programmation révisée (a)	Réalisations					Réalisations					
		Issues de la programmation	Hors programmation	En faveur des déplacés internes	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en % programmation révisée (a)	programmation révisée (a)	Issues de la programmation	Hors programmation	En faveur des déplacés	Total (b+c+d)	Taux de réalisation (100*b/a) en %
Boucle du Mouhoun	2	2	1	0	3	100	1	1	0	0	1	100
Cascades	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Nord	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	2	2	0	0	2	100	0	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>100</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>50</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP

Pour l'année 2019, seules les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest ont programmé des extensions d'AEPS. Ainsi, 08 Extensions d'AEPS ont été réalisées sur une programmation de 4 soit un taux de 100%. 4 AEPS ont été réalisées en hors programmation.

En ce qui concerne les extensions /mise à niveau des AEPS, on note 2 réhabilitations programmées par les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord. Cependant une seule réalisation a été faite par la région de la Boucle du Mouhoun soit un taux de 50%.

➤ **Ouvrages Institutionnels**

**Tableau 21 : Réhabilitations de forages et PEA**

Régions	Forages Ecoles					PEA Ecoles					Forages CSPS					PEA CSPS				
	programmation révisée	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a)	programmation révisée	Réalizations			Taux de réalisation	programmation révisée	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a)	programmation révisée	Réalizations			Taux (100*b/a)
		Issues de la	Hors progra	Total (b+c)			Issues de la	Hors progra	Total (b+c)			Issues de la	Hors progra	Total (b+c)			Issues de la	Hors progra	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	2	2	0	2	100	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	7	7	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Centre	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	9	9	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	18	18	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	2	2	5	7	100	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
,Est	10	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	4	4	5	9	100	0	0	0	0	0	6	1	0	1	16,7	0	0	0	0	0
Nord	3	2	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	20	0	12	12	0	0	0	0	0	0	1	1	2	3	100	0	0	0	0	0
Sahel	17	17	2	19	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	5	5	2	7	100	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>63</b>	<b>36</b>	<b>66</b>	<b>102</b>	57,1	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	0	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	25	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP, INO 2019

Au titre de l'année 2019, le bilan des réhabilitations des ouvrages institutionnels est de 102 dans les écoles pour une programmation de 63 forages, 66 réhabilités en hors programmation, soit un taux de 57,1%.

Au niveau des CSPS, on note un taux de 25% de forages réhabilités sur une programmation de 8 dont 15 en hors programmation. En ce concerne les PEA dans les écoles, le taux de réhabilitation est nul pour une programmation d'un PEA dans la région des Cascades. Dans les CSPS, ce taux est identique (0%). Aucune réhabilitation n'a été programmée.

La région du Nord a réhabilité 4 forages dont 2 au profit des déplacés avec l'appui de Solidarité internationale. En outre, Médecin sans frontière a mené des actions humanitaires en subventionnant de l'eau au profit des déplacés de la commune de Ouindigui. La quantité d'eau subventionnée au 31 décembre 2019 est de 3455m<sup>3</sup>.

Notons qu'au cours de l'année 2019, 10 forages privés ont été réhabilités.

### 6.1.1.1 Réalisations physiques dans les zones non loties dans les milieux rural et urbain (ONEA)

**Tableau 22 : Récapitulatif des réalisations dans les zones non-loties**

Régions	Liste des communes concernées	Nbre de Zones non loties	Bornes fontaines (BF)			Branchements particuliers (BP)		
			Programation	Réalisation	Taux %	Programation	Réalisation	Taux %
Boucle du Mouhoun	-	0	0	0	-	0	0	-
Cascades	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre	Ouagadougou	32	64	83	130	234	234	100
Centre-Est	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre-Nord	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre-Ouest	-	0	0	0	-	0	0	-
Centre-Sud	-	0	0	0	-	0	0	-
Est	-	0	0	0	-	0	0	-
Hauts-Bassins	Houndé	2	0	0	-	0	0	-
Nord	-	0	0	0	-	0	0	-
Plateau Central	-	0	0	0	-	0	0	-
Sahel	-	0	0	0	-	0	0	-
Sud-Ouest	-	0	0	0	-	0	0	-
<b>National</b>	-	<b>34</b>	<b>64</b>	<b>83</b>	<b>130</b>	<b>234</b>	<b>234</b>	<b>100</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP, ONEA

### 6.1.1 Milieu urbain (ONEA)

**Tableau 23 : Récapitulatif des nouveaux centres ouverts par l'ONEA**

ONEA	Nouveau centre géré par l'ONEA (liste : nom du centre, province)
Total	NEANT

Source : ONEA 2019

Aucun nouveau centre n'a été ouvert par l'ONEA.

**Tableau 24 : Situation de l'Augmentation des capacités de production, stockage et distribution des réseaux ONEA**

Région	Réseau (Km)			BP (Nombre)			BF (Nombre)			Capacité de stockage (m3)			Capacité de production (m3/j)		
	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	20	9	45,7	825	839	101,7	5	4	80,0	0	0	-	1584	608	38,4
CASCADES	14	5	33,3	885	691	78,1	1	9	900,0	0	0	-	0	0	-
CENTRE	419	416	99,2	19950	16058	80,5	78	137	175,6	0	0	-	0	0	-
CENTRE-EST	42	22	52,0	1436	683	47,6	5	2	40,0	150	150	100	784	2192	279,6
CENTRE-NORD	15	10	68,3	1189	912	76,7	7	0	0,0	0	0	-	0	288	-
CENTRE-OUEST	19	19	102,8	1200	821	68,4	9	16	177,8	0	0	-	384	0	0,0
CENTRE-SUD	4	8	203,0	675	401	59,4	4	6	150,0	0	0	-	560	176	31,4
EST	26	15	60,0	825	637	77,2	1	2	200,0	150	0	0	656	640	97,6
HAUTS-BASSINS	31	16	52,6	4379	3886	88,7	8	0	0,0	0	0	-	2556	0	0,0
NORD	21	17	78,1	1191	1064	89,3	8	0	0,0	0	0	-	992	624	62,9
PLATEAU CENTRAL	18	2	9,1	544	461	84,7	4	0	0,0	150	0	0	0	0	-
SAHEL	22	8	34,6	388	306	78,9	5	4	80,0	485	485	100,0	5672	4600	81,1
SUD – OUEST	17	7	42,4	641	392	61,2	4	1	25,0	0	0	-	1280	0	0,0
<b>Total ONEA</b>	<b>665</b>	<b>553</b>	<b>83,2</b>	<b>34128</b>	<b>27151</b>	<b>79,6</b>	<b>139</b>	<b>188</b>	<b>130,2</b>	<b>935</b>	<b>635</b>	<b>67,9</b>	<b>14 468</b>	<b>9128</b>	<b>63,1</b>

Source : ONEA 2019

L'état d'avancement des travaux d'approvisionnement en eau potable se présente comme suit :

- Réseau : 83,2%
- Branchements Particuliers (BP) : 79,6%
- Bornes fontaines (BF) : 130,2%
- Capacité de Stockage : 67,9%
- Capacité de production : 63,1%

En milieu urbain, hormis le taux de réalisation lié au nombre de borne fontaine qui très satisfaisant, les autres taux de réalisation même s'ils n'ont pas atteints les prévisions sont au-dessus de la moyenne.

Le taux de réalisation de la capacité de stockage se justifie par la non construction du château d'eau de Gayeri, le dossier est en phase de passation de marché. Quant à la capacité de production, les travaux de raccordement des 18 forages sont en cours de finition ; soit environ 4000 m<sup>3</sup> supplémentaire attendu. Pour le faible taux d'extension de réseau, le dossier d'appel d'offres est en cours de traitement dans le processus de passation de marché.

Par rapport à l'année précédente, l'avancement de la composante est globalement satisfaisant.

**Tableau 25 : Situation détaillée des extensions dans les villages rattachés des communes urbaines**

Centres ONEA	Etudes réalisées par l'ONEA relatives à l'extension des réseaux vers les villages rattachés aux centres urbains (liste des centres concernés)	Liste des centres concernés par une extension dans les villages rattachés : réalisations
PABRE	Dapelogo	Neant

Source : ONEA 2019

Une étude d'extension dans le village de Dapelogo a été réalisée par l'ONEA au cours de l'année 2019.

## 6.2 Action 2 : Gestion du service public de l'eau

### 6.2.1 Mise en œuvre des PPP

La stratégie PPP est devenue « guide pratique sur la délégation du service public en matière d'eau potable en milieu rural au Burkina Faso » et l'étude tarifaire de l'eau en milieu rural dénommée « réduction du tarif de l'eau potable en milieu rural pour la période 2020-2030 au Burkina Faso ». La réduction du tarif de l'eau potable en milieu rural pour la période 2020-2030 et le guide pratique sur la délégation du service public en matière d'eau potable en milieu rural au Burkina Faso ont été respectivement adoptées les 15 et 22 novembre 2019.

La DGEP, les DREA et les DPEA apportent un appui-conseil aux communes dans l'exercice de leur fonction de maître d'ouvrage à savoir la planification, la réalisation et la mise en délégation de la gestion des ouvrages dans leur espace territorial. Le nombre d'AEPS déléguées par région est présenté dans le tableau suivant :

**Tableau 26 : Mode de gestion des AEPS et systèmes d’AEP multi-village au niveau régional**

Régions	Nombre total d’AEP/AEPS	Nombre total d’AEP/AEPS communautaires	AEP/AEPS gérées par délégation au 31/12/2019					Nbre de contrats signés en 2019	Noms Opérateurs Privés
			ONEA	Opérateurs privés	ONG/ associations	Nombre total d’AEP/AEPS gérées par	Proportion d’AEPS gérées		
Boucle du Mouhoun	170	158	2	75	0	77	48,7	0	PPI, ESP, ACTROS, AMSHA, BATI-EAU
Cascades	54	44	0	8	19	27	62,8	3	VERGNET, ADAE
Centre	112	75	20	15	0	35	46,7	0	SAWES, BADCOM
Centre-Est	98	57	2	21	0	23	40,4	2	PPI, SAWES, BADCOM, GORGARIS DEVELOPPEMENT
Centre-Nord	104	96	2	34	2	38	39,6	1	VERGNET, PPI, Faso Hydro, SAWES, KARMA Services
Centre-Ouest	131	119	1	9	37	47	39,5	2	SAWES, VERGNET
Centre-Sud	166	86	0	29	0	29	33,7	0	SAWES
Est	159	134	0	0	2	2	1,5	0	-
Hauts-Bassins	140	114	1	9	37	47	41,2	2	ADAE, VERGNET,
Nord	153	149	2	94	2	98	65,8	1	PPI, SORE et Frères
Plateau Central	136	80	1	3	1	5	6,3	0	ACMG, SAWES
Sahel	156	129	5	23	4	32	24,8	7	Faso Hydro
Sud-Ouest	63	53	4	15	1	20	37,7	10	VERGNET
<b>National</b>	<b>1642</b>	<b>1293</b>	<b>40</b>	<b>335</b>	<b>105</b>	<b>480</b>	<b>37,1</b>	<b>28</b>	

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP, INO 2019

Le tableau fait ressortir un total de 1642 AEPS/PEA dont 1293 sont communautaires. La proportion d’AEPS gérée par délégation est de 37,1 et a connu une baisse de 23,1 par rapport à celle de 2018 qui était de 60,2. Cette baisse est due à la faible contractualisation par rapport au nombre important d’ouvrages qui existent. Aussi beaucoup de contrat sont à échéance et nécessite un renouvellement.

Le nombre total de contrats de délégation signés en 2019 est de 28. Seules les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre-Sud, de l’Est et du Plateau Central n’ont pas signé un contrat de délégation des AEPS en 2019.

Les faibles taux de délégation des AEPS sont enregistrés dans les régions de l’Est (1,5), du Plateau Central (6,3), du Centre-Sud (33,7), du Sahel (24,8), Centre-Est (40,4), des Hauts Bassins (41,2) et du Centre (46,7). Cette situation s’explique en partie par la réticence de certaines communes à déléguer les ouvrages par affermage ou par la non-fonctionnalité de certains ouvrages.

La plupart des délégataires ne rendent pas compte de leur gestion et ne transmettent pas régulièrement leurs rapports aux communes, aux DREA et à la DGEP. Des dispositions devront être prises pour un meilleur suivi de la gestion des ouvrages d’AEP par la mise en place d’un dispositif adéquat de suivi de la gestion des ouvrages.

**Tableau 27 : Nombre de villages dépassant 2 000 habitants ne disposant pas d'AEPS**

Régions	Nombre de villages dépassant	Nombre de villages ne disposant pas d'une AEPS avec une population d'au moins
	2 000 habitants	2 000 habitants
Boucle du Mouhoun	269	198
Cascades	135	87
Centre	31	13
Centre-Est	175	141
Centre-Nord	230	196
Centre-Ouest	228	148
Centre-Sud	117	91
Est	301	237
Hauts-Bassins	229	149
Nord	171	94
Plateau Central	96	65
Sahel	211	154
Sud-Ouest	44	28
<b>National</b>	<b>2237</b>	<b>1601</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP

En se référant à la réduction du tarif de l'eau en milieu rural qui fixe le seuil de 2000 habitants pour bénéficier d'une AEPS, 2 237 villages ayant plus de 2 000 habitants dont 1601 ne disposant pas d'AEPS/AEP soit 71,6.

### 6.2.2 Régulation du service public de l'eau et politique tarifaire en milieu rural, semi-urbain et urbain

#### ➤ En milieu rural

Au niveau de chaque région, des rencontres communales regroupant les DREA, les fermiers et le conseil municipal ont permis de retenir la tarification consignée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 28 : Régulation de la tarification du service public de l'eau potable en milieu rural**

Région	Opérateur/déléguataire	BF		BP
		Prix (F CFA) du m <sup>3</sup>	Prix (F CFA) du bidon de 20 litres	Prix en F CFA du m <sup>3</sup>
Boucle du Mouhoun	PPI	450	10	500
	EPS	500	10	500
	Compagnie AMSHA	500	10	500
	ACTROS	500	10	500
	BATI - EAU	500	10	500
Cascades	VERGNET	500	15	500
	ADAE	500	10	500
Centre	SAWES	500	10	500
Centre-Est	PPI	500	10	500



Région	Opérateur/ déléguataire	BF		BP
		Prix (F CFA) du m <sup>3</sup>	Prix (F CFA) du bidon de 20 litres	Prix en F CFA du m <sup>3</sup>
	SAWES	500	10	500
	BADCOM, GORGARIS DEVELOPPEMENT	500	10	500
		500	10	500
Centre- Nord	VERGNET	450	10	450f de 0 à 8m <sup>3</sup> , 700f de 9 à 15m <sup>3</sup> , 1000f tranche supérieure à 15m <sup>3</sup> , plus une redevance de 500f/mois quelle que soit la consommation
	PPI	450	10	500
	Faso Hydro	500	10	500 F CFA/m <sup>3</sup> pour moins de 50m <sup>3</sup> et de 750 F CFA/m <sup>3</sup> pour plus de 50m <sup>3</sup> ; plus une redevance 800 F CFA/branchement particulier
	SAWES	500	10	500
Centre- Ouest	SAWES	425 - 500	10	500 – 505
	VERGNET	485	10	475f de 0 à 8m <sup>3</sup> , 700f de 9 à 15m <sup>3</sup> , 1000f tranche supérieure à 15m <sup>3</sup> , plus une redevance de 500f/mois quelle que soit la consommation
Centre- Sud	SAWES	500	10	500
Hauts- Bassins	ADAE	500	10	500
	VERGNET	485	10	475f de 0 à 8m <sup>3</sup> , 700f de 9 à 15m <sup>3</sup> , 1000f tranche supérieure à 15m <sup>3</sup> , plus une redevance de 500f/mois quelle que soit la consommation
Nord	PPI	500	10	450
	SORE et Frères	500	10	500
Plateau Central	ACMG	500	10-15	500
Sahel	Faso Hydro	500	15	Tranche ≤ 50m <sup>3</sup> : 500 F CFA/m <sup>3</sup> Tranche > 50m <sup>3</sup> : 750 F CFA/m <sup>3</sup> ; + une redevance de 800 FCFA
Sud-Ouest	VERGNET	485	15	Tranche ≤ 8 m <sup>3</sup> : 485 FCFA/m <sup>3</sup> Tranche > 8 m <sup>3</sup> : 750 FCFA/m <sup>3</sup>

*Source : Rapports régionaux bilans semestriel et annuel 2019 du PN-AEP*

Le prix du mètre cube d'eau potable (redevance non comprise) est de 500 FCFA/m<sup>3</sup> au niveau des points de desserte (BF, BP) et de 10 FCFA par bidon de 20L avec une exception au niveau de Faso Hydro et Vergnet qui pratiquent des tarifs par tranche de consommation mensuelle. La tranche supérieure est de 750 FCFA/m<sup>3</sup> chez Faso Hydro et de 1000 FCFA/m<sup>3</sup> au niveau de Vergnet.

### ➤ Milieu Urbain

#### Application de la politique tarifaire

La politique tarifaire a été adoptée en conseil des ministres le 12 mars 2014. Le tarif de la première tranche des particuliers et des bornes fontaines reste inchangé sur la période 2014-2018, par contre les autres tranches connaissent une première augmentation de 2014 à 2016 et une seconde de 2017 à 2018. La redevance assainissement reste inchangé (21 F/m<sup>3</sup>).

La première augmentation de 2014 à 2016 a été contreproductive : au lieu d'accroître le tarif moyen de 2, comme prévu, elle l'a réduit de 3. Les catégories 3 à 9, qui supportaient l'essentiel de l'augmentation ont, en effet, réduit leurs

consommations d'eau de 8 en deux ans. L'augmentation prévue en 2017 qui devrait accroître effectivement le tarif moyen de 2 n'a pas été appliquée. Elle a été finalement appliquée au deuxième semestre de l'année 2018.

### **6.2.1 Transfert des ressources financières aux collectivités territoriales pour l'AEP**

Des ressources financières sont transférées chaque année aux communes et ce depuis 2009 pour accompagner le transfert des compétences dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en vue de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage communale.

Au titre du budget de l'Etat gestion 2019, sept cent soixante-douze millions huit cent mille (772 800 000) francs CFA ont été transférés à 91 communes pour la réhabilitation de forages et trois cent vingt-sept millions deux cent mille (327 200 000) francs CFA transférés à 10 communes pour la réhabilitation d'AEPS ; soit un total d'un milliard cent millions (1 100 000 000) de francs CFA.

La synthèse de l'exécution physique et financière de ces fonds transférés aux collectivités territoriales est compilée dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 29 : Situation de l'exécution physique et financière des fonds transférés aux collectivités territoriales**

Région	Année de transfert	Forages équipés de PMH						Montants (en millions)						AEPS						Montants					
		Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations		
		Prévu	Réalisé	Taux	Prévu	Réalisé	Taux	Prévu	Réalisé	Taux	Prévu	Réalisé	Taux	Prévu	Réalisé	Taux	Prévu	Réalisé	Taux	Prévu	Réalisé	Taux	Prévu	Réalisé	Taux
Boucle du Mouhoun	2019	0	0	-	37	15	40,5	0	0	-	89,355	31,40	35,1	0	0	-	1	0	0	0	0	-	32,72	0	0
Cascades	2019	0	0	-	5	5	100,0	0	0	-	12,075	12,075	100,0	0	0	-	1	0	0	0	0	-	32,72	0	0
Centre	2019	0	0	-	14	0	0,0	0	0	-	33,81	0,0	0	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Centre-Est	2019	0	0	-	25	23	92,0	0	0	-	60,375	52,84	87,5	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Centre-Nord	2019	0	0	-	27	15	55,6	0	0	-	65,205	36,225	55,6	0	0	-	1	0	0	0	0	-	32,72	0	0
Centre-Ouest	2019	0	0	-	25	22	100	0	0	-	60,375	53,13	88,0	0	0	-	1	0	0	0	0	-	32,72	0	0
Centre-Sud	2019	0	0	-	11	7	63,6	0	0	-	26,565	16,10	60,6	0	0	-	1	0	0	0	0	-	32,72	0	0
Est	2019	0	0	-	10	3	30,0	0	0	-	24,15	7,20	29,8	0	0	-	0	0	0	0	0	-	0	0	0
Hauts-Bassins	2019	0	0	-	20	4	20,0	0	0	-	48,3	9,18	19,0	0	0	-	1	0	0	0	0	-	32,72	0	0
Nord	2019	0	0	-	49	43	87,8	0	0	-	118,335	98,437	83,2	0	0	-	2	1	50	0	0	-	65,44	28,18	43,06
Plateau Central	2019	0	0	-	25	25	100,0	0	0	-	60,375	55	91,1	0	0	-	1	1	100	0	0	-	32,72	25,52	78
Sahel	2019	0	0	-	18	8	44,4	0	0	-	43,47	11,42	32,75	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Sud-Ouest	2019	0	0	-	54	21	38,9	0	0	-	130,41	50,72	38,9	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>320</b>	<b>191</b>	<b>59,69</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>772,8</b>	<b>436,542</b>	<b>56,49</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>327,2</b>	<b>53,7</b>	<b>16,4</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP

De l'analyse du tableau, il ressort que sur une prévision de 320 forages à réhabiliter au cours de l'année 2019, 191 forages ont effectivement été réhabilités, soit un taux d'exécution de 59,69. La région du Plateau central a réalisé un forage supplémentaire faisant passer à 192, le nombre total de forages réalisés. Les plus faibles taux d'exécutions ont été réalisés dans les régions des Hauts-Bassins, de l'Est et du Sud-Ouest. La région du Centre qu'en a elle n'a enregistré aucune réalisation.

Par ailleurs, 21 forages ont été réhabilités dans les régions des Cascades (8), du Centre (4), du Nord (6) et du Sahel (3) sur les transferts de fonds de 2018 ;

En ce qui concerne les AEPS, sur une prévision de 10 à exécuter en 2019, seulement 2 ont pu être réhabilités dans les régions du Nord et du Plateau central avec une enveloppe financière de 53,7 million de FCFA soit un taux de 16,4. Un réaménagement budgétaire a été fait par la commune de Botou, dans la région de l'Est pour la réalisation de 5 forages car la réhabilitation de l'AEPS avait déjà été prise en compte par la DREA.

Les travaux de réhabilitation de forages et d'AEPS sont en cours d'exécution dans certaines communes pendant que d'autres sont en phase de recrutements des prestataires.

Les principales difficultés qui ont entravé la bonne exécution de ces fonds par les communes sont entre autres :

- la mise à disposition tardive des fonds aux communes ;
- les mouvements d'humeurs au niveau du MINEFID ;
- le faible volume des travaux qui rend certains appels d'offres infructueux ;
- le manque de personnel qualifié pour le suivi des travaux ;
- la non implication des services techniques déconcentrés dans le processus de recrutement des prestataires par les communes ;
- les difficultés de supervision des travaux par les DREA en raison des dotations financières insuffisantes ;
- la défaillance des entreprises attributaires ;
- la lourdeur administrative.

Des efforts significatifs devront être déployés par les communes dans la réalisation de leurs ouvrages.

L'accélération de la mise en œuvre effective du plan d'actions pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale sera sans doute une réponse au plein exercice des prérogatives de maître d'ouvrage par les communes.

## 6.2.2 Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtres d'ouvrage

- Etat des lieux de la mise en œuvre du plan d'actions pour l'AMOC-AEPHA

**Tableau 30 : Avancement des activités du plan d'actions AMOC-AEPHA**

Objectifs spécifiques (plan d'action AMOC/AEPHA)	Régions	Actions / Activités	Nombre de tâches					Taux d'avancement 1 <sup>er</sup> semestre
			Programmation	Non réalisées	En démarrage	Partiellement réalisées	Réalisées	
OS1 : Formaliser et renforcer l'encrage organisationnel de l'AMOC en matière d'AEPHA	<b>Action 2</b> : Signature et suivi-appui de la mise en œuvre des protocoles d'AMOC en matière d'AEPHA							
	Boucle du Mouhoun,, Hauts-Bassins,Cascades, Sud-Ouest	<b>Activité1</b> Promouvoir et signer les protocoles de collaboration d'AMOC en matière d'AEPHA dans 9 régions	9	6	0	0	3	33,33
	Boucle du Mouhoun, Cascades, Hauts-Bassins, Sud-Ouest	<b>Activité 2</b> : Suivre la mise en œuvre des protocoles de collaboration d'AMOC en matière d'AEPHA dans 4 régions	1	0	0	0	1	100
OS2 Développer et renforcer les capacités de base d'AMOC en matière d'AEPHA	<b>Action2</b> : Développement des compétences en matière d'AMOC dans le domaine de l'AEPHA des personnels des Services Techniques Déconcentrés (STD) de la santé et de l'éducation situés sur le ressort territorial communal							
	Boucle du Mouhoun, Cascades, Hauts-Bassins, Sud-Ouest et Cascades	<b>Activité1</b> : valider les modules de formation	1	1	0	0	0	0
		<b>Activité 2</b> Former les personnels des services techniques déconcentrés de la santé et de l'éducation	4	4	0	0	0	0
	<b>Action3</b> : Développement des capacités de suivi-appui professionnel de l'AMOC par le niveau central							
	<b>Boucle du Mouhoun</b> (Boromo, Tougan, Toma) <b>Plateau Central</b> (Boussé, Zorgho) <b>Nord</b> (Gourcy, Titao) <b>Centre-Sud</b> (Kombissiri, Po) <b>Cascades</b> (Sindou)	<b>Activité1</b> : Construction de 10 directions provinciales	10	0	10	0	0	45
OS3 : Construire à l'horizon 2019 le leadership communal en matière d'AEPHA à travers des ressources, structures, mécanismes et outils adaptés	<b>Action 6</b> : Recrutement, formation et mise en place dans chaque commune d'un agent technique communal d'AEPHA							
	Boucle du Mouhoun, Cascades, Hauts-Bassins, Sud-Ouest	<b>Activité 1</b> : Transmission des besoins des besoins des 4 régions au MEA	4	0	0	0	4	100
		<b>Activité 2</b> : Recruter et former les agents Techniques Communaux d'AEPHA	4	0	4	0	-	30
		<b>Activité 3</b> : Elaborer et valider les curricula de formation, des cahiers de charge et du format de reporting	1	0	0	0	1	100
	<b>Action 8</b> : Renforcement de l'internalisation et de l'appropriation du processus du PCD-AEPA							
Cascades	<b>Activité : 1</b> Renforcer l'internalisation et l'appropriation du processus du PCD-AEPA	1	1	0	0	0	0	

Objectifs spécifiques (plan d'action AMOCOAEPHA)	Régions	Actions / Activités	Nombre de tâches					Taux d'avancement 1 <sup>er</sup> semestre
			Programmation	Non réalisées	En démarrage	Partiellement réalisées	Réalisées	
<b>OS3</b> : Construire à l'horizon 2019 le leadership communal en matière d'AEPHA à travers des ressources, structures, mécanismes et outils adaptés	<b>Action 10</b> : Faire de la contribution financière comme modalité communale de mobilisation de ressources financières pour le secteur de l'AEPHA							
	Toutes les régions	<b>Activité 1</b> : Adopter la note de contribution financière en conseil de Ministre	1	-	-	1	0	50
		<b>Activité 2</b> : Promouvoir la note de contribution financière dans les 13 régions	13	9	0	0	4	31
	<b>Action 11</b> : Préparation et mise en œuvre de schémas et outils d'appui à l'AMOC des travaux et de la gestion des ouvrages d'AEPA							
	Centre, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre-Sud, Centre-Nord, Est, Nord, Sahel et Plateau Central	<b>Activité : 1</b> Ventiler des outils dans 9 régions	9	0	0	0	0	100
	<b>Action 12</b> : Transfert aux communes des ressources en matière d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas							
	Centre, Centre Nord, Centre-Sud, Nord	<b>Activité 1</b> : Transfert de ressources financières aux communes	1	0	0	0	1	100
	<b>Action 8</b> : appui dans le cadre du processus d'affermage des AEPS dans la Région							
Boucle du Mouhoun	<b>Activité 1</b> : appui dans le cadre du processus d'affermage des AEPS dans la Région	1	1	0	0	1	0	
<b>Total général</b>			<b>60</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>23</b>	<b>38,3</b>

Source : DGEP/MEA, Rapports régionaux bilan 2019 du PN AEP

Le plan d'actions pour l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage Communale en matière d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement (AMOC-AEPHA) est un ensemble de dispositions prises à travers des objectifs spécifiques et des actions prioritaires pour accompagner le plein exercice de la maîtrise d'ouvrage par les communes. Adopté par décret N°2018-0298/PRES/PM/MEA/ MATD/MINEFID/MS/MENA du 18 avril 2018, sa mise en œuvre est confrontée à des difficultés financières.

Toutefois, il faut noter que la mise en œuvre du plan d'actions AMOC-AEPHA a démarré dans 4 régions à savoir la Boucle du Mouhoun, le Sud-Ouest, les Cascades et les Hauts-Bassins grâce au Programme d'approvisionnement en eau et assainissement (PAEA) financé par la Banque Mondiale. Le taux de réalisation des activités prévues au cours de l'année 2019 (38,3) est très faible. Cette faiblesse est liée à la non-disponibilité des ressources financières.

Par ailleurs, des actions de plaidoyers ont été menées à l'endroit des Partenaires techniques et financiers (PTF), des projets et programmes et des ONG en vue de leur informer sur le plan d'actions AMOC-AEPHA et solliciter leur appui technique et financier pour une mise en œuvre

effective de ce plan à l'échelle nationale. Nous espérons qu'un issu favorable sera trouvé afin d'assurer un accompagnement harmonieux des collectivités en vue de l'amélioration du service public de l'eau et de l'assainissement.

En outre, des rencontres d'information et d'échanges ont eu lieu avec les personnels des Directions régionales de l'eau et de l'assainissement, des directions régionales de la santé et de l'éducation. L'objectif étant de les informer sur le plan AMOC-AEPHA afin qu'ils se l'approprient et de faciliter sa mise en œuvre auprès des acteurs régionaux, provinciaux et locaux.

Le recrutement des agents techniques de l'eau et de l'assainissement n'a pas été effectif du fait que le rapport d'autorisation soumis en conseil des ministres n'est pas encore adopté. Mais nous notons la réalisation de certaines activités allant dans le sens de l'accompagnement des communes concernées par le PAEA pour le recrutement de leur agent technique. Il s'agit entre autre de :

- la tenue des rencontres d'information et d'échanges sur le processus de recrutement des agents techniques de l'eau et de l'assainissement ;
- l'élaboration des outils nécessaires pour le recrutement des agents techniques de l'eau et de l'assainissement ;
- la tenue de rencontres régionales d'échanges avec les autorités communales relatives aux outils élaborés ;
- la prise de délibérations communales relatives au recrutement des agents techniques ;
- la réception des offres pour la formation des agents techniques communaux.

La note de contribution financière pour la pérennisation des services d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à la promotion de l'hygiène est en attente d'adoption par le Ministre de l'eau et de l'assainissement.

En attendant, la signature du projet d'arrêté, une note a été faite aux DREA pour une application de la note relative aux contributions en matière d'AEPHA, notamment en ce qui concerne les contributions financières relatives à l'eau potable.

Les DREA apportent quelques assistances aux communes qui portent essentiellement sur l'élaboration des dossiers d'appel d'offres, l'analyse des dossiers, le suivi des travaux et la réception des ouvrages réalisés. Elles accompagnent également les communes au recrutement des opérateurs chargés de la gestion des AEPS et tout autre conseil nécessaire à la réalisation de leurs missions.

- **Formations réalisées :**

Les formations réalisées dans le cadre de l'AMOC sont résumées dans le tableau suivant :

**Tableau 31 : Formations réalisées auprès des communes sur l'exercice de la MOC et auprès des agents des DREA sur l'Assistance à la MOC**

Module MOC concernés	Acteurs bénéficiaires	Nombre de personnes	Régions	Financement
Assistance et exercice de la MOC	Maires des communes rurales de la région du Centre et un agent de la DREA-Centre	7	Centre	ONEA
Formation sur l'exercice à la Maîtrise d'Ouvrage Communale (module 1, 5 et 6)	Communes de : Bana, Fara, Pâ, Douroula, Ouarkoye, Bondokuy, Gassan, Ye, Bourasso, Doumbala, Sono, Di, Gomboro, Lanfiera, Toeni. DREA et DPEA	85	Boucle du Mouhoun	WaterAid
Formation sur l'exercice à la Maîtrise d'Ouvrage Communale (module 1, 5 et 6)	Communes de : Kankalaba, Loumana, Oueleni, Beregadougou, Mangodara, Moussodougou, Sideradougou, Quo DREA et DPEA	46	Cascades	WaterAid
Renforcement des capacités des agents sur les marchés publics Renforcement des capacités des agents sur le suivi des travaux de barrages Renforcement des capacités des agents sur le BPO Formation sur l'exercice à la Maîtrise d'Ouvrage Communale (module 1, 5 et 6)	Agents DREA  Communes de Saaba, Tanghin Dassouri, Pabré, Komki Ipaala, Kindi, Koudougou, Dassa, Didyr	15  24	Centre Ouest	DREA  WaterAid
Décentralisation Délivrance des services d'AEPHA Suivi-évaluation de la performance des services AEPHA	Agents DREA	19	Est	AFD
Formation sur la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable  Formation sur l'exercice à la Maîtrise d'Ouvrage Communale (module 1, 5 et 6)	Maires, acteurs communaux et locaux  Communes de : Bama, Karankasso-Sambla, Lena, Peni, Toussiana, Kayan, Sindo, Morolaba, N'dorola, Kourouma, Samorogouan, Koti, Koumbia  DREA et DPEA	-  70	Hauts-Bassins	Action Contre la Faim  WaterAid
Formation des acteurs communaux sur l'AMOC  Formation des AUE sur la Réforme du système de gestion des ouvrages d'AEP	- Communes de Sebba et de Seyteng - Communes de Djibo, Kelbo, Pobé-Mengao Tongomayel	-  -	Sahel	USAID  Centre de crise et de soutien

Source : *Rapports régionaux bilan 2019 du PN AEP*

Outre ces ateliers de formation, des rencontres d'information et d'échanges avec les acteurs ont été menées dans le cadre de la promotion du plan d'actions AMOC-AEPHA, du recrutement des agents techniques de l'eau et de l'assainissement, de la collecte de données d'AEPHA, de la validation des contrats d'affermage, etc.



- **Actualisation des PCD-AEPA**

**Tableau 32 : Nombre de communes ayant élaboré/mis à jour leurs plans communaux de développement sectoriel AEPA...**

Régions	Nbre de communes	Nbre de communes concernées	Nombre de PCD-AEPA mis à jour selon le nouveau guide dans la période		
			Programmé	Réalisé	Taux
Boucle du Mouhoun	47	39	20	9	45
Cascades	17	17	0	0	-
Centre	7	7	10	0	-
Centre-Est	30	30	0	0	-
Centre-Nord	28	28	0	0	-
Centre-Ouest	38	38	0	0	-
Centre-Sud	19	19	0	0	-
Est	27	27	0	0	-
Hauts-Bassins	33	25	0	0	-
Nord	31	31	0	0	-
Plateau Central	20	20	1	0	0
Sahel	26	26	0	0	-
Sud-Ouest	28	26	0	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>351</b>	<b>332</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>29</b>

*Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN AEP*

Sur un besoin d'actualisation de 332 PCD-AEPA, 31 ont été programmés et 9 réalisés soit un taux de 29. Cette faible programmation (31/332) pourrait s'expliquer par la difficulté pour la plupart des communes à trouver des financements pour actualiser leur PCD-AEPA. En effet, le MINIFID n'est pas favorable au financement par le budget de l'Etat d'un PCD spécifique en sus du PCD global dont dispose chaque commune et qui fait l'objet de suivi par la DREP/MINEFID. Néanmoins, beaucoup de communes sont dans le processus.

Des actions de renforcement de capacités des communes, prévues en 2020 sur les modules relatifs à la maîtrise d'ouvrage communal, notamment le module sur la mobilisation des ressources financières, permettront sans doute aux communes de développer des initiatives pour la mobilisation de ressources internes en vue de l'élaboration et la mise en œuvre des plans sectoriels.

### **6.2.3 Fonctionnalité du dispositif de gestion : application de la Stratégie de Gestion du Service Public de l'Eau Potable en milieu rural et semi-urbain**

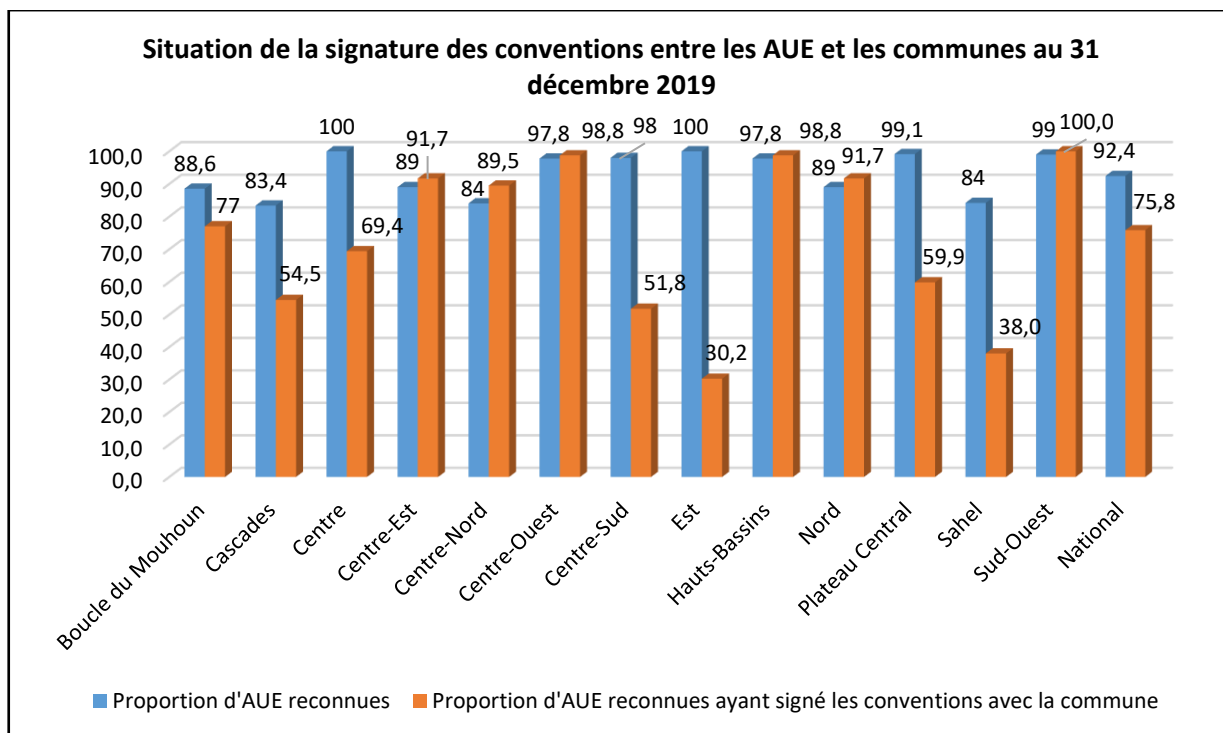
Le document cadre portant réforme du système d'alimentation en eau potable des infrastructures hydrauliques en milieu rural et semi-urbain adopté en 2000 a été relu et validé en mai 2018. Intitulé « le document cadre de la gestion du service public de l'eau en milieu rural au Burkina Faso », il a été soumis en Conseil National de l'Eau le 29 mars 2019. Après la prise en compte des amendements du CNEau, il a été introduit en conseil de cabinet pour suivre le processus d'adoption en Conseil des Ministres.

**Tableau 33 : Etat des lieux des AUE au niveau régional**

Régions	Communes	Nbre villages	Nbre de secteurs	Nbre de nouvelles AUE mise en place en 2019	Nbre Total d'AUE existantes (a)	Nbre Total d'AUE reconnues (b)	Proportions d'AUE reconnues () (100*b/a)	Nbre d'AUE possédant un compte bancaire (c)	Proportion d'AUE possédant un compte bancaire () (100*c/b)	Nbre Total d'AUE fonctionnelles	Nbre de conventions signées avec les communes (d) ()	Proportion d'AUE ayant signé les conventions avec les communes (100*d/b)
Boucle du Mouhoun	47	984	30	0	944	836	88,6	592	70,8	638	644	77,0
Cascades	17	276	29	4	295	246	83,4	166	67,5	134	134	54,5
Centre	7	201	0	0	170	170	100	145	85,3	170	118	69,4
Centre-Est	30	913	28	0	920	819	89	763	93,2	671	751	91,7
Centre-Nord	28	972	59	0	965	811	84	896	110,5	811	726	89,5
Centre-Ouest	38	481	50	0	496	485	97,8	478	98,6	15	479	98,8
Centre-Sud	19	547	18	24	544	533	98	513	96,2	66	276	51,8
Est	27	842	32	0	777	777	100	763	98,2	777	235	30,2
Hauts-Bassins	33	481	50	0	496	485	97,8	478	98,6	15	479	98,8
Nord	31	913	28	0	920	819	89	763	93,2	671	751	91,7
Plateau Central	20	581	31	42	583	578	99,1	413	71,5	521	346	59,9
Sahel	26	699	29	0	709	597	84,2	278	46,6	434	227	38,0
Sud-Ouest	28	1069	44	0	1092	1081	99	31	2,9	32	1081	100
<b>National</b>	<b>351</b>	<b>8959</b>	<b>428</b>	<b>70</b>	<b>8911</b>	<b>8237</b>	<b>92,4</b>	<b>6279</b>	<b>76,2</b>	<b>4955</b>	<b>6247</b>	<b>75,8</b>

*Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN AEP*

Il existe au total 9387 villages et secteurs, 8911 AUE parmi lesquelles, 8237 soit 92,4 disposent de récépissés de reconnaissance officielle ; 6279 soit 76,2 possèdent un compte bancaire ; 6247 soit 75,8 ont signé une convention de délégation avec la commune et 4955 soit 55,6 sont fonctionnelles à la date du 31 décembre 2019. Sur tout le territoire national, 70 nouvelles AUE ont été mises en place en 2019 dans les régions des Cascades (4), du Centre-Sud (24) et du Plateau-Central (42). Le PROGEA a accompagné la mise en place des AUE dans les deux dernières régions.



**Figure 1 : Situation de la signature des conventions entre les AUE et les communes au 31 Décembre 2019**

La figure 1 montre que le taux d'AUE reconnues dans toutes les régions est supérieur à 80. Les AUE existant et qui ont été toutes reconnues sont constatés dans les régions du Centre, et de l'Est. En ce qui concerne les conventions de délégation, les plus faibles et forts taux sont compris entre 30,2 et 100 respectivement dans les régions de l'Est et du Sud-Ouest.

**Tableau 34 : Etat des lieux du processus de recrutement des maintenanciers**

Régions	Communes	Nbre villages concernés	Nombre d'AR (a)	Nombre d'AR agréé par la DREA (b)	Pourcentage d'AR agréé (100*b/a)	Nombre de contrats signés avec les communes en cours	Nombre Total de contrats en cours avec les communes (c)	Proportions des contrats en cours (%) (100*c/b)
Boucle du Mouhoun	47	984	80	50	62,5	4	4	8
Cascades	17	271	45	20	44,4	0	0	0
Centre	7	201	30	19	63,3	0	0	0
Centre-Est	30	749	59	59	100	0	0	0
Centre-Nord	28	913	56	50	89,3	0	14	28
Centre-Ouest	38	491	89	29	32,6	0	0	0
Centre-Sud	19	547	107	69	64,5	0	1	1,4
Est	27	842	128	64	50	0	15	23,4
Hauts-Bassins	33	491	89	29	32,6	0	0	0
Nord	31	913	56	50	89,3	0	14	28
Plateau Central	20	581	80	71	88,8	0	25	35,2
Sahel	26	699	55	44	80	0	0	0
Sud-Ouest	28	465	23	14	60,9	0	6	42,9
<b>National</b>	<b>351</b>	<b>8147</b>	<b>897</b>	<b>568</b>	<b>63,3</b>	<b>4</b>	<b>79</b>	<b>13,9</b>

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2019 du PN-AEP

Dans le tableau, il existe au total 897 Artisans Réparateurs (AR) dont 63,3 AR sont agréés et 13,9 ont signé un contrat de suivi et d'entretien avec la commune. 4 contrats ont été signés entre AR agréés et les communes uniquement dans la région de la Boucle du Mouhoun en 2019.

Un nombre non négligeable d'artisans réparateurs a été agréé mais la plupart (86,1) n'ont pas de contrat de suivi et d'entretien signé avec la commune dans l'exercice de leur fonction. La situation est donc inquiétante et une sensibilisation des communes, des AUE s'avère très importante pour une mobilisation des cotisations et une contractualisation avec les artisans réparateurs agréés afin de permettre une durabilité des ouvrages à travers les tournées de suivi et d'entretien.

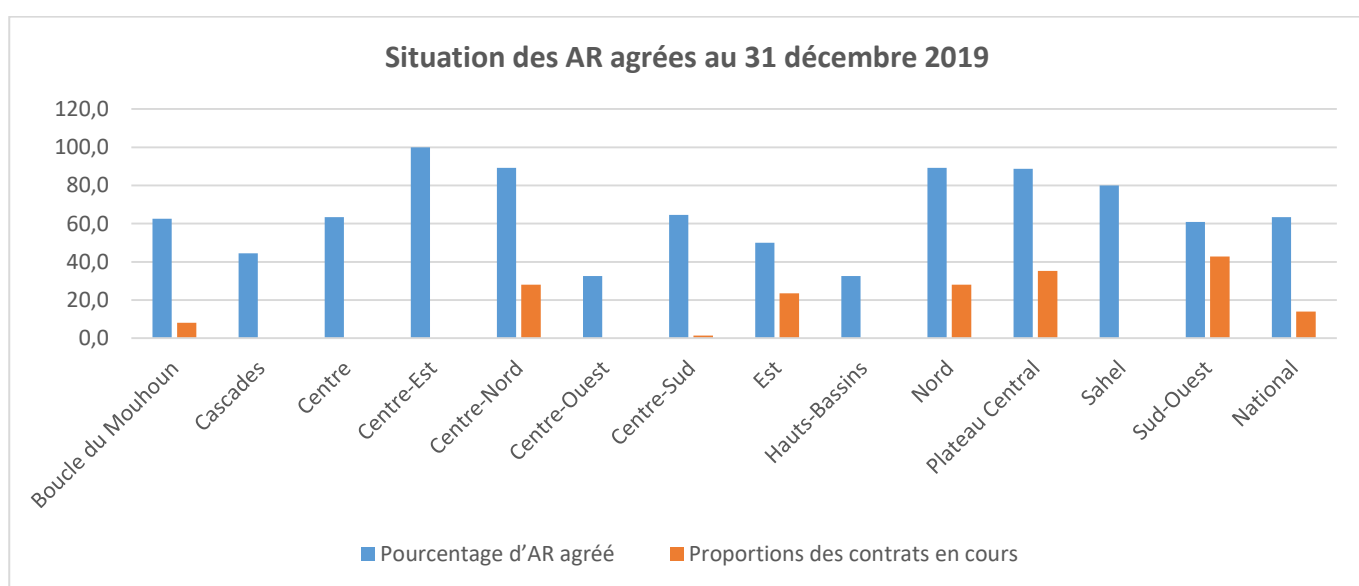


Figure 2: Situation des AR agréés

La figure 2 montre que seule la région du Centre-Est possède le taux le plus élevé d'AR agréés (100) alors que le plus faible taux (32,6) est constaté dans les régions du Centre-Ouest et des Hauts Bassins. Il n'y a pas de contrat en cours dans les régions des Cascades, du Centre, du Centre-Est, du Centre-Ouest, des hauts Bassins et du Sahel. Beaucoup d'efforts restent à fournir afin de sensibiliser les communes à contractualiser avec les maintenanciers et aussi à l'endroit des usagers pour une mobilisation totale des cotisations. Ces actions contribueront à un entretien permanent des forages équipés de pompe à motricité humaine et à une durabilité des investissements.

**Tableau 35 : Bilan de la mise en place des instruments de la Réforme**

Région	Nombre de communes	Communes de la région ayant signé des conventions avec les AUE dans tous les villages	Communes ayant signé des contrats de suivi/entretien préventif avec au moins un maintenancier	Communes ayant finalisée la mise en place des instruments de la Réforme en milieu rural*	Communes dont la totalité des AEPS sont gérés par un opérateur sous contrat d'affermage**
Boucle du Mouhoun	47	28	5	3	23
Cascades	17	5	0	0	2
Centre	7	0	0	0	6
Centre-Est	30	20	0	0	20
Centre-Nord	28	21	10	8	20
Centre-Ouest	38	33	0	1	11
Centre-Sud	19	8	1	1	17
Est	27	6	6	0	0
Hauts-Bassins	33	33	0	1	11
Nord	31	21	10	8	20
Plateau Central	20	10	15	7	3
Sahel	26	5	0	0	9
Sud-Ouest	28	15	6	1	14
<b>National</b>	<b>351</b>	<b>205</b>	<b>53</b>	<b>30</b>	<b>156</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP

La mise en œuvre de la réforme n'est pas effective sur l'ensemble du territoire national. Sur un total de 351 communes, 205 ont signé des conventions avec toutes les AUE de leurs villages. 53 ont signé des contrats de suivi/entretien préventif avec au moins un maintenancier. 30 ont finalisé la mise en place des instruments de la Réforme. 156 ont la totalité de leurs AEPS gérées par un opérateur privé sur la base d'un contrat d'affermage. Beaucoup d'efforts restent donc à consentir pour une mise en œuvre effective de la réforme à travers la signature des conventions de délégation des forages aux AUE, la redynamisation des AUE, la mobilisation des cotisations par les AUE, les tournées effectives par les maintenanciers et la délégation de la gestion des ouvrages d'AEP.

## 6.2.4 Suivi des performances du service

**Tableau 36 : Tableau de suivi de la performance de l'approche service**

Régions	Surveillance de la qualité de l'eau <i>Exemple d'indicateur : Nombre d'analyses dans les normes / nombre total d'analyses</i>		Rendement du réseau (Ex d'indicateur :		Continuité du service ( <i>temps de rupture ou taux de fonctionnalité</i> )		Charges d'exploitation / Coût du service ( <i>ex : taux de couverture des charges d'exploitation par le tarif</i> )			Nombre de branchements sociaux prévus		Energie
	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Tarif moyen	Charges d'exploit°	Ratio : Charges / tarif	Cible	Réalisé	Valeur du coût (Fcfa / m3)
BOUCLE DU MOUHOUN	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
CASCADES	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
CENTRE	95	100	80		1	0				ND	ND	
CENTRE-EST	100	100	80	79,50	100	100	500	420,25	0,84	0	45	88,25
CENTRE-NORD	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
CENTRE-OUEST	95	100	80	89,76	ND	ND	476,47	1220480,12	2561,5	ND	ND	ND
CENTRE-SUD	ND	ND	ND	ND	100	100	500	ND		ND	ND	ND
EST	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
HAUTS-BASSINS	1	1	100	96	100	98	462	3 525 737	200	13	13	488
NORD	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
PLATEAU CENTRAL	100	100	80	96,50	100	100	500	427	87,50	17	17	86,5
SAHEL	16	4	85	80	100	98	500	767,32	161	0	0	254,5
SUD-OUEST	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
<b>NATIONAL</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

*Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP*

Quatre régions sur treize ont pu renseigner le tableau de suivi de la performance du service, néanmoins, il faut souligner que les données de centre Est, du Sahel et du plateau central sont les sont les données de juin ; celles des Hauts Bassins concernent uniquement l'opérateur Vergnet. La plupart des régions qui n'ont pas pu le faire ont souligné, soit une indisponibilité des données (non transmission des rapports de gestion des AEPS à la DREA). La majorité des régions qui ont rempli le canevas ont utilisé les données transmises par les opérateurs SAWES, ADAE, FASO HYDRO et VERGNET. Des incohérences ont été constatées dans le renseignement du canevas (charge d'exploitation et ratio : charges/tarif). Ainsi donc, il ne sera pas possible de donner la synthèse nationale de tous les indicateurs.

#### 6.2.6.1 Surveillance de la qualité de l'eau de consommation

### MILIEU RURAL

**Tableau 37 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu rural**

Désignations	Nombre d'échantillons analysés	Nombre d'échantillons conformes aux normes	Taux de potabilité	Cible de potabilité
Potabilité physico-chimique	689	674	97,8	100
Potabilité bactériologique	589	586	99,0	100
Test pH et Chlore	317	317	100	100

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP

En milieu rural, il n'y a pas un mécanisme opérationnel d'analyse régulière de la qualité de l'eau au niveau de tous les points d'eau. Cependant des analyses sont systématiquement faites sur les nouveaux forages et sur les ouvrages réhabilités. Huit (08) sur treize (13) régions ont pu renseigner cet indicateur de qualité de l'eau. La DREA du Centre-Nord a réalisé l'analyse physico-chimique de l'eau de 100 forages dont 90 étaient dans les normes. Le taux de potabilité de l'eau en milieu rural est de 98,1 considérant que les 586 échantillons conformes sur le plan bactériologique le sont aussi au niveau physico-chimique.

### MILIEU URBAIN

**Tableau 38 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu urbain**

Désignations	Nombre d'échantillons analysés	Nombre d'échantillons conformes aux normes	Taux de potabilité	Cible de potabilité
Potabilité physico-chimique	55495	53672	96,72	98
Potabilité bactériologique	16562	16388	99,95	99
Test journalier (pH et Chlore)	55495	56641	97,98	98

Source : ONEA, 2019

### *6.2.6.2 Optimisation des charges d'exploitation et réduction des pertes d'eau*

#### **MILIEU RURAL**

Aucune activité spécifique n'a été réalisée en milieu rural visant à optimiser les charges d'exploitation et à réduire les pertes d'eau.

#### **MILIEU URBAIN**

L'année 2019 a connu la mise en œuvre du plan d'action annuelle élaboré lors de l'élaboration de la stratégie de réduction des pertes en eau 2018 pour l'ensemble ONEA.

Les activités réalisées sont :

- La vérification des compteurs production (80/160 soit un taux de 50)
- La vérification des compteurs clientèles (620/750 soit un taux de 83) avec un gain de 658 000 m<sup>3</sup> d'eau
- Recherche de fuite dans les centres à faible rendement (1/4 soit un taux de 25)
- Formation et sensibilisation des acteurs opérationnels (3/3 soit un taux de 100)
- Réalisation de modèle hydraulique de Gaoua, Dédougou, Koudougou et Ouahigouya : 50

Le taux global de réalisation du plan d'action 2018-2021 est de 39. Le taux de réalisation 2019 est de 75.



## 6.3 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

### 6.3.1 Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural et urbain

#### MILIEU RURAL

**Tableau 39 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural**

Région	Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
<b>BOUCLE DU MOUHOUN</b>	Aucune activité de renforcement de capacité réalisée	Néant	-	-	-
<b>CASCADES</b>	formation des agents de la DREA sur Excel niveau 2	Agents DREA	ND	DREA	ND
	communication sur la réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques et de l'AMOC à l'endroit des élus locaux des communes de Ouou et Wolokonto	Elus locaux	ND	DREA	ND
<b>CENTRE</b>	Atelier de formation sur la maîtrise d'ouvrage communale	Agents DREA	ND	ONEA/ CEMEAU	ND
<b>CENTRE-EST</b>	formation sur l'Approche Fondé sur les Droits Humains (AFDH)	Agents DREA	2	DANIDA, l'IRC et l'ONEA	ND
<b>CENTRE-NORD</b>	Aucune activité de renforcement de capacité réalisée	Néant	-	-	-
<b>CENTRE-OUEST</b>	formation sur la surveillance et l'entretien des barrages	Agents DREA	ND	ND	ND
	formation sur le contexte institutionnel, réglementaire et programmation du secteur eau et assainissement au Burkina Faso du 15 au 17/04/2019 et du 18 au 20/04/2019	les maires de communes rurales	ND	CEMEAU	ND
	Le genre et l'approche fondée sur les droits humains : implication par les autorités communales du 14 au 16/05/2019	les maires de communes rurales	ND	CEMEAU	ND
<b>CENTRE-SUD</b>	Aucune activité de renforcement de capacité réalisée	Néant	-	-	-
<b>EST</b>	Formation des agents de la DREA sur Excel avancé Formation des agents en EPANET Formation sur le STEFI Formation sur les Base de l'exploitation des AEPS par affermage Formation des agents DREA en andragogie	Agents DREA et DPEA	ND	DREA-EST	ND

Région	Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
<b>HAUTS BASSINS</b>	Aucune formation sur le renforcement des capacités des acteurs n'a été réalisée	Néant	-	-	-
<b>NORD</b>	Aucune formation sur le renforcement des capacités des acteurs n'a été réalisée	-	-	-	-
<b>PLATEAU CENTRAL</b>	formation sur le diagnostic des ouvrages AEP	Agents DREA	ND	DREA	ND
	formation sur le montage des dossiers d'appel à concurrence	Chefs de service DREA	ND	DREA	ND
	formation sur la stratégie de gestion des ouvrages hydrauliques	Agents DREA		PROGEA II	ND
	formation sur le logiciel SUIPEA	Agents DREA		DSI/MEA	ND
<b>SAHEL</b>	Formation des femmes membres du bureau exécutif des AUE sur leur rôle dans la continuité du service public de l'eau	Membres des bureaux Exécutifs et Techniciens communaux des Communes de Gorom0Gorom et Falagountou	38	ECED-S	ND
	Formation des gestionnaires de PMH et des AEPS/PEA sur leur rôle dans la continuité du service public de l'eau	Gestionnaires et Techniciens communaux des Commune de Falagountou et Gorom-Gorom	121	ECED-S	0
	Formation sur le suivi et la maintenance des réseaux d'eau potable	Maintenanciers et Techniciens communaux des Communes de Gorom-Gorom et Falagountou	15	ECED-S	0
<b>SUD-OUEST</b>	Aucune activité de renforcement de capacité réalisée	Néant	0	0	0

*Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN AEP*

La DREA centre à participer à l'animation des émissions radiophoniques et télévisuelles pour informer et sensibiliser les acteurs sur un certain nombre de thématiques relatives au secteur de l'eau et de l'assainissement. Cette communication a été également menée à travers la page Facebook de la DREA-CEN. Les thèmes abordés sont entre autres :

- Le droit d'accès à l'eau ;
- La situation d'accès de l'eau ;
- La gestion du service public de l'eau ;
- L'approche fondée sur droit humains en matière d'eau et d'assainissement ;
- Le financement du secteur de l'eau et l'assainissement.

➤ **MILIEU URBAIN**

**Tableau 40 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu urbain**

<b>N°</b>	<b>ONEA</b>	<b>Nombre de Participants</b>
22	Administration et exploitation du logiciel de gestion de formation	33
23	Assistance à la maîtrise d'ouvrage communale	6
24	Assurance de la continuité du service	4
25	Attitudes; gestes et postures en milieu de travail	341
26	Automatisme	6
27	Câblage des armoires électriques	6
28	Calcul du bilan d'eau	6
29	Capteurs industriels	2
30	Codification des Abonnés	40
31	Communication de crise, prise de parole et communication avec les médias	36
32	Communication d'entreprise	4
33	Communication d'entreprise à l'ONEA	87
34	Conduite de réunion	20
35	Contrôle de la qualité des eaux au laboratoire	4
36	Contrôle et suivi de la qualité des eaux	4
37	Débitmétrie et comptage	10
38	Debitmétrie et comptage	8
39	Dynamiques de métiers et réinsertion des retraités et futurs retraités	42
40	Econome d'énergie dans le système de production et de distribution d'eau potable	13
41	Elaboration du PAM réseau AEP	22
42	Elaboration et mise en œuvre des outils de contrôle par l'approche risque	8
43	Entretien et maintenance des équipements de station (pompes doseuses, PIE, électrolyseurs)	21
44	Excel et Word	8
45	Exigences de la norme 17025 dans un laboratoire d'analyse d'eau	5
46	Exploitation des logiciels Autocad-Covadis	11
47	Exploitation des logiciels SIG (ARCVIEW et ARCGIS)	16
48	Exploitation du logiciel Excel niveau intermédiaire	12
49	Exploitation du logiciel G'dor profil accueil et litige	16
50	exploitation du logiciel gd'or profil achat stock	5
51	Exploitation du logiciel Gd'or profil auditeur	6
52	Exploitation du logiciel Water Soft	10
53	Exploitation du logiciel Word niveau intermédiaire	9
54	Exploitation et maintenance des électrolyseurs OSEC-B	9
55	Exploitation et maintenance des pompes doseuses	4
56	Exploitation et maintenance des systèmes à variation de vitesse	6

<b>N°</b>	<b>ONEA</b>	<b>Nombre de Participants</b>
57	Exploitation et paramétrage du logiciel OPTIMAIN	6
58	Exploitation et paramétrage du logiciel WATERSOFT	9
59	Fourniture de l'eau potable	4
60	GD'OR	5
61	Gd'or devis de branchement	21
62	GD'OR I-Caisse	17
63	GD'OR option caisse	17
64	GD'OR recouvrement	8
65	Gestion clientèle et commerciale	4
66	Gestion de la clientèle	4
67	Gestion de la relation client	15
68	Gestion de la relation client - accueil téléphonique	3
69	Gestion de la relation clientèle	61
70	Gestion des conséquences de l'eutrophisation des plans d'eau	10
71	Gestion des relations de travail	25
72	Gestion du temps et conduite de réunion	28
73	Gestion financière d'une entreprise par des cadres non financiers	10
74	Gestion financière et comptable des projets et programmes	11
75	Gestion opérationnelle des ressources humaines	154
76	Gestion optimum de la trésorerie	10
77	Informatique (Word & Excel)	17
78	Initiation à l'élaboration de la typologie des nœuds et connaissances des pièces hydrauliques	6
79	Initiation aux méthodes et outils de gestion de traitement d'eau potable	5
80	Inspection et auscultation des barrages	6
81	Intermédiation sociale en matière d'assainissement	95
82	La sécurisation du patrimoine foncier de l'entreprise	84
83	L'agent de liaison de qualité totale	7
84	Le comptage d'eau froide	29
85	Le contrôle par l'approche risque	5
86	Lecture de plans	85
87	Les infractions en matière financière dans l'entreprise	202
88	Les innovations fiscales du code général des impôts	10
89	Les procédures de passation des marchés de la banque mondiale et AFD	10
90	L'utilisation des terminaux de relevé portatifs: TRP	30
91	Maintenance des régulateurs de pression	9
92	Maintenance préventive du réseau PAM	10
93	Management de la qualité appliqué à la gestion	20
94	Manipulation et utilisation de Global Position Système (GPS)	5
95	Métrologie des équipements de laboratoire	9
96	Métrologie des équipements de laboratoire et SMQ	4

<b>N°</b>	<b>ONEA</b>	<b>Nombre de Participants</b>
97	Mise en place du budget programme de l'ONEA	157
98	Missions des délégués du personnel et des délégués syndicaux dans l'entreprise	59
99	PAM réseau AEP	23
100	Prévention de l'eutrophisation des plans d'eau	7
101	procédés et gestion technique des stations de traitements	4
102	Procédure de gestion clientèle	29
103	Procédures de gestion clientèle	4
104	Protection des ressources en eau: mise en place des périmètres de sécurité	13
105	Réalisation de reportage audio, vidéo, photo	6
106	Recyclage à la pratique de l'audit qualité des SMQ selon la norme ISO 19011 version 2018	15
107	Réduction des pertes d'eau: le comptage	10
108	Réduction des pertes d'eau: maintenance du réseau	10
109	Régulateurs industriels	2
110	Remplissage du canevas de vérification de la facturation	15
111	Respect de la déontologie administrative et de la sécurité routière	60
112	Responsabilité sociale de l'entreprise	30
113	Responsabilité sociale des entreprises (RSE) ISO 26000	10
114	Secourisme	31
115	SIG	10
116	SMQ selon norme ISO 9001 version 2015: comprendre les exigences	16
117	Sortie PAM 2020 avec Optimaint	14
118	Suivi et contrôle des travaux de construction des ouvrages d'assainissement	26
119	Suivi et évaluation des projets	16
120	SYSCOHADA révisé	15
121	Système d'approvisionnement en eau potable	4
122	Système de management de la qualité (SMQ)	8
123	Système de Management de la qualité selon la norme ISO 9001 Version 2015	83
124	Système de paiement par téléphonie, WEB et GAB	10
125	Team Building	31
126	Technique de négociations	60
127	Techniques d'archivage des documents administratifs, comptables et financiers	10
128	Techniques de rapprochement et apurement des suspens	10
129	Techniques de recherche et d'identification des germes pathogènes dans les eaux	5
130	Techniques de recouvrement des créances d'une clientèle de masse	8
131	Techniques de rédaction administrative	23
132	Techniques de relevé	15

N°	ONEA	Nombre de Participants
133	ISO26000 de la responsabilité sociale ou sociétale des organisations (RSO)	26
134	TIA PORTAL niveau 1	4
135	Traitement de l'eau	30
136	Traitement de l'eau (phase industrielle)	15
137	Traitement de l'eau niveau 2	6
138	Traitement de l'eau(phase laboratoire)	15
139	Traitement de l'eau(phase théorique)	15
140	Traitement des eaux	4
141	Traitement des eaux de surface	6
142	Traitement spécifique des eaux de consommation	8
143	Utilisation des TRP	127
144	WinnCC niveau 1	4

### 6.3.2 Informations sur le PN-AEP

Un plan de communication AEPA a été élaboré en 2016 et validé en 2017 par le CNEau. Il n'est pas encore mis en œuvre. Les documents finaux du programme AEP, son décret d'adoption et le plan d'actions ont été diffusé auprès des structures du MEA pour informations.

Il reste à diffuser ces documents auprès des autres acteurs intervenant dans l'approvisionnement en eau potable et à organiser des ateliers d'information sur le PN-AEP

#### ➤ MILIEU RURAL

**Tableau 41 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs**

Régions	Nombre d'ateliers d'information et de communication de communiqué programmé	Nombre d'ateliers d'information et de communication de communiqué réalisé	Nombre total de participants			Taux de réalisation	Coût de réalisation
			Hommes	Femmes	Total		
Boucle du Mouhoun	7	7	ND	ND	320	100	9,5
Cascades	0	0	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	0

Régions	Nombre d'ateliers d'information et de communication programmé	Nombre d'ateliers d'information et de communication réalisé	Nombre total de participants			Taux de réalisation	Coût de réalisation
			Hommes	Femmes	Total		
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0
<b>National</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>	<b>320</b>	<b>100</b>	<b>9,5</b>

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN AEP

La DREA-Boucle du Mouhoun est le seul acteur qui a réalisé des activités entrant dans le cadre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs. En effet elle a profité de la tenue des ateliers provinciaux de concertation sur le rapport diagnostic, dans le cadre de l'élaboration du Programme Régional d'Approvisionnement en Eau Potable (PR-AEP) pour informer les acteurs sur le programme (PN AEP) aux niveaux régional et provincial.

En rappel, le rapport diagnostic établit la situation de référence du secteur de l'AEP en milieu rural et urbain de la région de la Boucle du Mouhoun. Il est assorti d'orientations stratégiques qui serviront dans la suite du processus à l'élaboration du plan d'investissement.

Les autres acteurs pour raison d'insuffisance de ressources financières n'ont réalisé aucune activité entrant dans le cadre de la stratégie de communication sur le PN-AEP.

### ➤ MILIEU URBAIN

**Tableau 42 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs**

Régions	Nombre d'ateliers d'information et de communication programmé sur le programme (PN AEP) aux niveaux régional, provincial et communal	Nombre d'ateliers d'information et de communication réalisé sur le programme (PN AEP) aux niveaux régional, provincial et communal	Nombre total de participants			Taux de réalisation	Coût de réalisation
			Hommes	Femmes	Total		
Région du centre	03	0	10	5	15		
<b>National</b>	<b>03</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>15</b>		

Source : ONEA 2019

### 6.3.3 Outils d'opérationnalisation du PN-AEP

Les actions menées dans le cadre de l'opérationnalisation du PN-AEP sont les suivantes :

- le document des normes et critères en AEPA, validé en Février 2016, a été adopté en conseil de ministre en date du 03 Mars 2019 et diffusé auprès de l'ensemble des partenaires techniques et financiers du MEA
  - le document de prescription technique des ouvrages d'AEP a été mis à jour en 2017 et attend d'être validé et adopté.
  - le processus de mise à l'échelle du dispositif intégré de suivi évaluation à démarrer avec l'appui de l'assistance technique GFA de la GIZ qui a déjà élaboré un plan d'action détaillé de mise en œuvre.
  - le processus d'élaboration de la deuxième génération du plan d'actions AEP a démarré avec l'appui de l'union européenne qui permis de recruter les consultants commis à cette tâche.
- Une rencontre de cadrage des missions et termes de références a été tenue avec l'ensemble des acteurs impliqués dans ce processus le 02 décembre 2020 et à ce jour les consultants ont soumis leur rapport de démarrage au comité de suivi qui l'a validé.
- l'adoption du document portant sur la réduction du tarif de l'eau en milieu rural.

**Tableau 43 : récapitulatif régional de programmation et de ciblage**

Région	Nombre d'ateliers de programmation et de ciblage		
	Programmé	Réalisé	Taux
Boucle du Mouhoun	0	0	0
Cascades	2	2	100
Centre	1	1	100
Centre-Est	1	1	100
Centre-Nord	0	8	-
Centre-Ouest	1	1	100
Centre-Sud	0	0	0
Est	0	1	0
Hauts-Bassins	3	2	66,6
Nord	0	0	0
Plateau Central	1	0	0
Sahel	0	0	0
Sud-Ouest	1	1	100
<b>National</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>80</b>

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2019 du PN AEP

Sur 10 ateliers de ciblage programmés, 17 ont été tenus dont sept (08) issus de la programmation et neufs (09) hors programmation soit un taux de réalisation de 80%.



Les réalisations hors programmation sont constatées dans les régions du centre nord et de l'EST.

Pour la région du centre nord, les réalisations hors programmations sont effectuées par les communes (Boussouma, Kaya, Namissiguima et Pensa) à travers leur cadre de concertation communale (CCCo).

Les régions de la boucle du Mouhoun, du centre sud, du nord et du Sahel n'ont tenue aucun atelier de programmation et de ciblage pour des raisons d'insuffisance de ressources financières.

Il faut rappeler que ces ateliers permettent de regrouper les acteurs intervenant dans le secteur de l'AEP et l'ensemble des communes afin de procéder à la planification des ouvrages à réaliser sur la base des indicateurs du PN-AEP.

A terme il permet de coordonner les réalisations de l'ensemble des acteurs prévues dans la région afin de tenir compte des zones les plus défavorisées et également d'éviter les doublons dans l'exécution des ouvrages.

Au regard de l'importance de cette activité dont les résultats ont un impact significatif sur l'accroissement du taux d'accès, un effort devrait être fait par l'ensemble de régions pour assurer une pérennité dans la programmation de cette activité quel que soit la modestie des budgets.

Aussi l'ensemble des acteurs intervenant dans le secteur de l'AEP sont invités à s'inscrire dans la dynamique de ce processus en y participant activement.

## 7 BILAN FINANCIER

### 7.1 Milieu Rural

#### Bilan financier global de l'AEP

Figure 3 : Taux d'exécution financière par source de financement

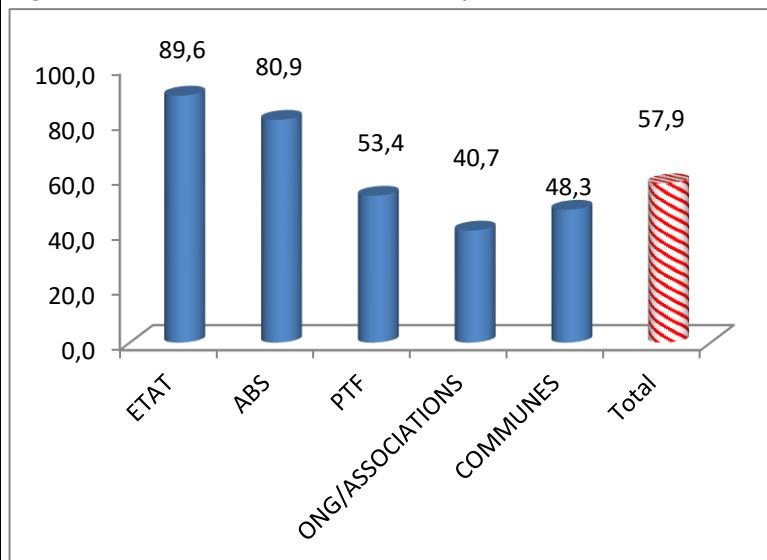


Tableau 44 : Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA)

Financement	Prévision 2019	Dépenses 2019	Taux (%)
Ressources propres	2 195,8	1 967,6	89,6
ABS	2 689,8	2 174,8	80,9
PTF (appui projets)	16 022,9	8 551,8	53,4
ONG/Associations	2 522,0	1 026,9	40,7
Communes	1 714,9	828,1	48,3
<b>Total</b>	<b>25 145,4</b>	<b>14 549,2</b>	<b>57,9</b>

Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Le taux d'exécution financière globale du programme au cours de l'année 2019 pour l'ensemble des acteurs du secteur est de 57,9.

#### 7.1.1 Action 1 : Accès universel à l'eau potable

##### 7.1.1.1 Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEP

Les résultats ont été scindés en réalisations issues de la programmation révisée et en hors programmation dans la mesure où les programmations de certaines structures n'étaient pas disponibles au moment de la révision au cours du premier semestre.

La dotation budgétaire révisée consacrée à la réalisation et à la réhabilitation d'ouvrage d'AEP au titre de l'année 2019 est de 23,02 milliards de FCFA. Le montant total dépensé pour ces travaux est de 15,69 milliards de FCFA avec 2,70 milliards de FCFA investis hors programmation. Le taux d'exécution issu de la programmation révisée est de 56,4. Ce taux d'exécution est inférieur à celui de 2018 qui était de 74,3.

Les tableaux ci-dessous présentent l'état d'exécution financière des ouvrages d'AEP.

**Tableau 45 : Bilan financier des réalisations de nouveaux ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)**

Régions	Forages neufs équipés de PMH					Puits modernes neufs				
	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	1 273,0	649,8	0,0	649,8	51,0	30,0	10,0	0,0	10,0	33,3
Cascades	642,8	321,9	0,0	321,9	50,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	91,0	26,6	0,0	26,6	29,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	621,1	549,1	109,2	658,3	88,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	553,7	311,7	156,4	468,2	56,3	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Ouest	314,2	254,7	88,5	343,2	81,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	544,9	526,2	269,1	795,3	96,6	0,0	0,0	9,6	9,6	-
Est	1 613,9	1 107,3	253,5	1 360,8	68,6	0,0	0,0	30,0	30,0	-
Hauts-Bassins	730,2	386,5	28,9	415,4	52,9	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	210,1	201,1	65,7	266,8	95,7	0,0	0,0	9,0	9,0	-
Plateau Central	229,3	177,7	27,1	204,8	77,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	1 539,7	777,6	7,5	785,1	50,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	485,8	435,2	88,9	524,0	89,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-
<b>National</b>	<b>8 849,7</b>	<b>5 725,4</b>	<b>1 094,7</b>	<b>6 820,1</b>	<b>64,7</b>	<b>45,0</b>	<b>10,0</b>	<b>48,6</b>	<b>58,6</b>	<b>22,2</b>

*Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP*

Au titre des réalisations des nouveaux forages équipés de PMH et puits modernes neufs, sur la prévision révisée de 8,89 milliards de FCFA, le montant total dépensé est de 6,88 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution financière 64,48. En outre, le montant dépensé hors programmation est évalué à 1,14 milliards de FCFA, ce qui indique que des efforts restent encore à fournir par les différents acteurs dans la collecte des données.

Ces taux sont nettement inférieurs à ceux de 2018 qui étaient de 79 pour les forages neufs et 62 pour les puits modernes neufs.

**Tableau 46 : Bilan financier des réalisations d'AEPS neuves et PEA (en millions de FCFA)**

Régions	Etudes AEPS					AEPS neuves					PEA Neuf				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	10,0	10,0	0,0	10,0	100,0	1 035,6	593,3	0,0	593,3	57,3	27,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	480,0	0	0,0	0	0	12.822	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	20,4	20,4	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	16,8	16,8	0,0	16,8	100,0	314,0	63,2	0,0	63,2	20,1	23,3	23,2	112,6	135,8	99,6
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	47,0	47,0	0,0	47,0	100,0
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	20,0	20,0	-
Est	46,8	46,8	0,0	46,8	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	80,0	70,0	95,0	165,0	87,5
Hauts-Bassins	28,0	28,0	70,5	98,5	100,0	1 961,8	427,0	372,2	799,2	21,8	0,0	0,0	3,0	3,0	-
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	19,0	19,0	-	0,0	0,0	7,0	7,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	98,4	98,4	-
Sahel	119,9	99,9	20,0	119,9	83,3	1 717,5	1 075,7	0,0	1 075,7	62,6	569,2	100,0	55,5	155,5	17,6
Sud-Ouest	5,0	5,0	6,0	10,9	99,7	255,5	33,3	0,0	33,3	13,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
<b>National</b>	<b>226,5</b>	<b>206,5</b>	<b>96,5</b>	<b>303,0</b>	<b>91,2</b>	<b>5 764,4</b>	<b>2 265,6</b>	<b>411,6</b>	<b>2 677,3</b>	<b>39,3</b>	<b>746,6</b>	<b>240,2</b>	<b>391,5</b>	<b>631,7</b>	<b>32,2</b>

*Source : Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP*

Le taux d'exécution financier pour les études d'AEPS est satisfaisant (91,2). Pour ce qui est des taux de réalisation des AEPS neuves et des PEA neufs, ils sont faibles à l'image du taux physique, respectivement de 39,3 et de 32,2.

Le montant dépensé en hors programmation pour la réalisation des AEPS et de PEA neufs est évalué à 0,90 milliards de FCFA.

Tableau 47 : Bilan financier des réalisations des études et constructions de CPE (en millions de FCFA)

Régions	Etudes CPE					CPE construits				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30,0	30,0	0,0	30,0	100,0
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	81,0	81,0	0,0	81,0	100,0
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	131,8	131,8	0,0	131,8	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
<b>National</b>	<b>141,8</b>	<b>131,8</b>	<b>0,0</b>	<b>131,8</b>	<b>92,9</b>	<b>111,0</b>	<b>111,0</b>	<b>0,0</b>	<b>111,0</b>	<b>100,0</b>

**Source :** Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Le taux financier des études de CPE et de construction de CPE sont satisfaisants respectivement de 92,9 et 100.

Les études de CPE dans la région du sahel sont achevées. Le CPE prévu dans la commune de Bagassi dans la région de la Boucle du Mouhoun a été réalisé. Celui de la région du Centre a connu une extension.

Tableau 48 : Bilan financier des Systèmes Adduction Multi-Villages (en millions de FCFA)

Régions	Etudes d'adduction d'eau potable multi-villages réalisées					Systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages construits				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	856,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-

Régions	Etudes d'adduction d'eau potable multi-villages réalisées					Systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages construits				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)	
Centre-Sud	60,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	5,3	5,3	0,0	5,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	0,0	0,0	30,0	30,0	-	1 050,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord	0,0	0,0	53,2	53,2	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-	2 325,0	1 898,2	0,0	1 898,2	81,6
Sahel	131,8	131,8	0,0	131,8	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
<b>National</b>	<b>207,1</b>	<b>137,1</b>	<b>83,2</b>	<b>220,3</b>	<b>66,2</b>	<b>4 231,5</b>	<b>1 898,2</b>	<b>0,0</b>	<b>1 898,2</b>	<b>44,9</b>

**Source :** Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Le montant des études d'AEP-MV est d'environ 220,3 millions dont 83,2 millions en hors programmation dans la région du Nord et des Hauts-Bassins.

En ce qui concerne la construction de système d'AEP-MV, le taux est faible (environ 44,9).

L'AEP-MV de la région du Plateau Central a un taux satisfaisant (environ 82).

210 millions ont été consacré aux études d'AEP-MV en 2018, ce qui a permis le démarrage des travaux de construction d'AEP-MV en 2019.

Tableau 49 : Bilan financier du Détail des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV) (en millions de FCFA)

Régions	Bâche					Château					Bornes fontaines					Branchements particuliers				
	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	81,0	81,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	81,0	81,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
<b>National</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>81,0</b>	<b>81,0</b>	<b>-</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>81,0</b>	<b>81,0</b>	<b>-</b>

**Source :** Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Des châteaux et des branchements particuliers ont été réalisés en hors programmation dans la région du Centre.

### 7.1.1.2 Bilan financier des réhabilitations des ouvrages d'AEP

Tableau 50 : Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)

Régions	Forages réhabilités					Puits réhabilités					AEPs réhabilités				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	210,9	87,6	0,0	87,6	41,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-	95,741	95,7	0,0	95,7	100,0
Cascades	14,6	11,482	6,3	17,782	78,78	0,0	0,0	0,0	0,0	-	32,700	0	0,0	0	0
Centre	55,5	55,5	0,0	55,5	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,000	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	60,4	59,4	1,8	61,2	98,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-	23,539	23,5	21,5	45,0	100,0
Centre-Nord	137,6	131,6	60,0	191,6	95,7	11,9	0,0	0,0	0,0	0,0	32,700	32,7	29,6	62,3	100,0
Centre-Ouest	138,7	138,7	6,6	145,2	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	172,500	152,5	0,0	152,5	88,4
Centre-Sud	71,7	66,4	34,3	100,7	92,7	6,4	2,1	0,0	2,1	33,5	32,700	32,7	0,0	32,7	100,0
Est	213,3	157,4	117,9	275,2	73,8	0,0	0,0	0,0	0,0	-	59,000	50,5	0,0	50,5	85,7
Hauts-Bassins	156,5	142,6	48,8	191,4	91,1	0,0	0,0	3,5	3,5	-	35,400	35,4	0,0	35,4	100,0
Nord	154,6	154,6	33,9	188,5	100,0	0,0	0,0	1,5	1,5	-	65,353	41,1	0,0	41,1	62,9
Plateau Central	104,9	65,0	0,0	65,0	61,9	0,0	0,0	0,0	0,0	-	32,700	32,7	0,0	32,7	100,0
Sahel	265,5	255,0	161,3	416,3	96,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	322,500	286,3	20,0	306,3	88,8
Sud-Ouest	59,9	59,9	27,0	86,9	99,9	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,000	0,0	0,0	0,0	-
<b>National</b>	<b>1 644,1</b>	<b>1 388,4</b>	<b>495,4</b>	<b>1 883,8</b>	<b>84,4</b>	<b>18,3</b>	<b>2,1</b>	<b>5,0</b>	<b>7,1</b>	<b>11,7</b>	<b>904,8</b>	<b>815,9</b>	<b>71,1</b>	<b>887,0</b>	<b>90,2</b>

**Source :** Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Le taux d'exécution financière des forages réhabilités est de 84,4. Les disparités constatées dans les différentes régions sont à l'image du taux de réalisation physique.



Les régions du Plateau Central, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est signalent des difficultés liées à la transmission tardive des arrêtés sur les fonds transférés aux communes, des perturbations au niveau des agents du MINEFID, des retards dans l'entame de la procédure de passation de marchés. Le taux de 86,9 enregistré en 2018 est bien plus satisfaisant.

Pour les puits réhabilités, le taux est quasi-nul, car des informations sur le bilan en fin d'année n'ont pu être obtenu chez l'acteur concerné (OCADES).

Les autres réalisations sont hors programmation.

En ce qui concerne les AEPS réhabilités, le taux est acceptable (plus de 90,2).

Tableau 51 : Bilan financier des Extension des AEPS (en millions de FCFA)

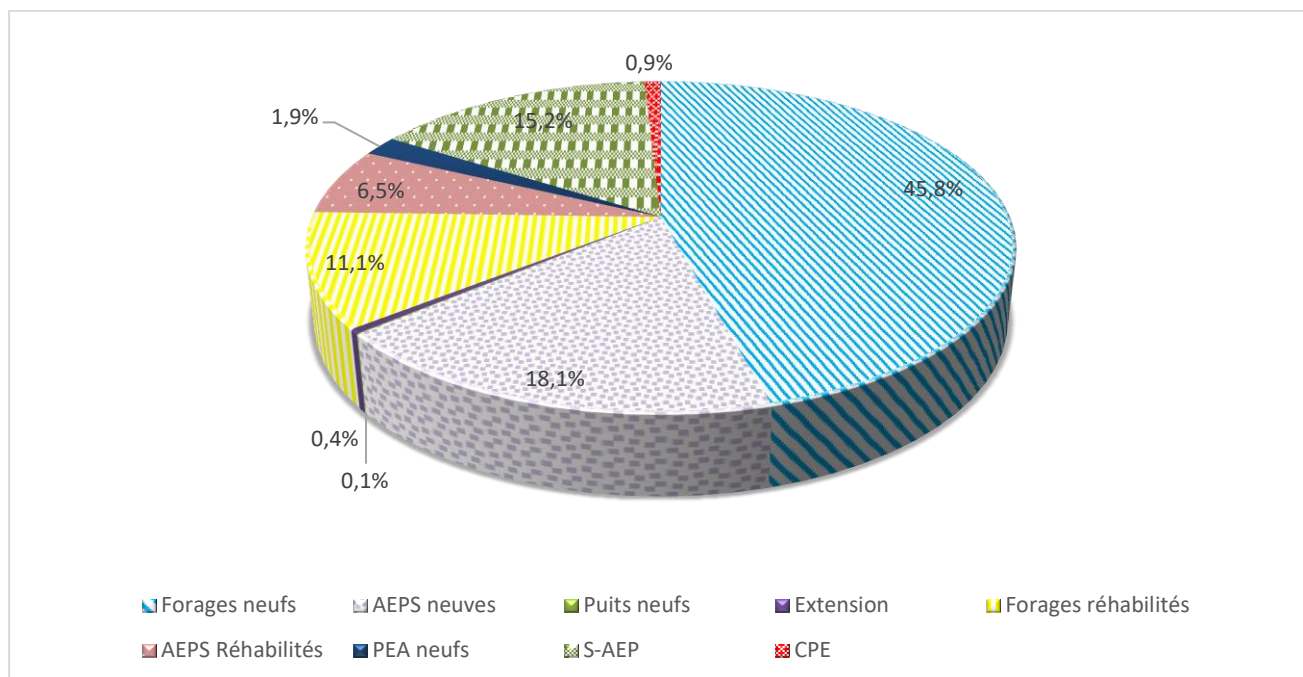
Régions	Extension des AEPS					PEA réhabilités				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	20,0	20,0	4,0	24,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Nord	55,0	32,0	0,0	32,0	58,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	50,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
<b>National</b>	<b>125,3</b>	<b>52,0</b>	<b>4,0</b>	<b>56,0</b>	<b>41,5</b>	<b>3,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

**Source :** Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

La réhabilitation de PEA d'un CSPS dans la région du Plateau Central qui avait été annoncée n'a pu être réalisée. Seul des extensions d'AEPS ont été réalisées à hauteur de 56 millions de FCFA. Le taux d'exécution financière est faible (41,5). Les extensions dans la région de la Boucle du Mouhoun est effective. Dans la région du Nord, à l'image de l'avancement des travaux il est d'environ 60.

Ce taux est nettement inférieur à celui de l'année 2018 qui était de 43.

- ❖ Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEP



**Source :** Collecte de données auprès des acteurs du PN-AEP

Figure 4: Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEP

La plus grande partie des dépenses de l'année porte sur les réalisations de forages neufs (45,8).

### 7.1.2 Milieu urbain

**Tableau 52 : Tableau de programmation physique et financière révisées 2019 pour le milieu urbain**

Activités à mener	Programmation initiale (en millions de FCFA)	Réalisation (en millions de FCFA)
Augmenter les capacités de stockage (m <sup>3</sup> )	350	9 774,811
Augmenter la longueur du réseau (km)	7 985, 316	
Augmenter le nombre de branchements particuliers	3 353, 772	
Augmenter le nombre de bornes fontaines	118, 150	
Augmenter la capacité de production	2 725, 390	

Source : ONEA 2019

**Tableau 53 : Situation de l'exécution financière des ouvrages d'AEP en milieu urbain**

Source de financement	Prévision (millions francs CFA)	Réalisation (millions francs CFA)	Taux (%)
Financements extérieurs	13 478, 005	8 247, 948	61
Financements propres	1 054, 623	1 526, 862	145
<b>TOTAL</b>	<b>14 532, 628</b>	<b>9 774, 811</b>	<b>67</b>

Source : ONEA 2019

Le taux d'exécution global est de 67.

## **7.2 Action 2 : Gestion du service public de l'eau**

### **7.2.1 Milieu rural**

Dans la mise en œuvre des activités de la gestion du service public de l'eau, le montant dépensé est de 0,12 milliards de FCFA sur une prévision de 0,47 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation financière de 24,9.

### **7.2.2 Milieu Urbain**

Les activités de financement de la gestion du service public de l'eau potable au cours de l'année 2019 se chiffrent à 14,469 milliards de FCFA et constituent 95% des engagements.

## **7.3 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel**

### **7.3.1 Milieu Rural**

Au titre du renforcement du cadre institutionnel, sur la prévision de 1,65 milliards de FCFA, le montant total dépensé est de 1,45 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 87,5.

### **7.3.2 Milieu Urbain**

Non disponible.

## 8 INDICATEURS DE PERFORMANCE

### 8.1. Niveau national (rural et urbain)

#### 8.1.1. Taux d'accès à l'eau potable 2019

En rappel, selon la définition « une personne a accès à l'eau potable si elle habite à moins d'un kilomètre (1000m) d'un puits moderne permanent ou d'un forage ou à moins de 500 mètres (500m) d'une borne fontaine ou dispose d'un branchement particulier dans le ménage ». L'eau des ouvrages doit satisfaire aux directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de qualité.

Tableau 54 : Taux d'accès à l'eau potable au niveau national

Région	Pop. rurale 2019	Pop. rurale desservie	Pop. urbaine 2019	Pop. urbaine desservie	Pop. Totale	Pop. totale desservie	Pop. Non desservies	Taux d'accès 2019
BOUCLE DU MOUHOUN	1 694 932	1 135 067	184 544	162 391	1 879 476	1 297 458	582 018	69,0
CASCADES	759 682	454 834	186 919	178 077	946 601	632 911	313 690	66,4
CENTRE	203 283	182 658	2 962 373	2958671	3 165 656	3 141 329	24 327	99,2
CENTRE-EST	1 184 840	925 881	391 702	242583	1 576 542	1 168 464	408 078	74,1
CENTRE-NORD	1 558 348	1 101 855	136 722	136722	1 695 070	1 238 577	456 493	73,1
CENTRE-OUEST	1 314 968	926 394	222 468	194719	1 537 436	1 121 113	416 323	72,9
CENTRE-SUD	838 294	726 880	103 778	93951	942 072	820 831	121 241	87,1
EST	1 810 799	988 383	169 835	126494	1 980 634	1 114 877	865 757	56,3
HAUTS-BASSINS	1 294 456	726 720	950 266	878814	2 244 722	1 605 534	639 188	71,5
NORD	1 150 267	874 142	209 399	182623	1 359 666	1 056 765	302 901	77,7
PLATEAU CENTRAL	742 706	628 223	100 495	85891	843 201	714 114	129 087	84,7
SAHEL	1 281 215	746 080	113 387	84995	1 394 602	831 075	563 527	59,6
SUD-OUEST	676 805	510 615	112 113	101904	788 918	612 519	176 399	77,6
<b>National</b>	<b>14 510 595</b>	<b>9 927 732</b>	<b>5 844 001</b>	<b>5427835</b>	<b>20 354 596</b>	<b>15 355 567</b>	<b>4 999 029</b>	<b>75,4</b>

Source : DGEP-ONEA, INO 2019

### 8.1.2. Evolution du Taux d'accès à l'eau potable

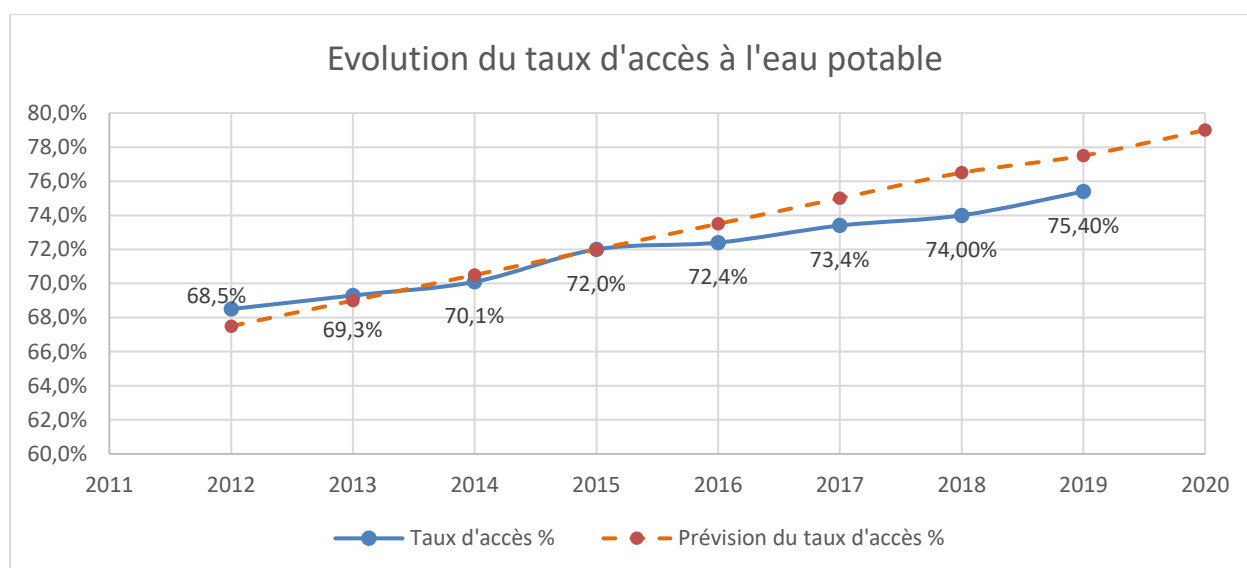


Figure 5 : Evolution du Taux d'accès à l'eau potable au niveau national

La courbe représentative du taux d'accès est restée croissante entre 2012 et 2018. Il a augmenté de 5,5 points durant cette période. La croissance moyenne annuelle est de 1,0. Ce qui est inférieure à la moyenne annuelle planifiée qui est de 1,5. En observant les deux courbes, c'est seulement avant 2014 que le taux prévisionnel a été atteint. Sinon, la courbe représentative du taux d'accès est restée en deçà de la courbe du taux prévisionnel.

### 8.1.3. Taux d'accès à l'eau potable 2019 selon les ODD

Le taux d'accès à l'eau potable étant un indicateur suivi dans la plupart des pays, il devrait permettre une comparaison de la situation d'accès à l'eau potable au niveau international. Ainsi, les Objectifs du Développement Durable (ODD) ont établi une définition de cinq niveaux d'accès à l'eau potable. Le tableau suivant fait une lecture de ces définitions et une proposition d'adaptation dans le contexte burkinabè.

Tableau 55 : Définition des niveaux d'accès à l'eau potable selon les ODD

Niveau d'accès	Définition selon les ODD	Définition adaptée au Burkina Faso : population prise en compte par niveau d'accès
<b>Géré en toute sécurité</b>	Eau potable provenant d'un point d'eau amélioré situé à domicile, disponible au besoin et exempt de matières fécales et de contamination chimique	Population desservie par branchements particuliers
<b>Élémentaire</b>	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, à condition que le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente compris	Population desservie par Points d'eau Modernes, Bornes Fontaines et Postes d'Eau Autonomes

Niveau d'accès	Définition selon les ODD	Définition adaptée au Burkina Faso : population prise en compte par niveau d'accès
<b>Limité</b>	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, pour lequel le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau dépasse 30 minutes, temps d'attente compris	Population non desservie des villages desservis
<b>Non amélioré</b>	Eau de boisson provenant d'un puits non protégé ou d'une source non protégée	Population des villages à taux d'accès 0
<b>Pas de service</b>	L'eau de boisson collectée directement d'un cours d'eau, barrage, lac, étang, mare, canal (d'irrigation notamment)	

La situation du taux d'accès à l'eau potable au niveau national se décline comme suit selon les niveaux d'accès à l'eau potable des ODD.

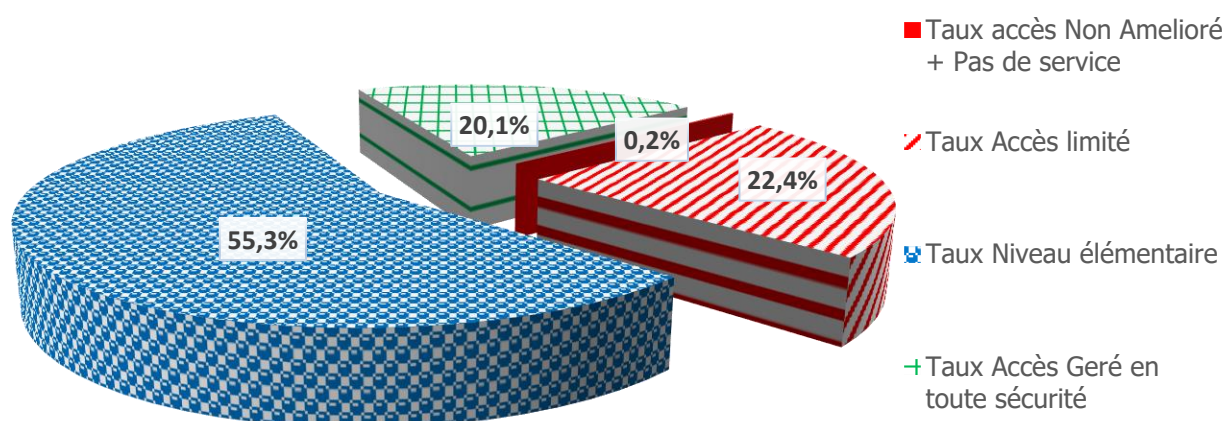


Figure 6 : Taux d'accès à l'eau potable selon des ODD au niveau national

Selon les définitions susmentionnées, le taux d'accès national à l'eau potable (75,4), correspond à la somme des populations ayant un accès géré en toute sécurité (20,1) et de celles ayant un accès élémentaire (55,3).

## 8.2. Milieu rural

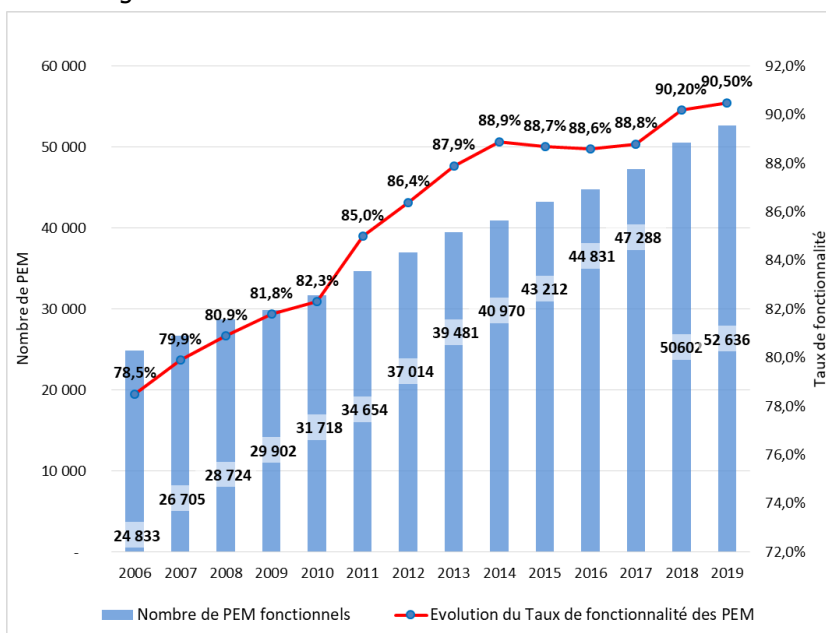
### 8.2.1. Fonctionnalité des ouvrages

**Tableau 56 : Taux de fonctionnalité des PEM et AEPS, Branchements Particuliers en 2019**

Région	PEM				AEPS/PEA					Branchement Particulier	
	Nbre Total de PEM équipés de pompe	Nbre Total de PEM équipés fonctionnels	Nbre Total de PEM équipés en panne	Taux de fonctionnalité	Nbre Total d'AEPS/PEA	Nbre d'AEPS	Nbre d'AEPS/PEA fonctionnels	Nbre d'AEPS/PEA en panne	Taux de fonctionnalité	Branchements actifs	Branchements non actifs
Boucle du Mouhoun	4 506	3 769	737	83,6	158	124	118	40	74,7	480	17
Cascades	2 441	2 369	72	97,1	43	37	38	5	88,4	435	5
Centre	2 577	2 276	301	88,3	75	55	70	5	93,3	2	
Centre-Est	5 993	5 825	168	97,2	57	35	49	8	86,0	170	17
Centre-Nord	6 067	5 660	407	93,3	96	74	84	12	87,5	172	1
Centre-Ouest	5 596	4 900	696	87,6	119	106	101	18	84,9	994	71
Centre-Sud	4 451	4 160	291	93,5	86	45	82	4	95,3	120	17
Est	5 734	5 441	293	94,9	134	66	127	7	94,8	156	1
Hauts-Bassins	3 556	2 965	591	83,4	114	104	99	15	86,8	946	33
Nord	4 746	4 016	730	84,6	149	110	127	22	85,2	304	24
Plateau Central	4 532	4 187	345	92,4	80	44	66	14	82,5	164	19
Sahel	4 407	3 906	501	88,6	129	70	110	19	85,3	286	14
Sud-Ouest	3 534	3 162	372	89,5	53	39	53	0	100,0	315	10
<b>National</b>	<b>58 140</b>	<b>52 636</b>	<b>5 504</b>	<b>90,5</b>	1293	909	1124	169	86,9	4544	229

Source : DGEP, INO 2019

Figure 7 : Evolution du Taux de fonctionnalité des PEM

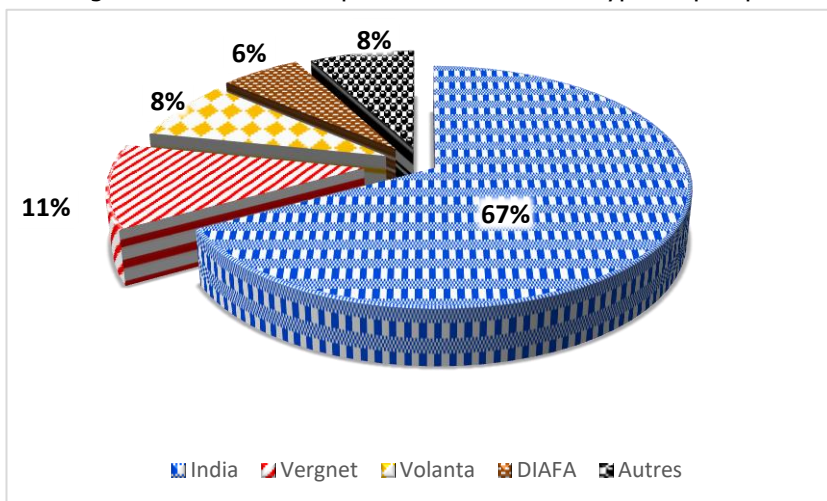


Source : DGEP, INO 2019

Entre 2018 et 2019, le nombre de PEM fonctionnels a augmenté de 2 034. Cela s'est traduit par une progression du taux de fonctionnalité de 0,3. On note également que le nombre de PEM en panne a diminué de 446 PEM par rapport 2018.

Sept (7) régions ont un taux de fonctionnalité inférieur à la moyenne nationale qui est de 90,2. Le nombre de PEM en panne est le plus élevé dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins et. Le graphique montre que le taux de fonctionnalité au niveau national qui était resté sensiblement constant depuis 2014, enregistre une progression notable en 2018 puis légère en 2019. Cela doit interpeller les acteurs du secteur à maintenir les efforts réalisés dans la réhabilitation des PEM, la maintenance préventive des forages par les communes et la redynamisation de certaines AUE.

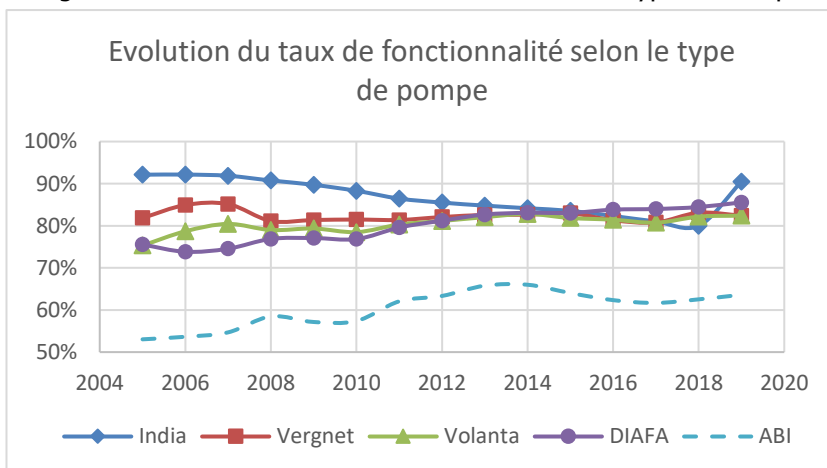
Figure 8 : Situation du parc de PMH selon le type de pompe



Au Burkina Faso, il y'a 23 types de pompe à motricité humaine utilisées dans l'approvisionnement en eau potable en milieu rural. Les pompes de marque India et India Mark2 sont les plus utilisées. Elles sont installées sur 67% des forages équipés de PMH. Les pompes Vergnet sont installées sur 11% des forages, les pompes Volanta sur 8% et les pompes DIAFA sur 6%. Les autres types de pompes sont installés sur 8% des forages équipés de pompe. Ce sont des pompes de type ABI, Kardia, DUBA, UPM, Pulsa, Rop pompe, ...

Source : DGEP, INO 2019

Figure 9: Taux de fonctionnalité des PEM selon le type de Pompe

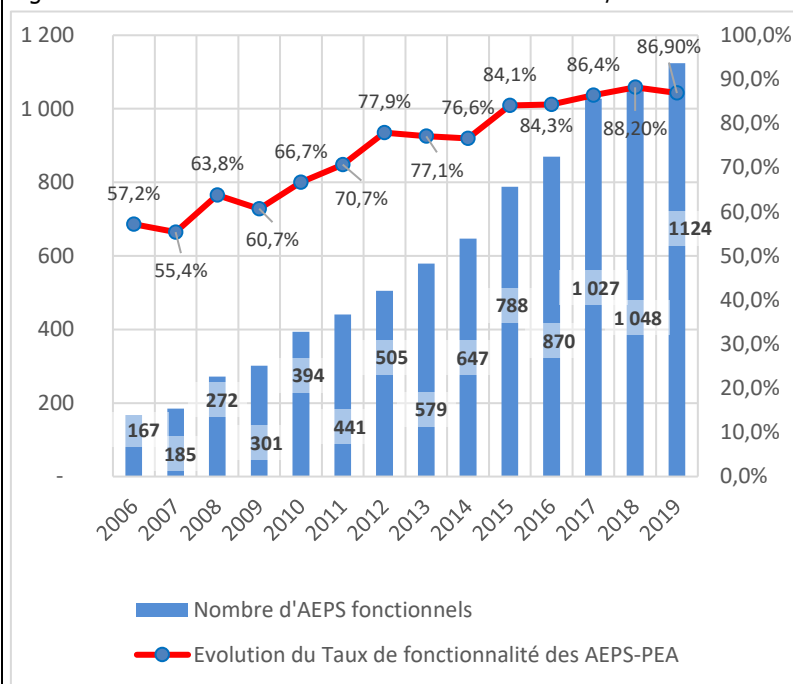


La figure 9 présente l'évolution du taux de fonctionnalité des 5 types de pompe les plus fréquents au Burkina Faso.

Source : DGEP, INO 2019



Figure 10: Evolution du Taux de fonctionnalité des AEPS/PEA



Nonobstant l'augmentation du nombre d'AEPS/PEA fonctionnels de 76, le taux de fonctionnalité a baissé de 88,2 en 2018 à 86,9 en 2019. Quant aux AEPS en panne, leur nombre est passé de 140 en 2018 à 169 en 2019 soit une augmentation de 29 AEPS/PEA.

Les régions où le parc est bien entretenu sont le Sud-Ouest, le Centre-Sud, l'Est et le Centre. Le nombre de panne est élevé surtout dans les régions de la boucle du Mouhoun, du Nord et du Sahel.

Au regard de l'obligation d'assurer la continuité du service au niveau des AEPS, ce résultat doit interpeler les acteurs à s'engager davantage dans l'entretien des infrastructures.

Les raisons des pannes constatées sont liées notamment à la défaillance dans la gestion, à la source d'énergie (dysfonctionnement des modules solaires, pannes du groupe électrogène, ...), au manque de rentabilité de certaines AEPS, à l'insuffisance de la ressource en eau.

Source : DGEP, INO 2019

## 8.2.2. Taux d'accès à l'eau potable

### 8.2.2.1. Taux d'accès à l'eau potable en 2019 par région

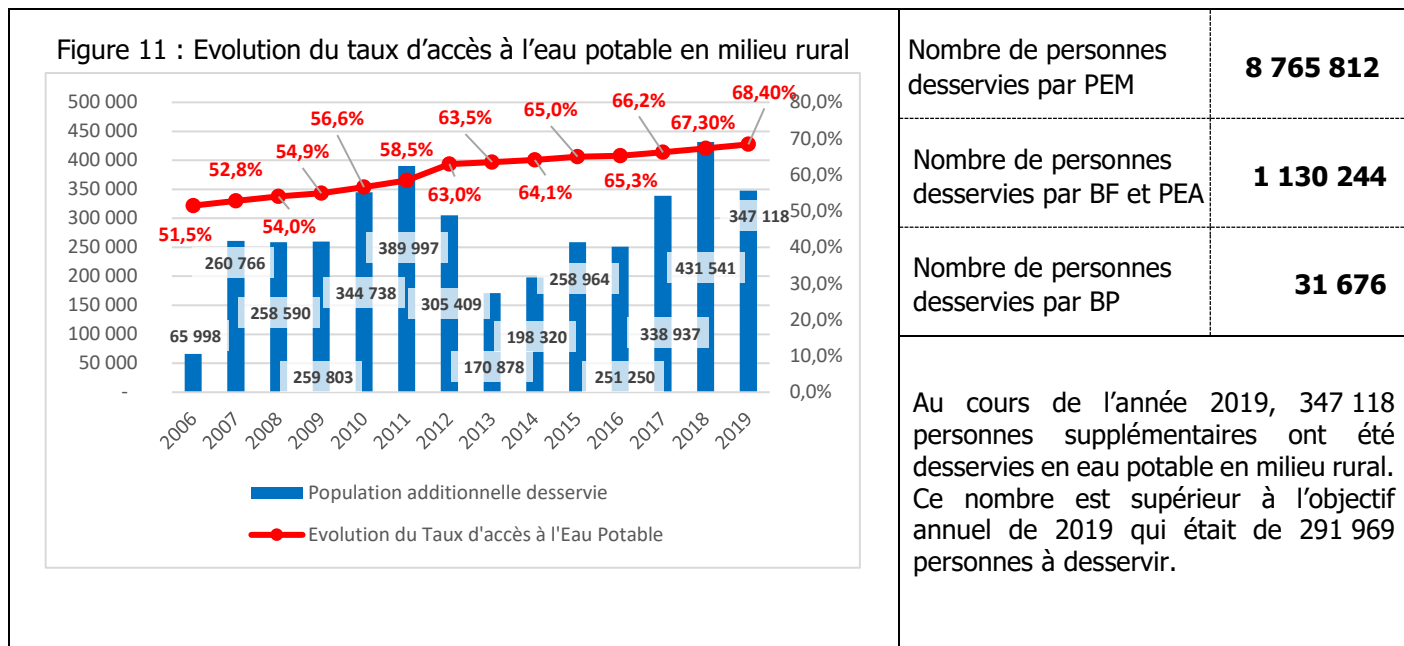
**Tableau 57 : Taux d'accès à l'eau potable en 2019 par région**

Région	Pop. Projetée 2019	Pop. totale desservie	Pop. Desservie par PEM	Pop. Desservie par Bornes Fontaines + PEA	Pop. desservie par Branchements Privé	Pop. Additionnelles desservie en 2019	Pop. Non desservies	Taux d'accès 2019
Boucle du Mouhoun	1 694 932	1 135 067	989 444	143 597	2 026	16 975	559 865	67,0
Cascades	759 682	454 834	395 027	55 637	4 170	23 641	304 848	59,9
Centre	203 283	182 658	152 263	30 385	10	1 101	20 625	89,9
Centre-Est	1 184 840	925 881	864 464	60 587	830	37 149	258 959	78,1
Centre-Nord	1 558 348	1 101 855	1 017 900	82 540	1 415	41 110	456 493	70,7
Centre-Ouest	1 314 968	926 394	826 273	92 948	7 173	20 500	388 574	70,4
Centre-Sud	838 294	726 880	652 081	74 789	10	33 584	111 414	86,7
Est	1 810 799	988 383	853 631	133 322	1 430	52 865	822 416	54,6
Hauts-Bassins	1 294 456	726 720	564 319	154 433	7 968	32 455	567 736	56,1
Nord	1 150 267	874 142	762 732	108 904	2 506	11 264	276 125	76,0
Plateau Central	742 706	628 223	562 473	65 095	655	17 252	114 483	84,6
Sahel	1 281 215	746 080	658 729	85 061	2 290	38 045	535 135	58,2
Sud-ouest	676 805	510 615	467 174	42 248	1 193	21 177	166 190	75,4
<b>National</b>	<b>14 510 595</b>	<b>9 927 732</b>	<b>8 765 812</b>	<b>1 130 244</b>	<b>31 676</b>	<b>347 118</b>	<b>4 582 863</b>	<b>68,4</b>

Source : DGEP, INO 2019

Les réalisations et les réhabilitations faites en 2019 ont permis de desservir 347 118 personnes additionnelles en eau potable. Le taux d'accès est alors passé de 67,3 en 2018 à 68,4 en 2019, soit une progression de 1,1 point. Au total 9 927 732 personnes sont desservies sur une population de 14 510 595 personnes en milieu rural. Cette faible progression du taux d'accès s'explique entre autres par l'accroissement annuel de la population, l'absence de ciblage de certains acteurs et la situation d'insécurité dans certaines localités. Elle a néanmoins permis d'atteindre la performance de 68,0 retenue comme cible en 2019.

Le taux d'accès présente cependant des grandes disparités au niveau des régions avec un écart de 35,3 points entre les deux extrêmes. Cela indique particulièrement un besoin d'accroître les investissements dans les régions ayant un taux d'accès est inférieur au taux d'accès de 68,4 en milieu rural en vue de réaliser l'équité et le développement harmonieux des régions.



Source : DGEP, INO 2019

### 8.2.2.2. Comparaison du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD

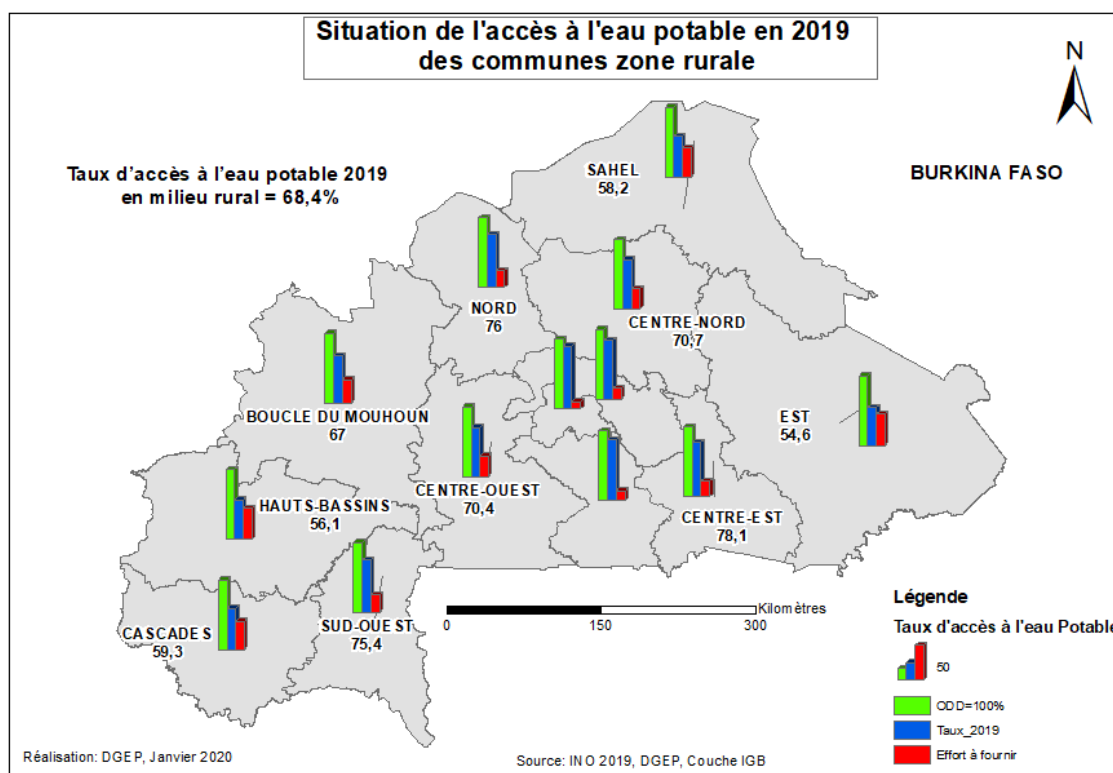


Figure 12 : Carte comparative du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD

L'analyse comparative du niveau d'atteinte des objectifs comme l'illustre la carte ci-dessus fait ressortir que des efforts considérables restent à fournir dans les régions où les écarts restent importants.

### 8.2.2.3. Villages sans accès à l'eau potable

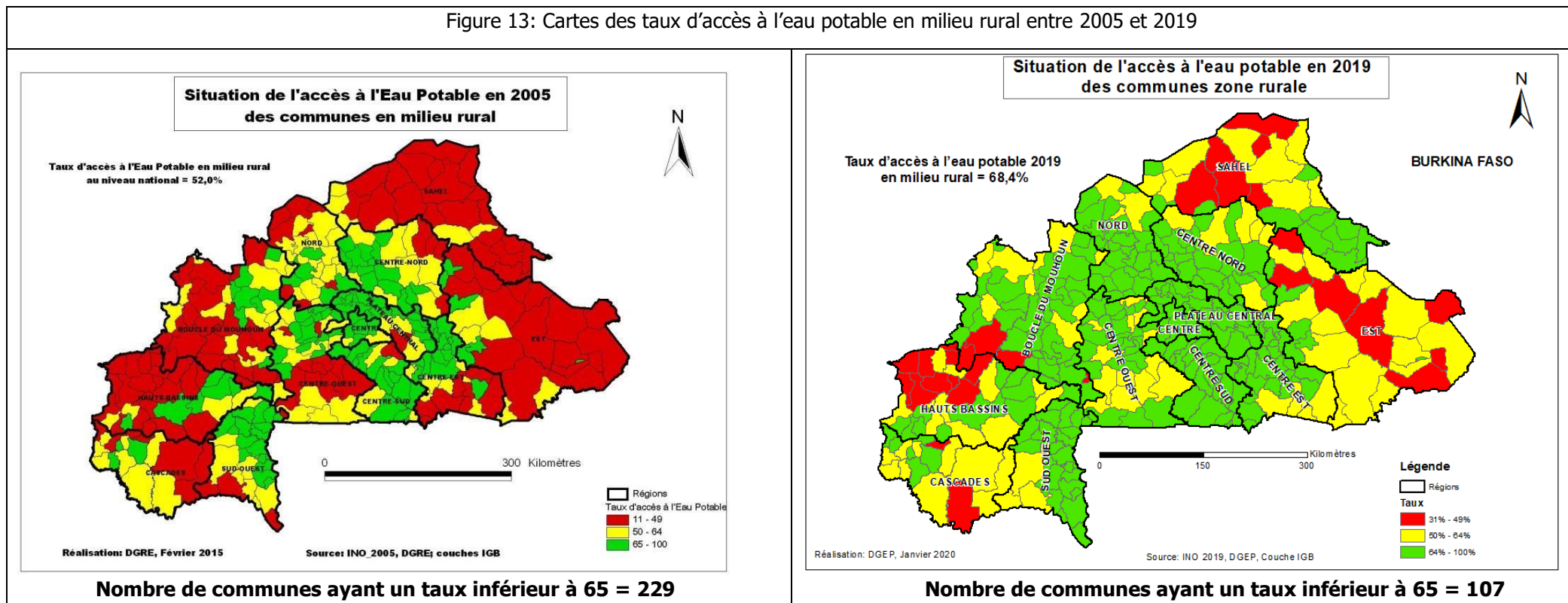
**Tableau 58 : Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural**

Région	Nombre total de villages	Nombre de villages ayant accès	Nombre de villages sans accès 2016	Nombre de villages sans accès 2017	Nombre de villages sans accès 2018	Nombre de villages sans accès 2019	de villages sans accès
Boucle du Mouhoun	973	954	44	34	17	19	1,9
Cascades	275	275	3	0	0	0	0,0
Centre	142	142	0	0	0	0	0,0
Centre-Est	717	717	8	7	0	0	0,0
Centre-Nord	857	855	11	5	3	2	0,2
Centre-Ouest	580	580	8	0	0	0	0,0
Centre-Sud	529	529	9	3	0	0	0,0
Est	814	811	25	16	3	3	0,4
Hauts-Bassins	475	472	18	17	3	3	0,6
Nord	819	811	24	20	14	8	1,0
Plateau-Central	532	532	5	4	0	0	0,0
Sahel	661	652	25	9	9	9	1,4
Sud-Ouest	1041	1016	95	81	40	25	2,4
<b>National</b>	<b>8415</b>	<b>8346</b>	<b>275</b>	<b>196</b>	<b>89</b>	<b>69</b>	<b>0,8</b>

Source : DGEP, INO 2019

275 villages n'avaient pas accès à l'eau potable en 2016. Ce nombre a été ramené à 196 en 2017, à 89 en 2018 puis à 69 en 2019 soit une réduction de 127 villages entre 2017 et 2019. La cible contractuelle de 2019 était de réduire ce nombre à moins de 70. Elle est atteinte. Une attention particulière sera accordée à l'approvisionnement en eau de ces villages en 2020 à travers la réhabilitation de leurs forages en panne et surtout la mise en œuvre du PAEA notamment dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest qui compte respectivement 19 et 25 village à taux nul. En effet, tous les villages à taux nul dans les quatre régions du PAEA ont été pris en compte dans la programmation sans distinction des Commune d'intervention.

Figure 13: Cartes des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural entre 2005 et 2019



En 2019, le nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 65 est de 107 contre 113 en 2018 soit une réduction de 6 communes. La cible de 130 communes fixées dans la matrice de performance est atteinte. Les communes ayant les plus faibles taux sont dans les régions des Hauts- Bassins, de l'Est, des Cascade, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun.

### 8.2.3. Estimation des besoins AEP en milieu rural

**Tableau 59 : Analyse comparative des réalisations communautaires de 2019 à la planification annuelle du PN-AEP**

Ouvrages d'AEP	Planification 2019	Réalisation communautaire 2019	Taux d'atteinte (%)
PEM neufs	990	1456	147
Réhabilitation PEM	815	511	63
AEPS neuves	-	108	-
Réhabilitation / mise à niveau AEPS	45	8	18
CPE	22	2	9
Réseau de distribution (km)	200	-	-
BP	21691	152	1
BF	1012	279	28
Population à desservir	346282	347 585	100

Source : Planification document PN-AEP ; INO 2019

Les réalisations communautaires en termes de PEM neufs sont satisfaisantes. Cependant force est de constater que d'énormes efforts restent à consentir en terme de réhabilitation de PEM et d'AEPS, de réalisation de CPE, de BF et de BP.

### 8.2.4. Equipement des CSPS et des écoles en PEM, BF ou BP en milieu rural

**Tableau 60 : Taux d'équipement des CSPS et des écoles en PEM, BF, BP fonctionnels**

Régions	CSPS				Ecoles			
	Nombre de CSPS (a)	Nombre de CSPS équipés (b)	Nombre de CSPS équipés en PEM fonctionnels (c)	Taux (%) (100*c/a)	Nombre d'écoles primaires (d)	Nombre d'écoles primaires équipées (e)	Nombre d'écoles primaires équipées en PEM fonct (f)	Taux (%) (100*f/d)
Boucle du Mouhoun	253	176	171	67,6	1 400	839	839	59,9
Cascades	92	80	75	81,5	603	243	237	39,3
Centre	56	56	56	100	216	170	170	78,7
Centre-Est	161	149	149	92,5	1 192	741	741	62,2
Centre-Nord	134	125	117	87,3	993	660	599	60,3
Centre-Ouest	168	91	84	50	651	378	341	52,4
Centre-Sud	132	119	119	90,2	670	416	416	62,1
Est	157	141	134	85,4	1 172	836	771	65,8
Hauts-Bassins	186	172	163	87,6	1538	768	429	27,9
Nord	207	184	171	82,6	1598	712	605	37,9
Plateau Central	153	126	117	76,5	981	607	564	57,5
Sahel	99	82	67	67,7	1 037	510	457	44,1
Sud-Ouest	125	105	89	71,2	395	217	161	40,8
<b>National</b>	<b>1 923</b>	<b>1 606</b>	<b>1 512</b>	<b>78,6</b>	<b>12 446</b>	<b>7 097</b>	<b>6 330</b>	<b>50,9</b>

Source : collecte de données auprès des DREA, DRENA, DRS

## 8.3. Milieu urbain

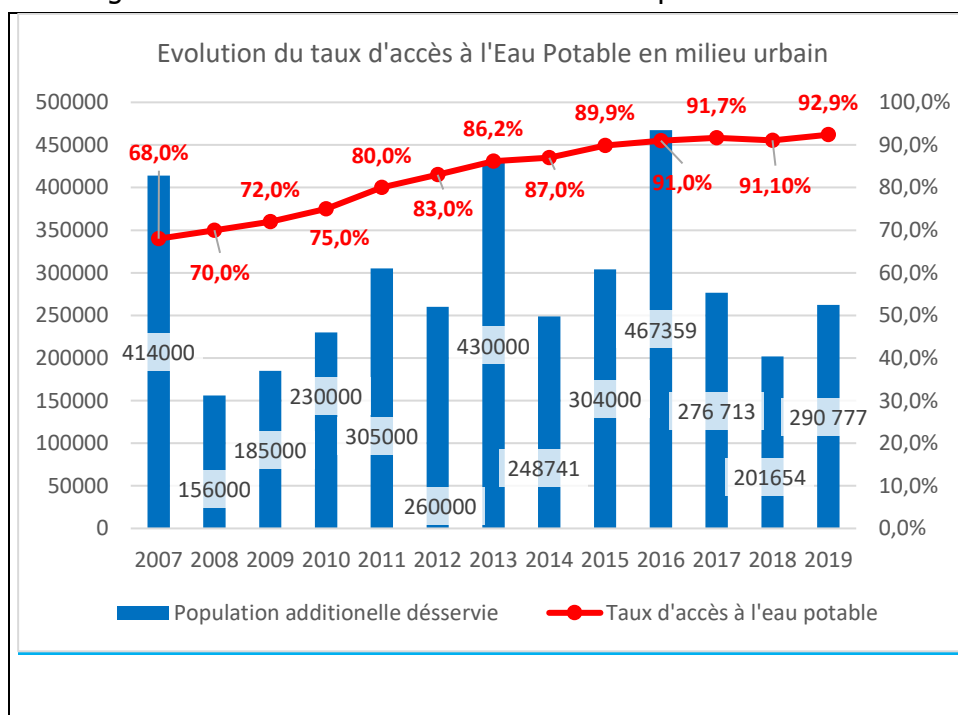
### 8.3.1. Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain

**Tableau 61 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par région**

REGION	Population 2019	Population desservie en 2019	Taux d'accès
BOUCLE DU MOUHOUN	184 544	162 391	88,0%
CASCADES	186 919	178 077	95,3%
CENTRE	2 962 373	2 958 671	99,9%
CENTRE-EST	391 702	242 583	61,9%
CENTRE-NORD	136 722	136 722	100,0%
CENTRE-OUEST	222 468	194 719	87,5%
CENTRE-SUD	103 778	93 951	90,5%
EST	169 835	126 494	74,5%
HAUTS-BASSINS	950 266	878 814	92,5%
NORD	209 399	182 623	87,2%
PLATEAU CENTRAL	100 495	85 891	85,5%
SAHEL	113 387	84 995	75,0%
SUD – OUEST	112 113	101 904	90,9%
<b>NATIONAL</b>	<b>5 844 001</b>	<b>5 427 835</b>	<b>92,9%</b>

### 8.3.2. Evolution du taux d'accès en milieu urbain

Figure 14: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain



Le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain en 2019 est de 92,9. La population urbaine desservie en eau potable est de 5 427 835 personnes. On note une population supplémentaire desservie de tout le milieu urbain de 290 777 personnes par rapport à 2018. La population supplémentaire desservie en milieu péri urbain est de 35 306 personnes. La cible « Nombre de personnes additionnelles desservies en milieu péri-urbain » qui est de 55 000 personnes, n'est pas atteinte.

## 9 SUIVI DES PROCEDURES DE DEVOLUTION DES MARCHES

### 9.1 MILIEU RURAL

Tableau 62 : Suivi du plan de passation des marchés

Région / Structure	Mode de passation des marchés												Total de marchés inscrits dans le plan de passation	Engagés				Non engagés				Liquidé				Payé				Taux d'exécution base paiement						
	Nbre Appels d'offres		Nbre Demands de prix		Nbre de MI + DDP		Nbre Demande de cotation		Nbre Entente directe		Engagés			Non engagés		Liquidé		Payé		Taux d'exécution base paiement																
	Travaux	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Travaux	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Autres	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Autres (Carburant, etc)		Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global			
Boucle du Mouhoun	0	0	3	0	5	0	1	0	13	0	0	2	4	5	15	24	4	5	15	24	0	0	0	0	4	5	15	24	4	5	15	24	100	100	100	100
Cascades	0	0	2	0	0	0	0	3	3	0	0	1	2	3	4	9	2	3	4	9	0	0	0	0	2	3	4	9	2	3	4	9	100	100	100	100
Centre	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1	2	4	1	1	2	4	0	0	0	0	1	1	2	4	1	1	2	4	100	100	100	100
Centre-Est	0	0	1	0	1	0	0	0	5	0	0	1	1	1	6	8	1	1	6	8	0	0	0	0	1	1	6	8	1	1	6	8	100	100	100	100
Centre-Nord	4				3			1	7			1	4	4	8	16	4	4	8	16	0	0	0	0	1	3	8	12	1	3	8	12	25	75	100	75
Centre-Ouest	1	0	1	0	2	0	0	0	8		0	2	2	2	10	14	2	2	10	14	0	0	0	0	2	2	10	14	1	0	10	11	50	0	100	79
Centre-Sud	1	0	0	0	0	0	0	2	7	0	0	2	1	2	9	12	1	2	9	12	0	0	0	0	1	2	9	12	1	2	9	12	100	100	100	100
Est	5	0	1	0	1	0	0	1	6	0	0	2	6	2	8	16	6	2	7	15	0	0	1	1	6	2	7	15	5	2	7	14	83	100	88	88
Hauts-Bassins	1	0	1	0	0	0	0	2	11	0	0	2	2	2	13	17	2	2	13	17	0	0	0	0	0	2	13	15	0	0	13	13	0	0	100	76
Nord	1	0	1	0	1	0	0	0	13	0	0	0	2	1	13	16	2	1	13	16	0	0	0	0	2	1	13	16	2	1	13	16	100	100	100	100



Région / Structure	Mode de passation des marchés														Total de marchés inscrits dans le plan de passation																							
	Nbre Appels d'offres		Nbre Demands de prix		Nbre de MI + DDP		Nbre Demande de cotation		Nbre Entente directe		Engagés					Non engagés				Liquidé				Payé				Taux d'exécution base paiement										
	Travaux	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Travaux	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Autres	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Autres (Carburant, etc)	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)		Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global	Travaux	Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)	Acquisitions, Fournitures et Prestations de services	Global					
Plateau-Central	0	0	2	0	0	0	1	1	9	0	0	2	3	1	11	15	3	1	11	15	0	0	0	0	3	1	11	15	3	1	11	15	100	100	100	100		
Sahel	0	0	2	0	1	0	1	2	21	1	2	6	5	1	9	26	50	1	2	6	15	33	3	3	1	1	3	0	8	11	3	0	8	11	20	0	31	22
Sud-Ouest	0	0	0	0	0		1	2	4	0	0	2	1	2	6	9	1	2	6	9	0	0	0	0	1	2	6	9	1	2	6	9	100	100	100	100		
DGEP	1	0	0	2	0	0	0	0	3	0	0	1	1	0	6	7	1	0	6	7	0	0	0	0	0	0	4	4	0	0	4	4	0		67	57		
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>111</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>45</b>	<b>35</b>	<b>137</b>	<b>217</b>	<b>42</b>	<b>32</b>	<b>125</b>	<b>199</b>	<b>33</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>116</b>	<b>168</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>116</b>	<b>162</b>	<b>56</b>	<b>60</b>	<b>85</b>	<b>75</b>	

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP, PPM/DGEP-MEA

Globalement le taux d'exécution base paiement du plan de passation des marchés des différentes structures est satisfaisant (75).

Les marchés d'Acquisitions, de Fournitures et de Prestations de services ont le plus fort taux (85) et ceux des marchés de travaux les plus faibles (56). Huit (08) régions (Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre, Centre-Est, Centre-Sud, Nord, Plateau Central, Sud-Ouest) sur treize (13) ont un taux de 100.

Pour la DGEP, il s'agit essentiellement du paiement des travaux en cours et de leur suivi-contrôle, paiement qui se poursuivra en 2020.

## 9.2 MILIEU URBAIN

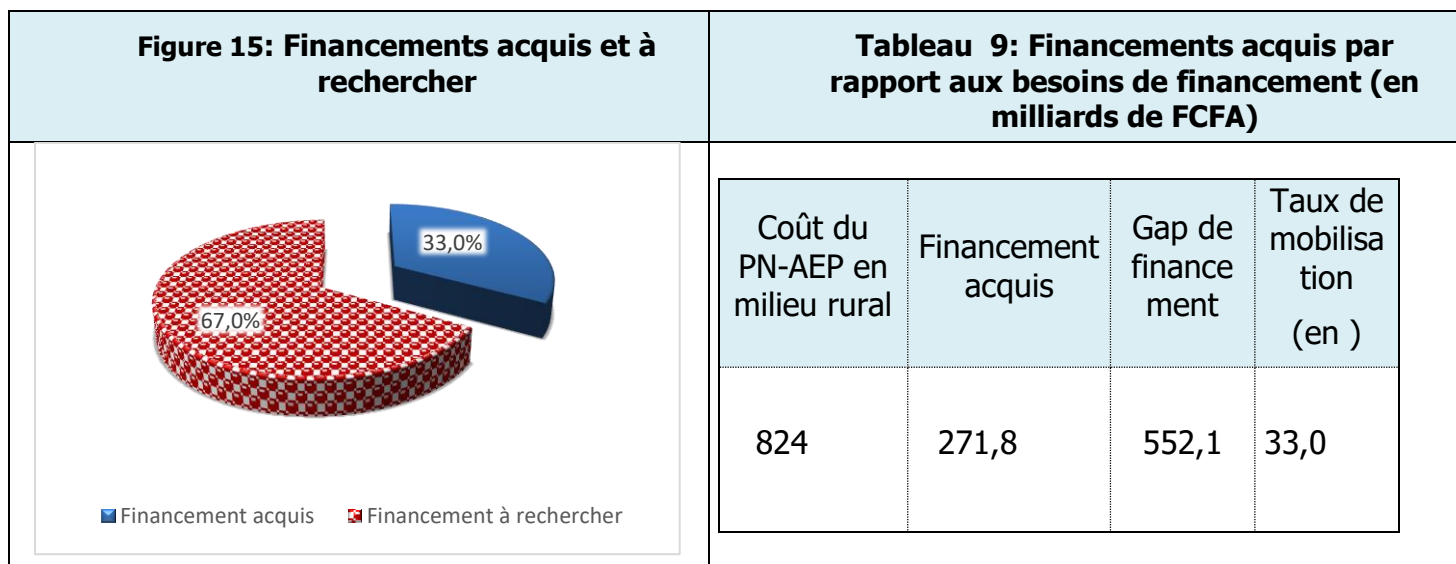
Le taux d'exécution global du PPM au 31 décembre est de 72%, soit 80 dossiers lancés sur 111 prévus répartis comme suit dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 63 : récapitulatif de l'état d'exécution du PPM 2019 de l'ONEA**

Nature de la prestation	Nombre de prestations prévues	Nombre de prestations réalisées	Taux (%)
Prestations de travaux sur financement fonds propres ONEA	18	13	72
Prestations intellectuelles sur financement fonds propres ONEA	28	20	71
Prestations de fournitures sur financement fonds propres ONEA	28	22	79
Prestations de services sur financement fonds propres ONEA	11	05	45
Prestations de travaux sur financements extérieurs	10	09	90
Prestations intellectuelles sur financements extérieurs	11	07	64
Prestations de fournitures sur financements extérieurs	05	04	80
Prestations de services sur financements extérieurs	00	00	0
<b>TOTAL ONEA</b>	<b>111</b>	<b>80</b>	<b>72</b>

## 10 FINANCEMENT DU PROGRAMME

### 10.1 Proportion de financement acquis Milieu rural



Source : Plan de Financement DGEP, 2019

Les financements sont considérés acquis lorsque les ressources financières sont mobilisées et disponibles pour l'exécution des activités du programme.

Le coût global du programme en milieu rural à l'horizon 2030 est de 824 milliards de francs CFA.

Pour atteindre les objectifs du PN-AEP, des efforts restent à fournir par l'ensemble des acteurs pour combler le gap de financement.

### 10.2. Proportion de financement acquis Milieu urbain

Tableau 64 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEP (en milliards de francs CFA)

Composante	Besoin en financement	Financement acquis	Taux de mobilisation (en %)
AEP urbain	498,01	302,97	60,8

Source : ONEA, 2019

Le taux de mobilisation est de 60,8.

## 11 DIFFICULTES RENCONTREES, PROPOSITIONS DE SOLUTIONS ET DE RECOMMANDATIONS

### 11.1 Difficultés rencontrées, propositions de solutions

Des difficultés ont été rencontrées à plusieurs niveaux par certains acteurs dans la mise en œuvre de leur programme d'activités au cours du de l'année 2019. Le tableau ci-dessous fait l'économie de ces difficultés.

Tableau 65: Difficultés rencontrées et proposition de solutions

Difficultés	Propositions de solutions	Responsable de mise en œuvre
<b>Renforcement de capacités</b>		
Non maîtrise des nouveaux outils (DSN) de la commande publique par les acteurs de l'administration publics et des collectivités territoriales	Assurer la formation des acteurs concernés	MEA/DREA
Faible capacité des ressources humaines, insuffisance de matériels adéquats et mobilité du personnel.	Renforcer les capacités techniques du personnel et recruter du personnel	DRH/MEA
La faible capacité des communes à jouer leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau	Dérouler les activités prévues dans le plan d'action AMOC-AEPHA	DGEP, DREA
	Renforcer davantage la sensibilisation des communes à se faire accompagner par les services techniques déconcentrés	MEA/DREA
	Sensibiliser les acteurs sur l'importance des fiches IOT	DGRE/MEA
<b>Suivi et planification des interventions</b>		
La non-implication des services techniques dans l'exécution des fonds transférés aux communes	Intégrer un visa obligatoire de la DREA dans le décret de transfert de fonds pour l'exécution des marchés (validation des DAO, des DDP, recrutement des prestataires, réception des ouvrages, ...)	DCMEF, DGEP, DREA
Les DREA, DPEA ou les communes ne sont pas informés des réalisations de certains acteurs intervenant sur le terrain	Instaure les Journée Régional de programmation avec l'évaluation de l'efficacité des programmations de chaque acteurs	DREA
Non exhaustivité des données collectées auprès des acteurs (projets /programmes, ONG/ Associations, communes...) ne permet pas d'obtenir une programmation cohérente et maîtrisée	Améliorer la communication entre les acteurs par l'organisation systématique d'ateliers régionaux de programmation	DREA
	Poursuivre au niveau provincial, les Journées régionale de programmation en vue d'obtenir les données complémentaires des partenaires de mise en œuvre du programme	DPEA, DREA
L'absence d'un dispositif efficace de collecte de données sur la stratégie de gestion du service public de l'eau ;	Mettre en place un dispositif de collecte des données de la réforme	MEA
<b>Techniques, prestations des entreprises et financiers</b>		

Difficultés	Propositions de solutions	Responsable de mise en œuvre
Le manque d'attraction des marchés de petite taille lancés par les communes, ce qui rend les appels d'offres infructueux au niveau des communes	Opérationnaliser l'intercommunalité afin de créer un engouement des prestataires sur les marchés.	MATD , COMMUNES
	Augmenter les montants à transférer aux communes	
Défaillance de certaines entreprises	Mettre plus de rigueur dans le processus de sélections des prestataires	DREA, DGEP Communes
La situation d'insécurité dans certaines localités	Améliorer la situation sécuritaire sur tout le territoire	Ministère en charge de la sécurité
Le non-respect des délais du plan de passation des marchés.	Anticiper dans le processus du plan de passation des marchés	DGEP, DREA, ONEA
	Respecter les délais prévus dans les PPM	
	Formation des agents intervenants dans le processus ;	
Contexte hydrogéologique difficile	Promouvoir le professionnalisme des entreprises et bureaux d'études par la systématisation de l'obligation de résultats	DGEP, DREA, ONG, ONEA
	Affiner les méthodes d'implantation	
	Améliorer la connaissance des ressources en eau	MEA/PRESTATAIRES
	Utiliser des techniques de recherches géophysiques avancées tout en combinant plusieurs méthodes	
	Réaliser des AEP Multi-Village	

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2019 du PN-AEP/ DGEP-MEA

## 11.2 Propositions de recommandations

Les lignes suivantes présentent un résumé des recommandations formulées par les Groupes Thématiques Régionaux - Eau et Assainissement et celles des structures centraux (DGEP, ONEA) :

Tableau 66 : Recommandations

Recommandation	Echéance	Responsable de mise en œuvre
Un comité des 4 régions de l'Ouest est mis en place pour la reformulation de la recommandation sur l'intercommunalité	Septembre 2019	4 DREA de l'Ouest
Destiner une partie des ressources transférées aux communes vers la mise en œuvre du dispositif de gestion du service public de l'eau potable (et assainissement) ;	Mars 2020	DGEP/ DGA
concevoir des projets spécifiques pour les localités difficiles sur le plan hydrogéologique ;	Décembre 2019	DGEP, DREA

Source : Comités de Revue semestriel et annuel 2019 du PN-AEP

---

## 12 CONCLUSION

---

En milieu rural, pour l'année 2019, le bilan physique des nouvelles réalisations d'AEP est moyen selon la programmation révisée mais très satisfaisant (1893 nouveaux PEM, 640 réhabilitations de PEM, 279 nouvelles Bornes Fontaines, 152 nouveaux Branchements Particuliers) si l'on tient compte des réalisations hors programmation. Il a permis de porter le taux d'accès à l'eau potable de 67,3% en 2018 à 68,4% en 2019. La cible contractuelle de l'année fixée à 68,0% est atteinte.

Les difficultés identifiées dans la chaîne de réalisation des ouvrages AEP au cours de l'année 2019 sont principalement liées aux retards dans la passation des marchés, au manque de synergie dans les interventions, à la défaillance, à l'insuffisance de professionnalisme de certaines entreprises et à la situation sécuritaire dans certaines localités.

En milieu urbain, la réalisation des travaux eau potable s'est déroulée de façon pas tout à fait satisfaisante. Le taux d'accès en 2019 est de 92,9%. La cible annuelle fixée à 96 % n'a pas été atteinte.

Sur le plan national, le taux d'accès est de 75,4%. La cible annuelle fixée à 74,6% est atteinte.

Des activités de renforcement des capacités et d'accompagnement des acteurs en matière d'eau ont été menées au cours de l'année.

La performance de l'année 2019 est globalement satisfaisante dans l'ensemble au regard des résultats enregistrés.

Ces résultats interpellent tous les acteurs à fournir des efforts en vue d'atteindre l'accès universel à l'eau potable à l'horizon 2030.